



Etude d'Evaluation des Besoins en Capacité pour le PTCI et Document de Projet de la Phase III



Préparé par:
Sams Dine SY, Consultant

PROGRAMME DE TROISIEME CYCLE INTERUNIVERSITAIRE EN ECONOMIE

**Rapport Final
Dakar, 26/09/2006**

SYNOPSIS

Les besoins financiers du PTCI Phase III 200 – 2010, s'élèvent à 21 252 216 \$US dont 82 % exclusivement consacrés à la formation au Master, au Ph.D et à la formation des formateurs.

Il est recommandé aux organes du PTCI, en particulier le CA et la CIEREA de prendre toutes les dispositions d'ordre institutionnel et réglementaire afin de faciliter la sélection des Facultés, des enseignants et des étudiants qui seront au centre la Phase III.

Il est recommandé aux partenaires financiers et académiques du PTCI d'inscrire leur soutien patient et attentif dans la durée prévue pour la Phase III, soit 10 ans.

Au total la Phase III devra discipliner les rapports de l'Afrique francophone à l'économie et créer la masse critique d'experts, d'enseignants de rang magistral et de chercheurs en tant que facteur de croissance durable.

Estimation du Coût du PTCI Phase III 2006-2010	Total FCFA	USD 1 \$US = 516.9 XOF
Programmes		
Développement institutionnel Facultés	1 290 000 000	2 495 604
Master	4 931 540 000	9 539 245
Ph.D	1 896 000 000	3 667 867
Formation des Formateurs	532 562 500	1 030 083
Gouvernance et Gestion	2 106 296 680	4 074 637
CIEREA	229 920 000	444 780
Total	10 986 319 180	21 252 216

Sommaire

SYNOPSIS.....	2	
RESUME	6	
CHAPITRE PREMIER :	INTRODUCTION	13
1. CADRE DE L'ETUDE.....	13	
2. VUE D'ENSEMBLE.....	13	
3. TERMES DE REFERENCES ET PERIMETRE DE L'ETUDE.....	16	
4. METHODOLOGIE, SOURCES DES INFORMATIONS ET STRUCTURE DU DOCUMENT	17	
CHAPITRE II : CADRE CONCEPTUEL ET LOGIQUE DE LA PHASE III.....	19	
1. CADRE CONCEPTUEL DE LA PHASE III	19	
2. CADRE LOGIQUE DE LA PHASE III	20	
2.1 <i>La chaîne des résultats et d'impact</i>	21	
2.2 <i>Vision, Mandat, Objectif Global de la Phase III</i>	23	
2.3 <i>Impact final</i>	24	
2.4 <i>Objectifs spécifiques</i>	24	
2.4 <i>Résultats de la Phase III</i>	24	
2.5 <i>Composantes et Programmes d'activités</i>	25	
2.6 <i>Système d'Indicateurs</i>	26	
2.7 <i>Hypothèses, Risques et Mesures à prendre</i>	27	
CHAPITRE III : MISE EN ŒUVRE DE LA PHASE III.....	29	
1. PRINCIPES DE LA MISE EN ŒUVRE	29	
2. OUTILS DE LA MISE EN ŒUVRE	30	
CHAPITRE IV : LES PROGRAMMES : FINALITE, STRUCTURE ET CONTENU.....	32	
1. PROGRAMME DE FORMATION AU MASTER INTERUNIVERSITAIRE « PTCI »	32	
1.1 <i>Finalité</i>	32	
1.2 <i>Structure et organisation</i>	32	
1.3 <i>Contenu</i>	33	
1.4 <i>Mesures d'accompagnement</i>	34	
2 PROGRAMME DE FORMATION AU PH.D INTERUNIVERSITAIRE « PTCI »	35	
2.1 <i>Finalité</i>	35	
2.2 <i>Structure, organisation et contenu</i>	35	
2.4 <i>Mesures d'accompagnement</i>	37	
3. PROGRAMME DE FORMATION DES FORMATEURS.....	38	
3.1 <i>Finalité</i>	38	
3.2 <i>Structure, organisation et contenu</i>	38	
4. PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL DES FACULTES ET DES CENTRES DE RECHERCHE... 39		
4.1 <i>Finalité</i>	39	
3.4.2 <i>Structure, organisation et contenu</i>	39	
4.2 <i>Mesures d'accompagnement</i>	39	
5. PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE GOUVERNANCE ET DE GESTION DU PTCI	41	
5.1 <i>Finalité</i>	41	
3.5.2 <i>Structure et organisation</i>	41	
5.3 <i>Contenu</i>	41	
5.4 <i>Gestion des ressources allouées aux Facultés</i>	42	
5.5 <i>Organigramme</i>	43	
6. PROGRAMME DE RENFORCEMENT DU ROLE DE LA CIEREA : LEADERSHIP ET EXCELLENCE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE L'ECONOMIE ET DE LA GESTION.....	44	
6.1 <i>Finalité</i>	44	

6.2 Structure et organisation	44
6.3 Mesures d'accompagnement	44
CHAPITRE V. INDICATEURS ET PLAN ANNUEL DE PERFORMANCE.....	45
1. INDICATEURS QUANTITATIFS ET QUALITATIFS	45
1.1 Indicateurs quantitatifs.....	45
1.2 Indicateurs qualitatifs	48
2. CONTRIBUTION DES PARTIES PRENANTES A LA PERFORMANCE GLOBALE	49
CHAPITRE VI : BUDGET	51
1. VUE D'ENSEMBLE	51
2. DONNEES DE BASE	52
1.1 Programme Master	52
1.2 Programme Doctoral Ph.D.....	53
1.3 Programme de Formation des Formateurs	53
1.4 Developpement Institutionnel des Facultes	53
1.5 Renforcement du Role De Leadership de La CIEREA.....	54
1.6 Gouvernance et Gestion	54
3. BUDGET DU PROGRAMME : DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL DES FACULTES	55
4. BUDGET DU PROGRAMME MASTER	56
5. BUDGET DU PROGRAMME DOCTORAL.....	58
6. BUDGET DU PROGRAMME FORMATION DES FORMATEURS.....	59
7. BUDGET DU PROGRAMME GOUVERNANCE ET GESTION	61
7. BUDGET DU PROGRAMME RENFORCEMENT DU ROLE DE LEADERSHIP DE LA CIEREA	64
ANNEXE I :.....	65
ETAT DU PTCI A LA VEILLE DE LA PHASE III	65
1. LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL DU PTCI	65
1.1 Le cadre juridique.....	65
1.2 Le cadre institutionnel	66
1.3 La Direction du PTCI	69
2. LES CAPACITES DE FORMATION ET DE RECHERCHE	70
2.1 Les capacités de formation	70
2.2 Les capacités de recherche et les publications	76
3. LES INFRASTRUCTURES, LES RESEAUX ET LE SYSTEME D'INFORMATION ET DE GESTION.....	78
3.1 La documentation	78
3.2 Les réseaux	79
3.4 Les systèmes de gestion et d'information	80
3.5 Les appuis en matière de RDC en cours ou passés.....	81
3.6 Cohérence entre la vision et les capacités disponibles.....	81
3.7 L'autonomie financière.....	82
ANNEXE II:.....	83
EVALUATION DE LA PERFORMANCE ET PROFIL INSTITUTIONNEL DU PTCI.....	83
1. GRILLE DE PERFORMANCE ET NOTATION	83
1.1 Grille de performance	83
1.2 Notation et profil institutionnel.....	84
2. GESTION AXEE SUR LES RESULTATS ET D'IMPACT	86
3. DISPOSITIF D'ANALYSE DE POLITIQUE SCIENTIFIQUE ET DE CONCEPTION DE PROGRAMMES DE COOPERATION ET DE PARTENARIAT	88
4. CAPACITE DE MISE EN ŒUVRE ET D'OPERATIONNALISATION DE PROGRAMMES.....	90
5. GOUVERNANCE, LEADERSHIP ET CONFIANCE	91
6. ÉVALUATION GLOBALE DE LA PERFORMANCE DU PTCI.....	92
ANNEXE III :.....	94
BESOINS POUR RELEVER LES DEFIS MAJEURS.....	94

1. BESOINS POUR CONSOLIDER LE DEA ET LE DOCTORAT DANS LA PERSPECTIVE DU LMD	94
1.1 DEA.....	94
1.2 PROGRAMME DOCTORAL.....	96
2. BESOINS POUR AMELIORER LA CAPACITE DE RECHERCHE, D'ANALYSE ET DE CONCEPTION.....	101
2.1 <i>La rapidité d'évolution de la discipline et le risque de désaffiliation</i>	101
2.2 <i>La nécessité de mieux utiliser les ressources des Facultés dans l'élaboration de la base des connaissances</i>	106
3. BESOINS POUR FAIRE FACE AUX CHANGEMENTS DE L'ENVIRONNEMENT DU PTCI.....	108
3.1 <i>Les changements intervenus dans l'environnement du PTCI</i>	108
3.2 <i>Implications pour la Phase III</i>	110
ANNEXE IV :.....	112
RECOMMANDATIONS	112
1. RECOMMANDATIONS POUR LA CONCEPTION DU PROGRAMME DE LA PHASE III	112
1. RECOMMANDATIONS POUR LES PARTENAIRES.....	112
2. RECOMMANDATIONS AUX FACULTES.....	112
3. RECOMMANDATIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PTCI	113
4. RECOMMANDATIONS AU CONSEIL EXECUTIF DE LA CIEREA	113
ANNEXE V	114
TERMES DE REFERENCE	114
BIBLIOGRAPHIE COMPLEMENTAIRE.....	115
SIGLES.....	116

Résumé

La présente étude d'évaluation des besoins en capacité du PTCI a été réalisée par Sams Dine SY, Consultant basé à Dakar. Il remercie vivement tous les acteurs du programme qui ont bien voulu se prêter aux discussions et apporté les informations indispensables à l'accomplissement de la mission. Ce rapport final intègre les observations et recommandations du Conseil d'Administration réuni le 9/11/2006 à l'occasion de la séance de restitution du rapport provisoire. Il intègre aussi le besoin exprimé de disposer d'un document de projet étant donné que la Phase II a pris fin au moment où la mission débutait.

Les besoins pour financer la Phase III s'élèvent à 21 252 216 \$US dont 82 % exclusivement consacrés à la consolidation des acquis de la formation au Master, au Ph.D et à la formation des formateurs.

Elle vise à créer en Afrique la masse critique de chercheurs enseignants universitaires en économie-gestion répondant aux caractéristiques de l'excellence scientifique et capable de rivaliser avec leurs homologues au niveau mondial.

Le mandat du PTCI est de mettre à la disposition des Facultés et Centres de recherche les ressources, capacités, compétences et connaissances requises pour la formation d'économistes de classe mondiale au service des populations et des citoyens des pays d'Afrique francophone. Dans cette perspective, les objectifs spécifiques de la Phase III sont :

- Consolider les acquis des Facultés en matière de formation au Master ;
- Former une masse critique de Ph.D et d'Agrégés en Economie-Gestion ;
- Renforcer la valeur ajoutée régionale du PTCI.

A l'horizon 2010 qui est aussi celui de la fin de Phase III, les résultats par programme se définissent en termes de :

- Viabilité du Master interuniversitaire mesurée par le nombre croissant d'emplois de haut niveau occupés et d'entrée au programme doctoral.
- Viabilité du Doctorat interuniversitaire mesurée par le nombre croissant de réussite au Ph.D et au concours d'agrégation.
- Valeur ajoutée régionale mise en évidence au niveau de la CIEREA et du PTCI.

La Phase III est structurée autour de trois composantes et six programmes :

Composante 1: Master

- Formation des étudiants au Master

- Facultés.

Composante 2 : Ph.D

- Formation des doctorants au Ph.D
- Formation des Formateurs

Composante 3 : Leadership et Gouvernance

- Leadership de la CIEREA
- Gouvernance et Gestion.

Les risques de la Phase III sont dans l'ensemble modérés et des dispositions sont prises afin de les minimiser

La stratégie de mise en œuvre de la Phase III est étroitement liée au nouveau cadre de référence utilisé pour la formation. La transformation du DEA en Master et du Doctorat en Ph.D oblige à modifier la mise en œuvre du PTCI. Le programme de formation s'opérationnalise au niveau des Facultés et des Centres de recherche, dans le but de consolider leurs capacités d'adoption du Master et du Ph.D. Dans cette perspective, elles bénéficieront d'un soutien direct sous forme de programme de développement institutionnel et de programme de renforcement des aptitudes d'habilitation des enseignants et chercheurs. Ces deux programmes concernent surtout les Facultés B.

La coordination et la flexibilité constituent des principes essentiels de la mise en œuvre. Pour tenir compte de la demande spécifique de chaque Faculté A ou B et des pays, le PTCI sera structuré autour du Master qui offre un triple profil : professionnel, spécialisé et recherche. Il sera délivré sur 4 Campus pour un nombre total d'étudiants admis de 100 maximum, à orienter selon leurs aptitudes entre ces trois profils à raison d'un tiers maximum du nombre d'entrées, par profil soit 30. Les Facultés sont invités à adopter un positionnement stratégique clair en termes de pôles disciplinaires, thématiques ou sectoriels.

La finalité des programmes se décline comme suit :

Programme Master : former des économistes de classe mondiale dans les domaines prioritaires pour les économies nationales, les organisations économiques et financières régionales et continentales. Un nombre réduit d'entre eux accéderont au programme doctoral et à la préparation au concours de l'agrégation, en vue de combler le déficit des Facultés en enseignants de rang magistral.

Programme doctoral : former des économistes de classe mondiale dans les domaines prioritaires pour l'enseignement et la recherche. Ceux d'entre eux qui réussiront à soutenir la thèse avec mention bénéficieront d'une préparation complémentaire afin de passer le concours de l'agrégation en Economie Gestion.

Programme de Formation des Formateurs : combler le déficit des Facultés en enseignants de rang magistral et de renforcer leurs aptitudes d'habilitation à :

- diriger des recherches en économie et en gestion ;
- diriger des équipes pédagogiques ;
- conduire des recherches pédagogiques et didactiques, gérer des Facultés et des programmes de renforcement des capacités.

Un nombre limité d'entre eux accéderont au programme de formation des formateurs et après sélection, aux sessions de préparation sur place en Afrique au concours de l'agrégation, en vue d'accéder au titre de professeur de rang magistral.

Programme de développement institutionnel : renforcer le rôle des Facultés et des Centres de Recherche dans la conduite de programme interuniversitaire au niveau Master et Doctorat en conformité avec le système LMD et les meilleures pratiques de formation supérieure.

Gouvernance et gestion : doter les organes du PTCI des instruments de pilotage, de gestion des connaissances, de gestion des compétences et de gestion administrative, financière et comptable, indispensable au bon fonctionnement de la Phase III. Au cours de cette dernière, le processus de désengagement des partenaires financiers devrait commencer, à mesure que la viabilité et la pérennité du PTCI seraient assurées.

CIEREA : améliorer la visibilité et renforcer le rôle de plaidoyer.

La mesure régulière de la performance du projet constituera un volet important des activités de la Phase III afin de répondre à la question de savoir si le PTCI atteint ses objectifs à savoir :

- Consolider les acquis des Facultés en matière de formation au Master et au Doctorat.
- Mettre les produits du PTCI au service des programmes et des initiatives de développement économique des pays.
- Renforcer la valeur ajoutée régionale du PTCI.

Le nombre d'indicateurs de performance est limité à 5 indicateurs synthétiques dont 3 sont des indicateurs qualitatifs :

- a. Produits : nombre de participants (étudiants, doctorants, enseignants, chercheurs, intervenants extérieurs), de cours, de séminaires, d'ateliers et de conférences organisés et de publications ;
- b. Dépenses : coût unitaire par participant et par programme ;

- c. Capacités des Facultés, Centres de Recherche et Laboratoires ;
- d. Capacités des participants ;
- e. Contribution des parties prenantes à la performance globale du Programme: Direction du PTCL, Coordonnateurs de programmes, Organes (Conseil d'Administration et Conseil Académique), Partenaires financiers.

La performance globale du programme n'a été que moyennement satisfaisante, du fait de la faiblesse des capacités pour effectuer les fonctions de base de recherche, d'analyse et de conception de programme. Ces faiblesses ont souvent conduit les organes à privilégier des choix qui ont accentué découplage entre le DEA et le Doctorat, la coupure entre l'économie et la gestion et le saupoudrage des ressources au détriment des activités de recherche et de gestion des connaissances.

Au cours de la Phase III, la performance devra passer de « *moyennement satisfaisante* » à « *excellente* » et le taux de déperdition des étudiants réduit grâce à une plus grande concentration du programme en effectifs et en sites. Les étudiants ayant déjà obtenus le DEA auront à leur disposition un système d'information complet sur les possibilités d'inscription à l'extérieur, de façon à en rattraper le maximum.

Pour réaliser cette performance, d'autres actions complémentaires seront mises en œuvre parmi lesquelles, le renforcement de la gouvernance du Programme avec un nouvel organigramme, le transfert aux Facultés de la gestion du DEA transformé en Master, ainsi qu'une implication plus forte du Conseil Académique et des Facultés.

La consolidation du DEA et du Doctorat passe aussi par des changements dans le mode de gouvernance avec un nouvel organigramme ainsi que des services d'experts et de consultants pour compenser les lacunes dans la mise en œuvre et la gestion du programme.

La consolidation passe enfin par la mise à disposition des Facultés d'une nouvelle génération de Ph.D et d'agrégé afin de procéder au remplacement et au renouvellement du corps enseignant de rang magistral. Entre 30 et 40 % d'entre eux feront l'objet d'une mise à niveau en vue de renforcer leur capacité d'habilitation de recherche, d'équipes pédagogiques et de travaux de recherche sur la politique scientifique de l'économie et les programmes de renforcement des capacités. Le programme doctoral remanié sera plus conforme aux standards internationaux du type Ph.D, soit 4 ans dont 2 organisés sous forme de cours de base en accéléré, de cours approfondi et de séminaires de recherche.

.../...

Au total la Phase III devra révolutionner le rapport de l'Afrique francophone à l'économie et à la gestion et créer la masse critique en tant que facteur de croissance durable.

- Il est recommandé aux organes du PTCI, en particulier le CA et la CIEREA de prendre toutes les dispositions d'ordre institutionnel et réglementaire afin de faciliter la sélection des Facultés, des enseignants et des étudiants qui seront au centre la Phase III.
- En ce qui concerne les besoins spécifiques à la discipline de « Gestion » et la Faculté d'Economie et de Gestion de Kinshasa, il est recommandé à la CIEREA d'inciter leurs responsables à élaborer leur propre programme de renforcement des capacités à soumettre aux partenaires extérieurs
- Il est recommandé aux partenaires financiers et académiques du PTCI d'inscrire leur soutien patient et attentif dans la durée prévue pour la Phase III.

Après le chapitre introductif, le présent rapport présente le document de projet de la Phase III. Le document comprend le cadre conceptuel et logique, la stratégie de mise en œuvre, les programmes d'activités, le plan et les indicateurs de performance, le budget. En annexe sont présentés les éléments fondamentaux de l'évaluation des besoins en capacités : l'état actuel de la formation et de la recherche en économie (annexe I), l'examen critique de la performance et du profil du PTCI (annexe II), les besoins pour relever les défis majeurs (annexe III) et les recommandations (annexe IV).

Estimation du Coût du PTCI	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	Total FCFA	USD 1 \$US = 516.9 XOF
Programmes						
Développement institutionnel Facultés	0	650 000 000	200 000 000	440 000 000	1 290 000 000	2495604
Master	834 650 000	1 585 630 000	1 135 630 000	1 375 630 000	4 931 540 000	9539245
Ph.D	286 500 000	366 500 000	779 000 000	464 000 000	1 896 000 000	3667867
Formation des Formateurs	52 627 500	255 030 000	52 627 500	172 277 500	532 562 500	1030083
Gouvernance et Gestion	504 664 000	552 656 560	535 703 960	513 272 160	2 106 296 680	4074637
CIEREA	57 480 000	57 480 000	57 480 000	57 480 000	229 920 000	444780
Total	1 735 921 500	3 467 296 560	2 760 441 460	3 022 659 660	10 986 319 180	21 252 216

Cadre Logique de la Phase III

Hiérarchie Vision/Buts/Objectifs			
	Indicateurs de performance	Suivi-évaluation	Hypothèses Risques Mission/Vision
VISION Les capacités d'enseignement et de recherche en Economie - Gestion sont intégrées et favorisent l'émergence d'une Ecole Doctorale Régionale qui structure les réseaux d'excellence scientifique et soutiennent les initiatives et programmes économiques des pays	Label PTCI.	Rapport du CAMES Rapport des Partenaires Rapport des Universités des pays membres	Le niveau régional constitue le cadre approprié pour mettre en œuvre le programme. Consolidation du partenariat interuniversitaire et démarrage de la Phase III en fin 2006
MISSION DU PTCI			But/Mission
Mettre à la disposition des Facultés et Centres de recherche les ressources, capacités, compétences et connaissances requises pour la formation d'économistes de classe mondiale au service des populations et des citoyens des pays d'Afrique francophone	Nombre et qualité des titulaires du Master et du Doctorat intégrés comme professeurs de Facultés, chercheurs dans les centres de recherche et experts scientifiques dans les administrations.	Rapport de la CIEREA Rapport du PTCI	Niveau de la formation et de l'apprentissage à la recherche suffisamment élevé pour réussir facilement au concours d'agrégation en Economie-Gestion et accéder aux postes d'économiste/ expert scientifique soumis à la compétition
BUTS (OBJECTIF ULTIME)			<i>(Objectif/But)</i>
Créer en Afrique la masse critique de chercheurs enseignants universitaires en économie-gestion répondant aux caractéristiques de l'excellence scientifique et capable de rivaliser avec leurs homologues au niveau mondial.	Reconnaissance internationale du Doctorat et du Master Reconnaissance par les administrations, organisations et institutions économiques et financières nationales, régionales et internationales.	Charte du programme Classement des chercheurs, des publications et des Facultés.	Fonctionnement régulier des Facultés et stabilité du financement de leurs activités Le partenariat académique et financier rend le programme accessible aux meilleurs candidats sélectionnés.
Objectifs spécifiques			
	Indicateurs de performance	Suivi-évaluation	Hypothèses Risques <i>(Objectifs spécifiques/But)</i>
1. Consolider les acquis des Facultés en matière de formation au Master	Nombre de Master label PTCI, en proportion du nombre d'habitant du pays.	Rapports d'activité du PTCI	Confiance accrue des étudiants et des enseignants dans la qualité du programme Articulation du Master au Ph.D
2. Former une masse critique de Ph.D et d'Agrégés en Economie-Gestion	Nombre de titulaires du Ph.D en proportion du nombre d'habitant du pays Nombre d'agrégés PTCI	Rapports d'activité du PTCI Rapports de la CIEREA.	Réforme du Doctorat et de la préparation au concours de l'agrégation
3. Renforcer la valeur ajoutée régionale du PTCI	Densité et qualité des échanges au sein de la CIEREA et ampleur du soutien aux activités du PTCI	Rapports d'évaluation à mi-parcours.	Respect strict des principes et règles édictés par la CIEREA Soutien attentif et patient des partenaires académiques et financiers
Hiérarchie	Indicateurs de performance	Suivi-évaluation	Hypothèses Risques (Résultats/Objectifs)
Résultats escomptés			
Viabilité du Master interuniversitaire	Ratio : candidatures/admissions Candidatures/sélection. Nombre croissant d'emplois de haut niveau occupés. Ratio Thèses et Mémoires soumis/achevés avec	Rapports d'activités.	Nombre croissant de candidats et sélection rigoureuse.

	succès.		
Viabilité du Doctorat interuniversitaire	Nombre croissant de réussites au concours d'agrégation. Ratio articles soumis / publiés. Vitesse de croissance du nombre d'articles soumis.	Rapports d'évaluation.	Nombre croissant de réseaux de recherche et fonctionnement rigoureux.
Valeur ajoutée régionale	Normes et standards reconnus. Nombre et montant de projets dans lesquelles les Facultés, Centres de Recherche et Laboratoires sont impliqués grâce au label PTCI	Rapport d'audit académique	Participation effective des chercheurs à des colloques et des conférences scientifiques de haut niveau.
Composantes		Rapports d'activités Rapports d'évaluation	(Résultats/Composantes)
Composante 1 : Master			Les Campus B n'éprouvent pas de difficultés majeures à organiser à accueillir les CCCO
Formation des étudiants au Master	Nombre de bourses		Les étudiants se concentrent sur leurs études
Facultés.	Nbre d'années académique x nbre de sites x nbre de participants Nombre de Facultés B		Les infrastructures des Facultés B s'améliorent Les nouveaux campus B sont prêts à accueillir des programmes
Composante 2 : Ph.D			
Formation des doctorants au Ph.D	Nombre d'allocations		Les doctorants participent à l'animation des Facultés sans préjudice pour leur formation
Formation des Formateurs	Nombre de séminaires		La décentralisation de la préparation au concours de l'agrégation est effective
Composante 3 : Leadership et Gouvernance		Rapports d'audit académique	Les organes du PTCI gagnent en indépendance avec la participation de personnalités extérieures au corps enseignant.
Leadership de la CIEREA	Reconnaissance internationale du label		Les Facultés membres de la CIEREA respectent le Règlement intérieur surtout en matière de cotisations et de responsabilité à assumer
Gouvernance et Gestion	Ressources mobilisées (partenaires financiers et académiques)		Financement mobilisé. Accords de partenariat académique conclus
Apports			
Estimation du Coût du PTCI			
Programmes	Phase III FCFA		
DI Facultés	1 290 000 000		
Master	4 931 540 000		
Ph.D	1 896 000 000		
Formation des Formateurs	532 562 500		
Gouvernance et Gestion	2 106 296 680		
CIEREA	229 920 000		
Total	10 986 319 180		

Chapitre Premier :

INTRODUCTION

1. Cadre de l'étude

Cette étude d'évaluation des besoins et de conception de la Phase III du PTCI (2007-2010) est réalisée par Sams Dine SY, Consultant basé à Dakar du 21 Juin au 20 Juillet 2006, à l'initiative du Secrétariat Exécutif de l'ACBF, en partenariat avec le Comité Exécutif de la CIEREA. Il était assisté par Clément LUFULUABA, consultant basé aux USA.

2. Vue d'ensemble

Le Programme Interuniversitaire Troisième Cycle vise, depuis 1996, à renforcer les capacités des Facultés d'Economie des pays africains francophones en matière de formation supérieure au niveau du DEA et du Doctorat en Economie-Gestion. Le PTCI est conçu par la CIEREA et mis en œuvre par une Direction du programme en partenariat avec les Facultés membres de Catégorie B qui disposent déjà d'un 3^e Cycle au profit des Facultés de Catégorie A qui n'en disposent pas encore.

Le PTCI trouve sa justification dans la faiblesse de la contribution de l'Afrique à la production scientifique. Face aux difficultés de mise en place de filières de recherche et d'enseignement supérieur de qualité en économie et gestion, il est apparu impératif de combler le déficit de connaissances et de compétences. Ce constat fait en 1992, a conduit la CIEREA, dans le cadre de ses attributions, à initier le PTCI en faveur des Facultés, à travers leurs centres de formation respectifs. Dans sa conception initiale, l'initiative devait apporter trois types de solutions à la crise de l'enseignement supérieur et de la recherche en économie :

1. harmoniser et renforcer les programmes de 1^{er} et de 2nd Cycles ;
2. créer et développer des centres d'excellence pour le 3^{ième} Cycle ;
3. favoriser la recherche et renforcer les revues scientifiques existantes.

La stratégie d'intervention du programme est fondée sur la coopération inter universitaire entre les facultés des pays africains francophones réparties en facultés de rang B ou de rang A selon l'existence ou non d'un programme de 3^{ième} Cycle. Le tableau 1 retrace l'évolution du PTCI de la phase I à la phase II.

	Phase I	Phase II
But	Pallier les multiples dysfonctionnements constatés au niveau du troisième cycle dans les Facultés qui en sont pourvues et de faire face aux besoins des Facultés qui n'en disposaient pas.	Consolider les acquis et succès accomplis.
Objectifs	Mettre en place une formation de DEA-PTCI s'appuyant sur les facultés de sciences économie disposant d'un potentiel suffisant pour participer à une formation répondant aux normes internationales ; Former des jeunes économistes capables de	Renforcer la composante développement institutionnel ; Continuer l'effort d'amélioration du programme DEA ; Introduire des techniques pédagogiques innovatrices permettant de s'ajuster aux conditions évolutives de la discipline et de porter le PTCI au sommet de

	renforcer progressivement le potentiel d'enseignement supérieur et de recherche de l'espace CIERA et de participer à la dynamisation du tissu économique des pays concernés ; Apporter un appui aux établissements d'enseignement et de recherche de l'espace CIERA afin qu'ils puissent développer leur potentiel et progresser vers les standards internationaux, former des étudiants aptes à intégrer le DEA mis en place par le PTCI et évoluer à terme vers un niveau leur permettant de former des cadres économistes de haut niveau.	l'excellence ; Améliorer la visibilité du programme.
Composantes	Formation des DEA en Economie Appuis logistiques en informatique et en documentation pour les facultés de rang B ; Actions de formation de formateurs ; Appui pédagogique à l'ensemble des Facultés sous forme de documentation, d'harmonisation des programmes d'enseignement.	Développement institutionnel. Bourses DEA. Renforcement des capacités des enseignants. Journal du PTCI et autres publications. Visibilité du programme.
Impact escompté		Capacité humaine et institutionnelle des universités participantes à organiser un programme de DEA de standard international Capacité des institutions, surtout politiques, utilisant les produits formés à formuler de façon effective la politique économique, à concevoir et à gérer de façon efficace les programmes. Qualité des ressources humaines en général et des économistes en particulier.
Budget et partenaires	5,48 milliards FCFA 8.363.723 € ACBF CRDI-ACDI USAID UE Coopération Française Coopération Néerlandaise	5.965.000 € ACBF CRDI-ACDI - - - Coopération Néerlandaise
Durée	1 ^{er} Juillet 1994 - 30 Juin 2001	1 ^{er} Juillet 2001 - 30 Juin 2006
Réalisations cumulées		Promotions : 10 Inscrits au TC : 1037 Réussite au CCCO : 782 Mémoires soutenus : 350 Thèses de Doctorat : <i>Diplômés DEA/PTCI 900</i>

Après deux phases consacrées à la mise en place du DEA et du Doctorat, le PTCI est devenu un programme de grande envergure avec près de 18 Facultés partenaires et près de 1500 étudiants titulaires du DEA. Dans le même temps les besoins des Facultés et la demande d'économistes de haut niveau évoluent à un rythme croissant, dans des directions variées et avec des implications financières considérables. Les Facultés attendent du PTCI qu'il fournisse des services qui répondent aux critères de performance des programmes de renforcement des capacités. Au cours de la Phase II, le PTCI a soutenu l'organisation du DEA et du Doctorat à travers :

- L'appui pour le développement et la délivrance des Cours Communs de base dans les Facultés de Rang B pour la 1^e année du DEA

- l'appui à l'organisation des CCCO au niveau régional pour la 2^e année du DEA ;
- l'appui aux étudiants des Facultés de catégorie A sous forme de bourses pour la moitié de l'effectif du DEA ;
- l'appui à la thèse doctorale (ATD) accordé à 25 doctorants accueillis dans les Centres de Recherche rattachés à quatre Facultés : CIRES d'Abidjan, CREA de Dakar, CEDRES de Ouagadougou, LEA de Libreville et CEREG de Yaoundé ;
- l'appui à l'organisation de séminaires de formations de formateurs pour les enseignants
- l'appui à la valorisation scientifique par la publication et l'EAD ;
- l'appui à la visibilité du label PTCI.

Il n'y a pas eu jusqu'ici de soutiens personnalisés en réponse à une demande individuelle émanant d'une Faculté, d'un Centre de recherche, d'un Laboratoire, d'un étudiant, d'un enseignant ou d'une organisation susceptible de faire appel aux produits du PTCI.

En outre, tous ces soutiens n'ont pas été réalisés dans les conditions prévues et certains n'ont pas connu un début d'exécution. Les besoins de base des Facultés n'ont pas été entièrement satisfaits. C'est le cas pour les capacités de conception, de mise en œuvre et de gestion des programmes de recherche, d'innovation pédagogique, de formation supérieure, de gestion des carrières des enseignants de Rang magistral et d'expertise scientifique.

Les besoins plus spécifiques, devenus plus aigus au cours de la première moitié des années 2000 attendent encore un début de réponse. C'est le cas de l'expertise économique pour dynamiser les initiatives et programmes tels que les OMDs, l'UA, le NEPAD, le PACT, la CEDEAO, le CEEAC et les Programmes Economiques Régionaux de l'UEMOA et de la CEMAC. C'est aussi le cas pour les capacités de modélisation et d'évaluation de l'impact des phénomènes de dépendance des pays vis-à-vis de multiples aléas tels que les changements climatiques, les catastrophes naturelles, écologiques et humaines, les conflits et les crises.

Au cours de la Phase III, la valeur ajoutée régionale du PTCI, sera matérialisée par sa capacité à faire face à une demande croissante, diversifiée et coûteuse en formation et recherche. D'où la nécessité de consolider les acquis des phases précédentes et de valoriser les atouts par une meilleure utilisation des opportunités de la coopération et de partenariat interuniversitaire, l'intégration des 3^e Cycles des Facultés et le *sourcing* académique.

Le présent Document Cadre propose une nouvelle direction pour améliorer la capacité du PTCI à mieux répondre à la demande au cours de la période 2006-2011. L'enjeu est la transformation du DEA en Master Interuniversitaire aux normes du LMD et la mise en œuvre du Programme Doctoral couronné par le Ph.D interuniversitaire obtenu après un parcours de 4 années. Cette nouvelle structure du programme est conçue pour aider à relever les défis auxquels sont confrontés les

Facultés, les Laboratoires, les Centres de Recherche, les étudiants, les doctorants et les enseignants.

3. Termes de références et périmètre de l'étude

Les termes de référence sont joints en annexe. L'objectif est d'évaluer les besoins de formation pour le DEA et le Doctorat d'économie et de gestion et d'en tirer les Recommandations pour la Phase III sous forme de plan d'action et grandes lignes du programme. Dans l'évaluation des besoins, les aspects suivants sont également pris en compte :

- la formation doctorale ;
- la recherche et le lien avec les centres de recherche ;
- l'enseignement à distance ;
- les publications.

Les Recommandations portent sur les points suivants :

- actions pour la revalorisation du PTCI et sa modernisation pour refléter l'évolution dans l'environnement du programme
- actions immédiates à court, moyen et long termes pour faire face aux besoins de formation ;
- actions pour permettre au PTCI d'atteindre son objectif global et ses objectifs spécifiques pour l'utilisation effective des « produits de la formation » ;
- actions pour améliorer la qualité et l'effectivité de l'appui des partenaires du PTCI ;
- actions pour renforcer la base de connaissance dans les domaines prioritaires de la discipline et tirer profit des meilleurs centres de ressources identifiés ;
- actions pour attirer, retenir et valoriser les meilleures compétences en économie, susceptibles de renforcer la présence du PTCI sur la façade internationale de la formation, sa visibilité en Afrique et son utilité pratique au sein des universités, des centres de recherche et intellectuels africains ;
- actions pour l'établissement d'un lien plus fort entre les centres de recherche et le Programme dans le sens du renforcement de l'accueil des doctorants, du développement de la recherche et de la publication.
- Actions pour la pérennisation du Programme.

L'étude se concentre exclusivement sur le 3^{ème} cycle et ne prend pas en compte le 1^{er} et le 2nd cycle universitaire. L'étude n'a pas non plus pour objectif de préparer le document du projet à soumettre à l'ACBF et aux autres partenaires de la CIEREA. Bien que l'étude ne porte pas sur la CIEREA, les implications de la gouvernance du PTCI, Phase III pour son organisation et son fonctionnement seront évoquées.

La mission a duré 30 jours ouvrables dont 28 jours consacrés à la visite sur le terrain des campus de rang B : Dakar, Abidjan, Yaoundé, Libreville, ainsi que Ouagadougou, le siège du projet, Cotonou en tant que campus de rang A et Kinshasa et Brazzaville qui jouèrent momentanément le rôle de campus de rang B. Bien que

seulement 8 pays aient été visités, le champ de l'étude couvre tout l'espace francophone au Sud du Sahara.

4. Méthodologie, sources des informations et structure du document

La méthodologie a mobilisé divers instruments :

- recherche documentaire,
- guide de discussions confectionné à cet effet pour évaluer le gap des capacités dans les domaines suivants :
 - cadre juridique et institutionnel
 - ressources humaines ;
 - la recherche
 - la mise en œuvre de la réforme LMD
 - les infrastructures et les systèmes
 - les réseaux et les soutiens
 - la gouvernance
 - le degré d'autonomie financière.

- interviews des recteurs, doyens, directeurs nationaux de PTCI et intervenants,
- panels organisés avec la quasi-totalité des étudiants dans tous les campus et dans certains avec des étudiants de DEA de gestion (Ouagadougou, Cotonou) ;
- interviews de responsables de centres de recherche universitaire et de programmes de renforcement des capacités (CIRES et GPE Abidjan, IRES Kinshasa, LEA Libreville) ;
- organisation d'une session spéciale consacrée aux étudiants du DEA d'économie de Kinshasa qui n'est pas soutenu directement par le PTCI, mais partiellement par le programme MACROFOR appuyé par l'ACBF.
- élaboration d'une grille de performance en vue de séquencer les besoins et définir les étapes de la mise en œuvre de la réforme du 3^e cycle d'économie selon les principes de gouvernance des réseaux d'excellence scientifique.

La mission a recueilli les données de base sur l'état actuel du 3^{ème} cycle des Facultés de rang B. Elle a auditionné les principaux acteurs du programme (voir annexe) et a organisé des panels avec les étudiants quand ils étaient disponibles. Plusieurs documents remis par les acteurs du programme ont été consultés :

- Le document du projet phase II
- Le règlement intérieur du PTCI
- Rapports préparés par les Directeurs nationaux
- Le plan stratégique du PTCI 2005-2011
- Rapport de la revue à mi-parcours de la Phase II
- Cours d'analyse des politiques économiques
- Le règlement intérieur de la CIEREA
- Les rapports de la CIEREA :
 - Rapports d'activités 1997-2004,

- Rapport sur la réunion du Comité des Experts en vue d'un PTCI-Gestion
- Projet d'appui au renforcement des capacités institutionnelles et humaines (PARCIH)
- Réflexions sur la situation de l'ESRE en Afrique, 1992
- Documents de présentations des facultés, des centres de recherche et du GPE Abidjan visités y compris exemplaires de revues et de cahiers.

A l'occasion de la mission, le Secrétariat Exécutif de la CIEREA, la Direction du PTCI, les Doyens des Facultés, les Doctorants et étudiants en DEA ont exprimé une attente forte vis-à-vis de l'ACBF et des partenaires du PTCI afin qu'ils mettent en place les ressources pour répondre au cours de la Phase III, aux besoins identifiés. Le rapport se fait l'écho de cette attente et propose une grille qui est détaillé dans le troisième chapitre.

Le document est conçu à l'aide d'une méthodologie globale d'évaluation et de conception de programmes et comprend trois blocs articulés autour de :

- Le Cadre Logique qui articule les éléments de la Phase III ;
- L'Évaluation des Besoins en Capacités (Capacity Needs Assessment) pour accomplir les fonctions de base de conception, de mise en œuvre, de gestion et de gouvernance

L'utilisation de cette méthodologie globale constitue un gage de conformité, de transparence, d'imputabilité du PTCI Phase III mais aussi de flexibilité et de viabilité.

Lors de la réunion de restitution de l'Étude d'évaluation des besoins en capacités, le Conseil d'administration a spécifié les enjeux et défis de la Phase III et précisé les objectifs et le contenu des programmes à mettre en œuvre. Ce document reprend à son compte ces précisions et vise obtenir un consensus avec les partenaires du PTCI sur les priorités de la Phase III.

Le Chapitre II présente le Cadre Logique de la Phase III.

Le Chapitre III décrit la stratégie de mise en œuvre des composantes.

Le Chapitre IV présente la structure et le contenu des programmes et des activités.

Le Chapitre V le plan et les indicateurs de performance.

Le Chapitre VI présente le Budget de la Phase III.

En annexe figurent les résultats de l'étude d'évaluation des besoins en capacités : l'état actuel des capacités, la performance du programme au regard des objectifs et résultats escomptés au cours de la Phase ; le profil institutionnel du PTCI et présente le scénario de cadrage de la coopération interuniversitaire à l'horizon 2015 ; les besoins en capacités pour relever les défis majeurs sur la période ; le Plan d'Action à court, moyen et long terme pour faire face à l'évolution des besoins ; les recommandations aux parties prenantes du PTCI.

Chapitre II : Cadre Conceptuel et Logique de la Phase III

1. Cadre Conceptuel de la Phase III

Le PTCl Phase III est une nouvelle initiative de coopération entre les Facultés d'Economie et de Gestion membres de la CIEREA. Il vise à dynamiser les Facultés participantes au programme en consolidant les acquis des phases précédentes et en renforçant la contribution du programme au développement de l'excellence scientifique en économie et en gestion. Les activités de formation conduites au cours de la Phase II ont favorisé l'émergence d'une masse critique de 1500 économistes de haut niveau dont 25 d'entre eux ont été retenus pour préparer le Doctorat PTCl. La stratégie retenue pour la Phase III vise essentiellement à consolider ces acquis et à changer d'échelle. Dans cette perspective, la Phase III sera structurée autour de trois axes majeurs et six programmes :

1. Premier axe : Consolidation du DEA et des acquis des Facultés

1.1. Programme Master

1.2. Programme de développement institutionnel Campus (nouveaux en particulier)

2. Deuxième axe : Formation d'une masse critique de Ph.D et d'Agrégés en Economie Gestion

2.1. Programme Doctoral

2.2. Programme de formation des formateurs et de renforcement des capacités d'habilitation des enseignants et chercheurs.

3. Deuxième Axe : Renforcement de la valeur ajoutée régionale du PTCl

3.1. Programme de renforcement de la CIEREA

3.2. Programme de Gouvernance et de Gestion du PTCl.

Le but de la Phase III est de permettre aux Facultés de développer leur propre capacité de coopération, de partenariat et d'intégration de programmes interuniversitaires au niveau du Master et du Doctorat autour d'une Ecole Doctorale Régional et de Réseaux d'Excellence et de démontrer leur capacité de leadership et de gouvernance académique.

Comme au cours de la Phase III, le PTCl sera administré par le Conseil d'Administration renforcé en personnalités indépendantes. Le Conseil Scientifique et le Comité des Bourses seront intégrés dans le Conseil Académique doté d'un mandat étendu sur toute la vie scientifique et technique du programme. La Direction du PTCl sera aussi renforcée et réorganisée autour des programmes du Master et du Doctorat qui gagneront en autonomie et de l'Unité de Coordination administrative et Financière mieux équipée pour optimiser l'utilisation des ressources. La gestion des activités de cours, séminaires et ateliers, sera transférée aux Facultés de Catégorie B dont le nombre augmentera pour tenir compte des progrès accomplis par les Facultés

de Catégorie A. D'autres Facultés seront aussi incluses dans le programme de manière à couvrir tout l'espace africain francophone subsaharien.

Lors de la Réunion du CA du PTCI les principaux partenaires du programme - l'ACBF et la Coopération Française se sont engagés à soutenir la Phase III, et à mettre en place un système de financement axé sur la performance.

Pour se conformer à ces principes, les Etudiants, les Doctorants, les Enseignants-Chercheurs doivent afficher leur projet personnel. Les Facultés doivent préparer un Plan d'Action qui indique clairement les objectifs et les résultats à atteindre à la fin du Programme. Les bourses, allocations, frais de séminaires et subventions permettront à leurs bénéficiaires de mieux se concentrer sur leur projet et plan. Les Etudiants, les Doctorants, les Enseignants-Chercheurs et les Facultés de Catégorie A devront redoubler d'effort pour profiter au maximum du Programme.

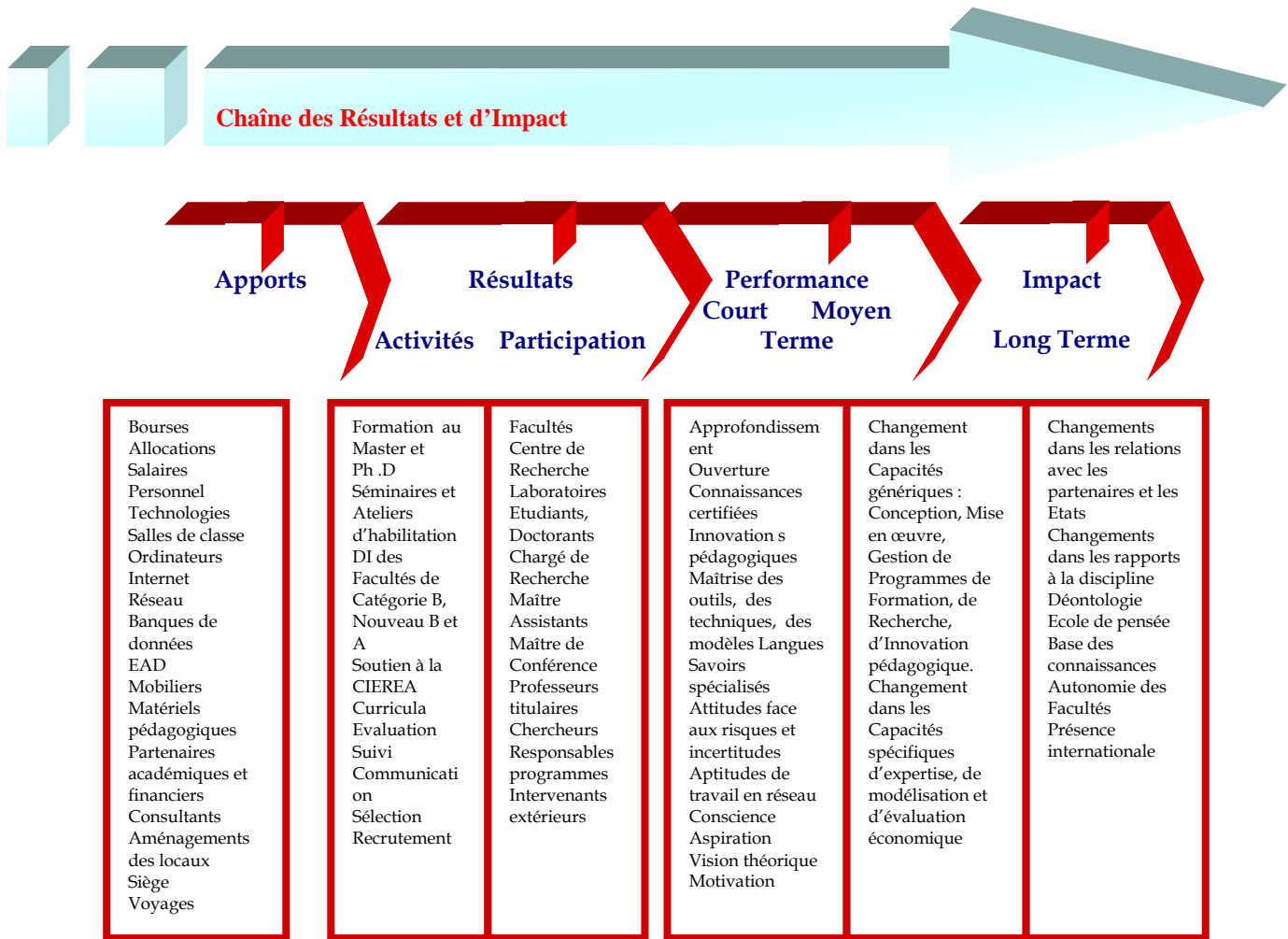
2. Cadre Logique de la Phase III

Le Cadre Logique, en tant qu'outil de conception et de gestion axée sur les résultats, synthétise et récapitule les aspects fondamentaux de la Phase III et en donne une vision synoptique à l'intention des gestionnaires et responsables des programmes qui le composent. Il constitue aussi l'outil principal de communication, de planification et de suivi-évaluation des activités.

Le Cadre Logique comprend :

- la chaîne des résultats et d'impact ;
- les Indicateurs de Performance ;
- les hypothèses et les risques globaux.

2.1 La chaîne des résultats et d'impact



Hypothèses et risques

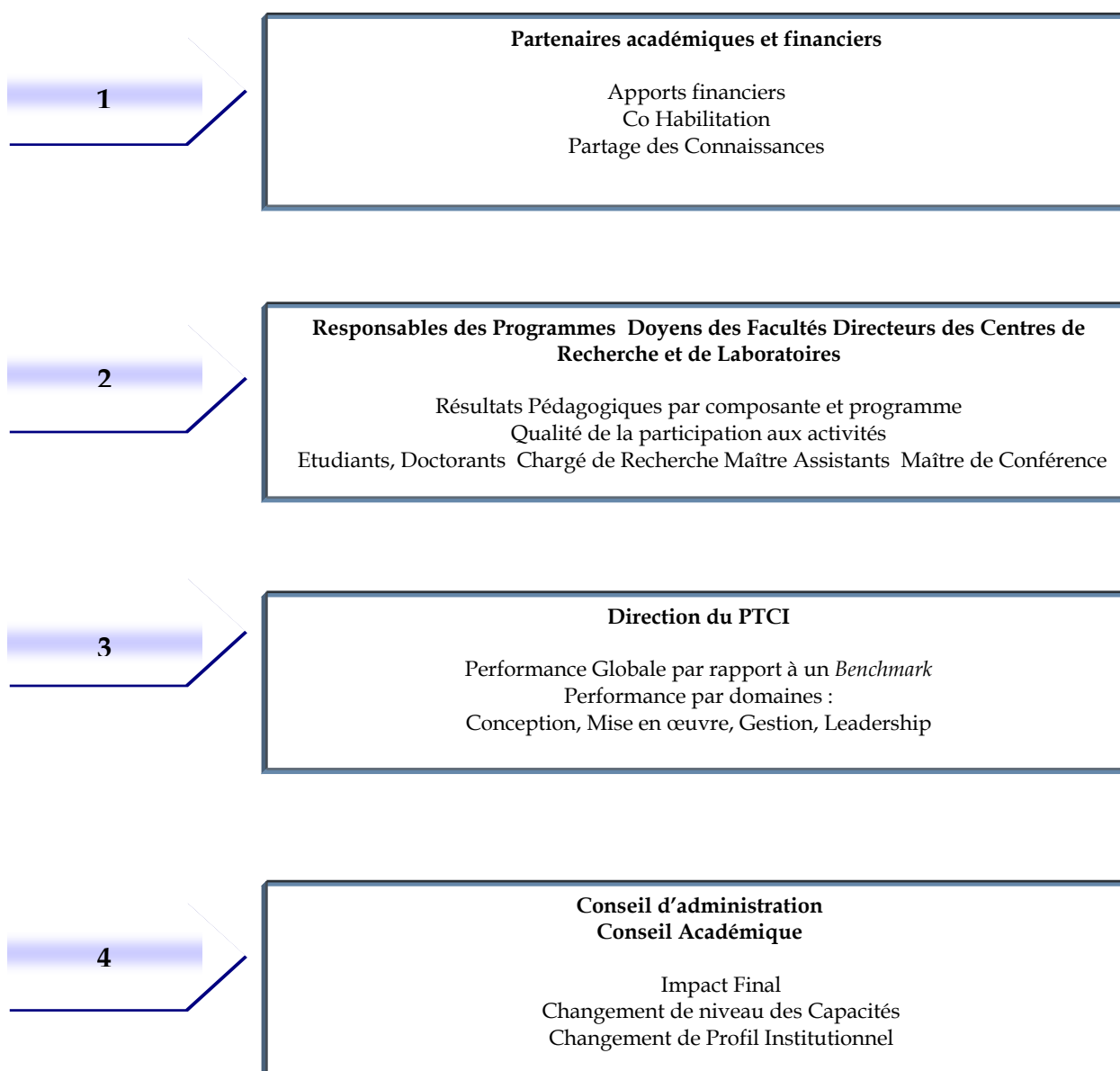
Changements dans l'environnement du PTCI au plan :

- Economique
- Académique
- Régional
- Social
- Politique
- International
- Scientifique
- Evolution de la Discipline

Domaines de concentration de la phase III pour chaque élément de la chaîne des résultats et d'impact



Domaines de concentration de la phase III pour chaque élément de la chaîne des résultats et d'impact



2.2 Vision, Mandat, Objectif Global de la Phase III

L'objectif de la phase III est de consolider les acquis des Facultés au niveau du Master et de valoriser la dimension régionale du programme renforcer leur capacité de production de Ph.D en Economie-Gestion et de gestion d'écoles doctorales de classe mondiale. La Phase III est aussi délibérément orientée vers le développement institutionnel des Facultés et le renforcement des capacités d'habilitation des enseignants et chercheurs.

Hiérarchie Vision/Buts/Objectifs			
	Indicateurs de performance	Suivi-évaluation	Hypothèses Risques Mission/Vision
VISION Les capacités d'enseignement et de recherche en Economie - Gestion sont intégrées et favorisent l'émergence d'une Ecole Doctorale Régionale qui structure les réseaux d'excellence scientifique et soutiennent les initiatives et programmes économiques des pays	Label PTCI	Rapport du CAMES Rapport des Partenaires Rapport des Universités des pays membres	Le niveau régional constitue le cadre approprié pour mettre en œuvre le programme. Consolidation du partenariat interuniversitaire et démarrage de la Phase III en fin 2006
MISSION DU PTCI			But/Mission
Mettre à la disposition des Facultés et Centres de recherche les ressources, capacités, compétences et connaissances requises pour la formation d'économistes de classe mondiale au service des populations et des citoyens des pays d'Afrique francophone	Nombre et qualité des titulaires du Master et du Doctorat intégrés comme professeurs de Facultés, chercheurs dans les centres de recherche et experts scientifiques dans les administrations.	Rapport de la CIEREA Rapport du PTCI	Niveau de la formation et de l'apprentissage à la recherche suffisamment élevé pour réussir facilement au concours d'agrégation en Economie-Gestion et accéder aux postes d'économiste/ expert scientifique soumis à la compétition
BUTS (OBJECTIF ULTIME)			<i>(Objectif/But)</i>
Créer en Afrique la masse critique de chercheurs enseignants universitaires en économie-gestion répondant aux caractéristiques de l'excellence scientifique et capable de rivaliser avec leurs homologues au niveau mondial.	Reconnaissance internationale du Doctorat et du Master Reconnaissance par les administrations, organisations et institutions économiques et financières nationales, régionales et internationales.	Charte du programme Classement des chercheurs, des publications et des Facultés.	Fonctionnement régulier des Facultés et stabilité du financement de leurs activités Le partenariat académique et financier rend le programme accessible aux meilleurs candidats sélectionnés.

2.3 Impact final

A l'horizon 2015, l'impact final se définit en termes d'autonomie, d'attractivité et de pérennité des Facultés par suite de changement significatif au niveau des capacités d'habilitation et d'intégration des réseaux d'excellence.

2.4 Objectifs spécifiques

Le mandat du PTCI est de mettre à la disposition des Facultés et Centres de recherche les ressources, capacités, compétences et connaissances requises pour la formation d'économistes de classe mondiale au service des populations et des citoyens des pays d'Afrique francophone. Dans cette perspective, les objectifs spécifiques de la Phase III sont :

- Consolider les acquis des Facultés en matière de formation au Master ;
- Former une masse critique de Ph.D et d'Agrégés en Economie-Gestion ;
- Renforcer la valeur ajoutée régionale du PTCI.

Objectifs spécifiques			
	Indicateurs de performance	Suivi-évaluation	Hypothèses Risques (Objectifs spécifiques/But)
1. Consolider les acquis des Facultés en matière de formation au Master	Nombre de Master label PTCI, en proportion du nombre d'habitant du pays.	Rapports d'activité du PTCI	Confiance accrue des étudiants et des enseignants dans la qualité du programme Articulation du Master au Ph.D
2. Former une masse critique de Ph.D et d'Agrégés en Economie-Gestion	Nombre de titulaires du Ph.D en proportion du nombre d'habitant du pays Nombre d'agrégés PTCI	Rapports d'activité du PTCI Rapports de la CIEREA.	Réforme du Doctorat et de la préparation au concours de l'agrégation
3. Renforcer la valeur ajoutée régionale du PTCI	Densité et qualité des échanges au sein de la CIEREA et ampleur du soutien aux activités du PTCI	Rapports d'évaluation à mi-parcours.	Respect strict des principes et règles édictés par la CIEREA Soutien attentif et patient des partenaires académiques et financiers

2.4 Résultats de la Phase III

A l'horizon 2010 qui est aussi celui de la fin de Phase III, les résultats par programme se définissent en termes de :

1. Viabilité du Master interuniversitaire mesurée par le nombre croissant d'emplois de haut niveau occupés et d'entrée au programme doctoral.
2. Viabilité du Doctorat interuniversitaire mesurée par le nombre croissant de réussites au Ph.D et au concours d'agrégation.
3. Valeur ajoutée régionale mise en évidence au niveau de la CIEREA et du PTCI.

<i>Hiérarchie</i>	<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Suivi-évaluation</i>	<i>Hypothèses Risques (Résultats/Objectifs)</i>
Résultats escomptés			
Viabilité du Master interuniversitaire	Ratio : candidatures/admissions Candidatures/sélection. Nombre croissant d'emplois de haut niveau occupés. Ratio Thèses et Mémoires soumis/achevés avec succès.	Rapports d'activités.	Nombre croissant de candidats et sélection rigoureuse.
Viabilité du Doctorat interuniversitaire	Nombre croissant de réussites au concours d'agrégation. Ratio articles soumis / publiés. Vitesse de croissance du nombre d'articles soumis.	Rapports d'évaluation.	Nombre croissant de réseaux de recherche et fonctionnement rigoureux.
Valeur ajoutée régionale	Normes et standards reconnus. Nombre et montant de projets dans lesquelles les Facultés, Centres de Recherche et Laboratoires sont impliqués grâce au label PTCI	Rapport d'audit académique	Participation effective des chercheurs à des colloques et des conférences scientifiques de haut niveau.

2.5 Composantes et Programmes d'activités

Composantes		Rapports d'activités Rapports d'évaluation	<i>(Résultats/Composantes)</i>
Composante 1: Master			Les Campus B n'éprouvent pas de difficultés majeures à organiser à accueillir les CCCO
Formation des étudiants au Master	Nombre de bourses		Les étudiants se concentrent sur leurs études

Facultés.	Nbre d'années académique x nbre de sites x nbre de participants Nombre de Facultés B	.	Les infrastructures des Facultés B s'améliorent Les nouveaux campus B sont prêts à accueillir des programmes
Composante 2 : Ph.D			
Formation des doctorants au Ph.D	Nombre d'allocations		Les doctorants participent à l'animation des Facultés sans préjudice pour leur formation
Formation des Formateurs	Nombre de séminaires		La décentralisation de la préparation au concours de l'agrégation est effective
Composante 3 : Leadership et Gouvernance		Rapports d'audit académique	Les organes du PTCI gagnent en indépendance avec la participation de personnalités extérieures au corps enseignant.
Leadership de la CIEREA	Reconnaissance internationale du label		Les Facultés membres de la CIEREA respectent le Règlement intérieur surtout en matière de cotisations et de responsabilité à assumer
Gouvernance et Gestion	Ressources mobilisées (partenaires financiers et académiques)		Financement mobilisé. Accords de partenariat académique conclus

2.6 Système d'Indicateurs

Le Système d'Indicateurs proposé vise à réduire l'incertitude dans la prise de décision. Aussi les indicateurs couvrent l'ensemble des éléments du Cadre Logique.

Indicateurs d'activités pour mesurer ce qu'il advient des ressources et des activités propres. Ces indicateurs permettent d'apprécier l'efficacité et la conformité du programme. Ce sont des indicateurs quantitatifs.

Indicateurs de résultats pour vérifier dans quelle mesure les activités réalisées correspondent aux résultats anticipés à court et moyen terme. Ces indicateurs permettent d'apprécier l'efficacité du programme et le degré d'atteinte des objectifs. Ce sont des indicateurs quantitatifs et qualitatifs.

Indicateurs d'objectifs, pour vérifier dans quelle mesure les composantes réalisées permettent d'atteindre l'objectif ultime du programme. Ces indicateurs permettent d'apprécier la cohérence des objectifs avec les moyens Ce sont des indicateurs quantitatifs et qualitatifs.

Indicateurs de but pour mesurer les interactions entre le programme et son environnement académique. Ces indicateurs permettent d'apprécier la cohérence des objectifs entre eux et l'effectivité du programme. Ce sont des indicateurs qualitatifs.

Indicateur d'impact pour anticiper l'impact d'évolutions futures sur la vision. Cet indicateur permet d'apprécier la robustesse de la vision, sa pertinence et la pérennité du programme. Ce sont des indicateurs qualitatifs.

2.7 Hypothèses, Risques et Mesures à prendre

Hypothèses Risques	Estimation des risques	Mesures de minimisation
<i>Classification des risques : E (Risque élevé) ; S (Risque significatif) ; M (Risque modéré) ; N (Risque négligeable).</i>		
Mission/Vision		
Les Facultés mettent en œuvre des stratégies non-coopératives La Phase III ne démarre pas en 2006	N	La tradition de coopération est bien établie entre les Facultés des pays francophones Des dispositions sont prises pour assurer la continuité entre la Phase II et III
But/Mission		
Le concours de l'agrégation reste un obstacle difficile à franchir pour les enseignants	S	Le Conseil Académique veille à la bonne préparation des docteurs PTCI au concours en sélectionnant les meilleurs enseignants parmi les postulants
(Objectif/But)		
Multiplication des crises et grèves qui paralysent les Facultés et instabilité du financement de leurs activités	E	Les Gouvernements négocient mieux avec les syndicats d'enseignants et les étudiants et respectent les accords
Le niveau de sélection baisse	N	La pression de la demande reste élevée dans tous les pays
Respect strict des principes et règles édictés par la CIEREA Soutien attentif et patient des partenaires académiques et financiers	M	Le principe de renouveler les instances limitent les conflits d'intérêt
Hypothèses Risques (Résultats/Objectifs)		
Les meilleurs étudiants sont de moins en moins attirés par le Master	N	
Les réseaux de recherche rencontrent des difficultés de fonctionnement	M	Les enseignants chercheurs s'impliquent de plus en plus
La participation aux colloques et aux conférences scientifiques de haut niveau est limitée	M	En organisant les siennes, la CIEREA et le PTCI améliorent la visibilité des chercheurs et enseignants
(Résultats/Composantes)		
Les Campus B rencontrent des difficultés à organiser à accueillir les CCCO/M2A	M	La Direction du PTCI et le Conseil Académique sont en mesure de prévenir ce risque
La bourse devient insuffisante et les étudiants ne sont pas motivés	M	Le montant de la bourse est relevé
La qualité des infrastructures des Facultés B se dégradent Les nouveaux campus B sont loin d'être	M	Les Campus B y compris mes nouveaux reçoivent des subventions et se dotent de plan d'action réalistes pour améliorer la

prêts		qualité de l'infrastructure
Les doctorants sont débordés par les activités des Facultés et les allocations sont insuffisantes	M	Le contrat qui lie le doctorant à la Faculté précise le volume et la nature des tâches à réaliser
La décentralisation de la préparation au concours de l'agrégation se heurte à des difficultés	M	Le coût de la préparation hors d'Afrique est si élevé que le PTCI est en mesure de convaincre les partenaires académiques de la nécessité de décentraliser
Les conflits d'intérêt sont fréquents au sein des organes du PTCI	M	Le règlement intérieur du PTCI précise les conditions de nominations et de fonctionnement des organes
Les Facultés ne cotisent pas et le laxisme prévaut au sein de la CIEREA	M	Le Secrétariat exécutif de la CIEREA traite au cas par cas la situation des Facultés qui ne cotisent pas
Certains partenaires financiers et académiques sont défaillants	M	Lors de la réunion de restitution, certains d'entre eux ont réitéré leur engagement à soutenir la Phase III

Chapitre III : Mise en œuvre de la Phase III

1. Principes de la mise en œuvre

La stratégie de mise en œuvre de la Phase III est étroitement liée au nouveau cadre de référence utilisé pour la formation. La transformation du DEA en Master et du Doctorat en Ph.D oblige à modifier la mise en œuvre du PTCI. Le tableau retrace les évolutions entre les deux phases.

Evolutions de la mise en œuvre entre les deux phases

	Phase II	Phase III
Objectifs	<p>Renforcer la composante développement institutionnel ;</p> <p>Continuer l'effort d'amélioration du programme DEA ;</p> <p>Introduire des techniques pédagogiques innovatrices permettant de s'ajuster aux conditions évolutives de la discipline et de porter le PTCI au sommet de l'excellence ;</p> <p>Améliorer la visibilité du programme.</p>	<p>Consolider le Master</p> <p>Former une masse critique de Ph.D et d'Agrégés</p> <p>Renforcer le Leadership la Gouvernance et la Gestion</p>
Stratégie	<p>Bourses DEA et doctorat</p> <p>Développement institutionnel</p> <p>Capacités des enseignants</p>	<p>Formation des étudiants au Master Facultés.</p> <p>Formation des doctorants au Ph.D</p> <p>Formation des Formateurs</p> <p>Leadership de la CIEREA</p> <p>Gouvernance et Gestion</p>
Appui	Direct	Direct et indirect

Le programme de formation s'opérationnalise au niveau des Facultés et des Centres de recherche, dans le but de consolider leurs capacités d'adoption du Master et du Ph.D. Dans cette perspective, elles bénéficieront d'un soutien direct sous forme de programme de développement institutionnel et de programme de renforcement des aptitudes d'habilitation des enseignants et chercheurs. Ces deux programmes concernent surtout les Facultés B.

La coordination et la flexibilité constituent des principes essentiels de la mise en œuvre :

- Coordination des programmes par le siège du PTCI pour maintenir la cohérence globale entre les objectifs et entre les objectifs et les moyens mis à la disposition du PTCI

- Coordination des activités de formations au niveau des Facultés pour favoriser l'harmonisation des programmes de formation et la complémentarité
- Coordination entre le programme Master et le programme doctoral
- Coordination entre le PTCI et l'AERC (CMP et CPP)
- Flexibilité pour répondre à la demande émanant des Facultés
- Flexibilité pour adapter le programme à la demande
- Flexibilité pour répondre à des besoins prioritaires imprévisibles en début de phase.

Pour tenir compte de la demande spécifique de chaque Faculté A ou B et des pays, le PTCI sera structuré autour du Master qui offre un triple profil : professionnel, spécialisé et recherche. Il sera délivré sur 4 Campus pour un nombre total d'étudiants admis de 100 maximum, à orienter selon leurs aptitudes entre ces trois profils à raison d'un tiers maximum du nombre d'entrées, par profil soit 30. Les Facultés sont invités à adopter un positionnement stratégique clair en termes de pôles disciplinaires, thématiques ou sectoriels.

2. Outils de la mise en œuvre

L'appui direct est fourni sous forme de bourses, allocations, rémunérations, honoraire aux intervenants du PTCI : étudiants, doctorants, enseignants, chercheurs, experts, personnel permanent

L'appui indirect est fourni sous forme de subventions et de personnes ressources recrutés par le PTCI pour faciliter la mise en œuvre des mesures d'accompagnement. Cet appui ne prend jamais en charge l'ensemble des besoins identifiés et suppose toujours une contribution des Facultés ou de la CIEREA quand il leur est destiné, par exemple les locaux, le salaire des enseignants...

La mise en œuvre des « doctoriales » et des « agrégatiales » en Afrique francophone exige un appui spécifique à la Faculté qui s'engage à les accueillir. L'objectif étant de vaincre la fatalité de l'échec et de la médiocre performance des Facultés d'Economie, la Faculté d'accueil devra faire appel à des académiciens internationalement reconnu comme faisant partie des meilleurs dans leur domaine et offrant des garanties d'indépendance et de neutralité pour mieux orienter les doctorants et les postdoctorants vers les domaines prioritaires. Cet appui sera fourni de concert avec le Conseil académique et la Direction du PTCI, sous forme d'expertise et de logistique de formation quand elle exige le recours à la formation à distance ou l'organisation de classes virtuelles.

Stratégie de mise en œuvre

Composantes	Programme	Appui direct	Appui indirect	
			Subventions de fonctionnement et d'équipement	Ressources humaines
Composante 1: Master				
	Formation des étudiants au Master	Bourses Master Bourses d'excellence		
	Facultés.	Rémunérations complémentaires des enseignants	Bureaux Salles de classe Stations de travail informatique Consommables Bibliothèque et Valises numériques pour les enseignants	Audit académique Plan qualité Plan de performance
Composante 2 : Ph.D				
	Formation des doctorants au Ph.D	Allocation de recherche		
	Formation des Formateurs	Bourses de formation		
Composante 3 : Leadership et Gouvernance				
	Leadership de la CIEREA		Publications pédagogiques et didactiques	Confection du Site web
	Gouvernance et Gestion	Dépenses de fonctionnement et d'équipement		

Chapitre IV : Les Programmes : finalité, structure et contenu

1. Programme de Formation au Master interuniversitaire « PTCI »

1.1 Finalité

La finalité du Master est de former des économistes de classe mondiale dans les domaines prioritaires pour les économies nationales, les organisations économiques et financières régionales et continentales. Un nombre réduit d'entre eux accéderont au programme doctoral et à la préparation au concours de l'agrégation, en vue de combler le déficit des Facultés en enseignants de rang magistral.

1.2 Structure et organisation

Au cours de la Phase III, le Master conservera les mêmes caractéristiques que durant les deux dernières phases.

- Nombre de Campus : 8
- Nombre de promotion : 4 soit 1 tous les deux ans ;
- Nombre de participants : 20 par campus ;
- Profil des étudiants : pour la première année la sélection se fera parmi les titulaires actuels de la Maîtrise d'Economie. Pour les promotions elle se fera au niveau de la Licence format LMD ;

La durée reste la même, en 21 mois dont 3 mois pour la rédaction du mémoire.

Les étudiants admis continuent de bénéficier de bourses ou de subventions pour la durée totale des cours.

Les modalités de sélection ne changent pas.

L'actuel DEA sera transformé en Master interuniversitaire selon le format retenu par le système LMD, avec la structure suivante :

- M1 : équivalent au Tronc Commun ;
- M2 : équivalent aux Cours du Campus Commun à Option ;
- Mémoire de recherche ou de stage : équivalent au Mémoire du DEA.

Les évolutions au niveau de la structure portent sur les points suivants :

- M1 : inchangé
- M2 : l'organisation des Campus sera décentralisé au niveau des Facultés de catégorie B ;

- Le Mémoire comporte une orientation professionnelle et une orientation recherche selon que l'étudiant désire poursuivre la formation au niveau doctoral ou non.

M1 sera toujours organisé par les Facultés B. Le principe du transfert de l'organisation de M2A (ancien CCCO) aux niveaux des mêmes Facultés et retenu après une année de transition, au cours de laquelle toutes les implications de ce transfert seront évaluées et les obstacles aplanis.

1.3 Contenu

M1 porte toujours sur les matières fondamentales suivantes :

- Macroéconomie : 75 h
- Economie du développement 75h
- Méthodes économétriques et quantitatives : 75h
- Méthodologie de la recherche : 50h

Le principe d'une révision du contenu est arrêté, pour renforcer les profils, compte tenu des développements théoriques et instrumentaux récents.

Aperçu des profils à renforcer	
Lacunes à combler	<u>Profils à renforcer</u>
	<p>Maîtrise des outils : Techniques économétriques avancées, analyse des données, équations simultanées</p> <p>Base théorique: dans les domaines fondamentaux de la macro et de la microéconomie</p> <p>Ouverture culturelle nationale, régionale</p> <p style="text-align: center;"><u>Profils ou domaines à introduire</u></p> <p>Maîtrise des outils : Analyse des données statistiques, Langues, Informatique (EAD, Internet, Logiciels, Base de Données) Méthodologie de la recherche</p> <p>Base théorique : dans les domaines fondamentaux et avancés : théorie et économie des contrats, théorie des jeux, théorie des choix collectifs, économie de l'information, randomisation,</p> <p>Aptitudes de travail en réseau : Gestion d'équipe, innovation pédagogique, communication, partage des connaissances.</p> <p>Ouverture culturelle locale, internationale</p> <p>Capacités de simulation, d'anticipation, d'adaptation, de réaction rapide, de recherche, d'analyse, de conception, d'évaluation, de mise en œuvre et de gestion de programmes/projets, leadership, négociation</p>

M2 sera remanié en vue d'offrir des spécialisations dans les domaines jugés prioritaires pour la recherche et pour l'analyse économique.

Phase II	Phase III Orientation professionnelle	Phase III Orientation recherche
Monnaie, Finance, Banque	Economie financière (macro et micro) Central Banking	Economie financière (macro et micro)
Economie internationale	Commerce et Développement	Economie internationale Régionale et inter-régionale
Economie des ressources humaines	Economie des migrations	Organisation industrielle
Economie du Travail	Gestion et Organisation industrielle ou Economie régionale, inter-régionale, locale et urbaine	Economie et Gestion des ressources naturelles et agricoles
Economie publique	Economie de la santé ou Economie des ressources naturelles, agricoles et environnementales	Economie publique, locale et urbaine
Finances Publiques	Analyse des politiques et Gestion économique	Politiques publiques

Les cours seront toujours organisés par deux enseignants dont la sélection est validée par le Conseil Académique. Ils seront complétés par des conférences animées par des professionnelles et des académiciens.

1.4 Mesures d'accompagnement

La transformation du DEA en Master fera l'objet d'une planification rigoureuse à l'initiative du Conseil Académique. Ce dernier devra se pencher sur les modalités pratiques pour :

- articuler le DEA et le doctorat
- assurer l'autonomie financière et de gestion des facultés ;
- assurer la cohérence de la filière « sciences économiques et de gestion » et promouvoir l'interdisciplinarité ;
- accompagner les étudiants et les enseignants ;
- organiser la mobilité ;
- financer la transformation.

2 Programme de Formation au Ph.D interuniversitaire « PTCI »

2.1 Finalité

La finalité du Programme doctoral est de former des économistes de classe mondiale dans les domaines prioritaires pour l'enseignement et la recherche. Ceux d'entre eux qui réussiront à soutenir la thèse avec mention bénéficieront d'une préparation complémentaire afin de passer le concours de l'agrégation en Economie Gestion.

2.2 Structure, organisation et contenu

Le programme doctoral sera entièrement remanié en s'inspirant des meilleurs pratiques d'organisation du type Ph.D. il comporte des cours, des séminaires, des ateliers de recherche et une participation à des conférences et des journées scientifiques organisées par le PTCI et la CIEREA.

- Nombre de Campus : à terme, 4 Facultés disposant d'un Centre de recherche et d'un laboratoire.
- Nombre de promotion : 4 soit 1 tous les deux ans ;
- Nombre de participants : 6 par campus ;
- Profil des doctorants : ce sont des titulaires du Master ou du DEA PTCI avec une moyenne de 12 sur 20 en M2.

La durée du programme est de 4 ans.

Projet de programme doctoral

	Modèle du Ph.D	Format actuel (équivalent au LMD)
1^{er} année	Cours de base (en accéléré) : micro-, macroéconomie, économétrie, organisation industrielle, économie et finance internationale,	Sélection de 25 doctorants Choix du thème Recherche documentaire Enquêtes Présentation de la thèse devant un jury (en principe au bout de 3 ans, mais ce délai n'est pas respecté)
	Séminaires hebdomadaires d'approfondissement	
2^e année	Cours avancés : micro-, macroéconomie, économétrie, organisation industrielle, économie et finance internationale	
	Séminaires hebdomadaires d'approfondissement	
3^e année	Choix du thème	
	Conduite du programme de recherche	
	Production de papiers et documents de travail spécifiques	
4^e année	Préparation de trois essais de haut niveau	
	Soutenance de la thèse	
	Publications dans des revues scientifiques	

Les doctorants bénéficieront d'une allocation de recherche pendant toute la période en contrepartie d'une participation à l'animation de la Faculté.

Le programme comporte des cours obligatoires, des séances d'approfondissement des approches théoriques, historiques, institutionnelles, de maîtrise des applications et des outils techniques, de la réflexion et de la production d'essais selon la séquence suivante.

L'objectif est d'attirer les doctorants les plus productifs pour assurer le renouvellement des enseignants en fin de carrières et le remplacement d'autres du fait d'une mobilité incessante des enseignants.

Ce parcours est destiné à offrir les aptitudes exigées d'un bon professeur de 3^e cycle en matière d'habilitations à :

- diriger des recherches en économie et en gestion ;
- diriger des équipes pédagogiques ;
- conduire des recherches la politique scientifique de la discipline, à gérer des Facultés et des programmes de renforcement des capacités.

Phase II	Phase III Orientation recherche	Phase III Orientations pour le choix du thème et des articles
Monnaie, Finance, Banque	Economie financière (macro et micro)	Marchés financiers Nouvelles puissances économiques Blanchiment de l'argent sale Facilité post conflit du FMI
Economie internationale	Economie internationale Régionale et interrégionale	Nepad - PACT /Infrastructures Union africaine Programme Economique Régional de l'UEMOA/CEMAC CEEAC (Grands Lacs)
Economie des ressources humaines	Organisation industrielle et Gestion	Economie des connaissances Economie de guerre Trafic d'armes et de stupéfiants - TIC - Internet - Réseaux virtuels Nano Structures
Economie du Travail	Economie et Gestion des ressources naturelles, agricoles et environnementales	Crise énergétique Désertification OGM
Economie publique	Economie publique, locale et urbaine	Gouvernance Transparence et de responsabilité Démocratie économique
Finances Publiques	Finances et Gestion des Dépenses Publiques	Gouvernance globale (FMI/BM/OMC) - OMDs APE Terrorisme international Sida Redéploiement des puissances criminelles et mafieuse en Afrique

2.4 Mesures d'accompagnement

Les Facultés appelées à organiser le Programme Doctoral sont tenus de préparer minutieusement leur plan d'action qui sera soumis à la validation du Conseil Académique.

Le Plan d'action en vue de la préparation du Ph.D communique aussi clairement que possible pour répondre aux attentes des doctorants. Il fournit un système de mentoring adéquat et informe largement les doctorants des possibilités de carrières existantes, surtout pour ceux qui ne préparent pas le concours de l'agrégation.

3. Programme de Formation des Formateurs

3.1 Finalité

La finalité de Formation des Formateurs est de combler le déficit des Facultés en enseignants de rang magistral et de renforcer leurs aptitudes d'habilitation à :

- diriger des recherches en économie et en gestion ;
- diriger des équipes pédagogiques ;
- conduire des recherches pédagogiques et didactiques, gérer des Facultés et des programmes de renforcement des capacités.

Un nombre limité d'entre eux accéderont au programme de formation des formateurs et après sélection, aux sessions de préparation sur place en Afrique au concours de l'agrégation, en vue d'accéder au titre de professeur de rang magistral.

3.2 Structure, organisation et contenu

Au cours de la Phase III, le Programme de formation des formateurs sera entièrement renouvelé.

- Nombre de Campus : 1
- Nombre de promotion :
 - Mise à niveau 3 soit 1 tous les 2 ans à raison de 3 semaines par session
 - Préparation aux différents examens du CAMES : 3 soit 1 tous les deux ans à raison de 3 semaines par session ;
- Nombre de participants : 25 par promotion ;
- Profil des enseignants : la sélection se fera parmi les enseignants du PTCI affichant une volonté réelle de passer le concours de l'agrégation. Les jeunes enseignants issus du PTCI bénéficieront d'une attention particulière.

La durée des sessions est de 3 semaines.

Les enseignants admis bénéficieront d'une allocation couvrant les frais de transport et de séjour pour la durée totale des sessions.

La sélection des encadreurs se fera sur appel d'offre international auprès d'une liste restreinte des enseignants-chercheurs issus des 300 Programmes doctoraux en Economie les mieux classés du monde.

4. Programme de Développement institutionnel des Facultés et des Centres de Recherche

4.1 Finalité

Renforcer le rôle des Facultés et des Centres de Recherche dans la conduite de programme interuniversitaire au niveau Master et Doctorat en conformité avec le système LMD et les meilleures pratiques de formation supérieure.

3.4.2 Structure, organisation et contenu

Le programme apportera un soutien à la mise en place de 'infrastructure de base pour accueillir les programmes de formation du PTCI sous forme de

- subventions de fonctionnement de l'administration des programmes de formation
 - o secrétariat
 - o bureautique
 - o communication ;
- subvention d'équipement sous formes de
 - o matériel pédagogique et informatique et gestion de réseau ;
- subvention d'appui à la recherche et à la formation sous forme de
 - o frais complémentaires des enseignants de M1 et M2 et s'il a lieu
 - o frais complémentaires d'encadrement de la thèse
 - o frais complémentaires d'organisation de sessions de formation de formateur.

Le programme se concentre sur les Facultés de Catégorie B qui s'engagent à organiser le CCCO décentralisé et transformé en M2A et celles qui sont en mesure d'accueillir les sessions de formations de formateurs. Les nouvelles Facultés admises en Catégorie B au cours de la Phase III seront aussi un domaine de concentration du programme.

4.2 Mesures d'accompagnement

Les Facultés appelées à bénéficier du programme d'appui institutionnel devront préparer un plan de performance mis à jour annuellement. Ce plan fait apparaître la performance dans les réalisations, ce qui reste à faire et les actions nouvelles éventuelles. Ce plan sera validé par le Conseil Académique.

Les Facultés qui le souhaite seront incluses dans la liste des Facultés devant faire l'objet de l'Audit Académique organisé par le PTCI, en vue de diffuser les normes et standards d'excellence dans l'enseignement supérieur. Elles devront prendre en charge les frais consécutifs à cet audit

5. Programme de Renforcement des capacités de Gouvernance et de Gestion du PTCI

5.1 Finalité

Doter les organes du PTCI des instruments de pilotage, de gestion des connaissances, de gestion des compétences et de gestion administrative, financière et comptable, indispensable au bon fonctionnement de la Phase III. Au cours de cette dernière, le processus de désengagement des partenaires financiers devrait commencer, à mesure que la viabilité et la pérennité du PTCI seraient assurées.

3.5.2 Structure et organisation

Le programme fournira les ressources nécessaires à

- l'organisation matérielle des réunions statutaires ;
- la conduite des audits, revues, évaluations, rapports et études spéciales ;
- la préparation des supports et autres documents ;
- l'aménagement des locaux, salles de classe et bureaux
- la formation du personnel.

5.3 Contenu

Gouvernance

Le dispositif de gouvernance sera reconduit au niveau du Conseil d'Administration. Sa structure sera conforme aux meilleures pratiques de gouvernance d'institutions universitaires. La présence d'administrateurs indépendants sera renforcée et effective en plus de celle des partenaires financiers et académiques. Le principe de renouvellement réguliers des membres, d'équilibre entre les Facultés et de rajeunissement est maintenu.

Au besoin un Comité Exécutif aura en charge le suivi rapproché de la Phase III. Ce Comité sera composé d'un nombre réduit de membres du CA plus disponibles que les autres.

Des modifications interviendront au niveau des organes consultatifs et de la direction du PTCI. Le Comité Scientifique et le Comité des Bourses et Subventions sont remplacés par un Conseil Académique. Le mandat de ce dernier sera élargi afin d'assurer son autorité académique sur tout le programme. Il veillera au respect des caractéristiques de l'excellence dans l'enseignement supérieur et élaborera un plan qualité pour les Facultés.

La Direction du PTCI aura un rôle plus exécutif et de coordination des programmes dans la mesure où le Directeur sera déchargé des fonctions de gestion courante des programmes, en particulier de l'organisation matérielle du CCCO nouvelle formule.

Il se concentrera sur la performance globale, la mobilisation des ressources et la visibilité du label PTCI.

Le Directeur de la Phase III aura un profil de gestionnaire de programme de formation supérieure et doit offrir des garanties solides d'indépendance et d'autorité académique.

Le Directeur veillera à l'organisation régulière des réunions, à l'actualisation du Plan annuel de Performance du PTCI ou tableau de bord.

Gestion

Le Master et le Ph.D seront placés sous l'autorité de deux Coordonnateurs présentant le même profil que le Directeur du PTCI. Ils travailleront en étroite collaboration avec les Facultés pour leur apporter tout l'appui nécessaire. Ils auront surtout à s'assurer de la conformité des programmes aux spécifications adoptées et au respect des normes de qualité aussi bien pour les Facultés, que pour les Centres de recherche et les Laboratoires.

Le Coordonnateur administratif et financier assurera comme dans les phases précédentes les tâches de gestion autre qu'académique. Il assurera la gestion des ressources matérielles et humaines et des moyens logistiques du programme. Il veillera à l'intégration du système d'information et de gestion entre les Facultés et la Direction du PTCI, à l'information des étudiants et à la communication avec les partenaires et les autres parties prenantes. A cet égard il aura la responsabilité de la confection du Bulletin d'information et de l'administration du site web. Il aura aussi la charge de réunir tous les éléments nécessaires à la préparation du rapport annuel et à sa diffusion.

Le manuel de procédures définit les conditions de gestion du projet, les modalités des déplacements, les indemnités, la rémunération du personnel et des intervenants ainsi que les conditions de prise en charge des participants.

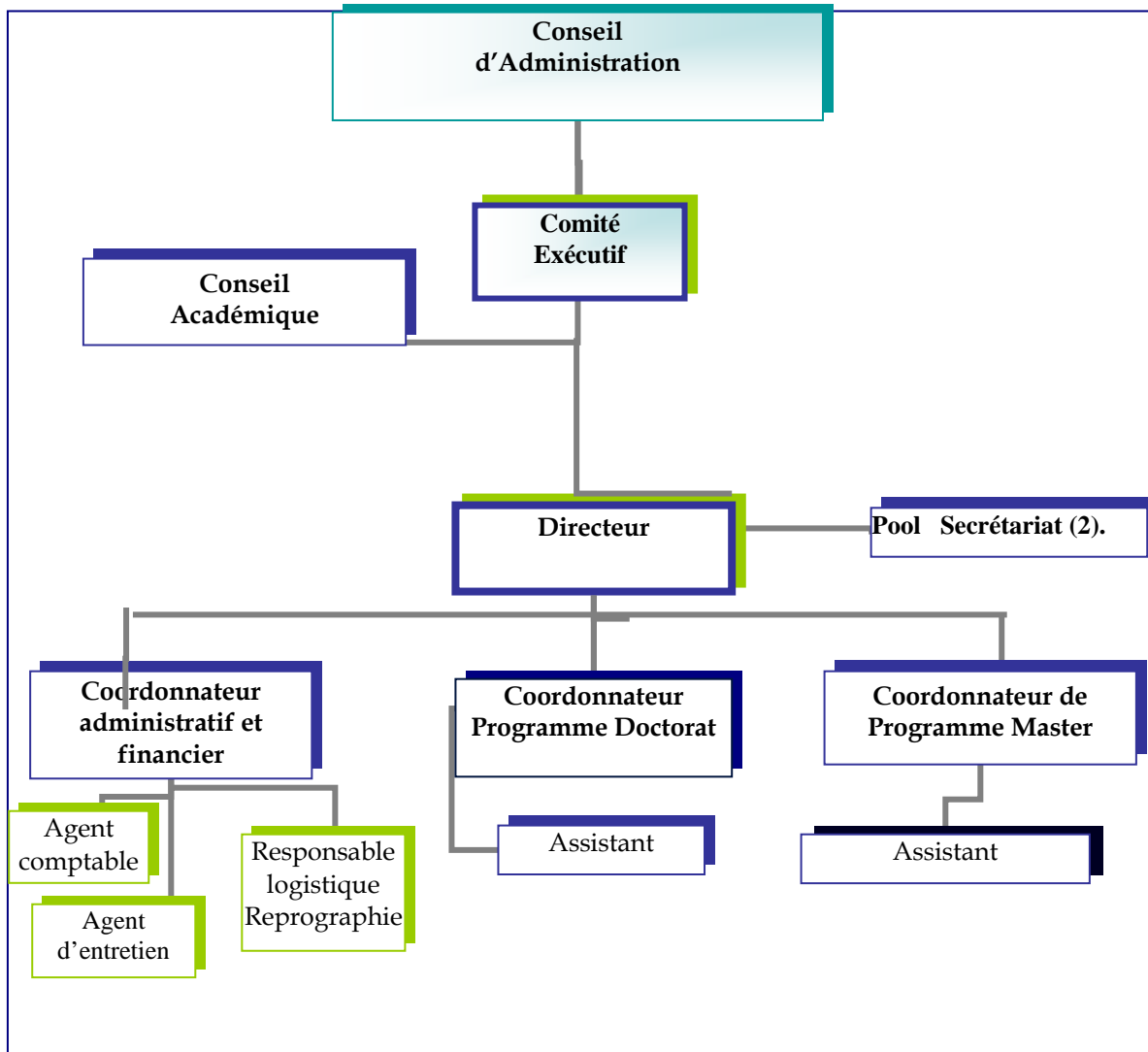
5.4 Gestion des ressources allouées aux Facultés

La gestion des subventions allouées aux Facultés est assurée selon les procédures en vigueur dans chaque Faculté à condition qu'elles soient conformes avec les procédures du programme. Le Doyen en est le principal responsable.

Le système d'information et de gestion du 3^e cycle des Facultés devra en tout état de cause être accessible depuis le siège du PTCI à travers le site web via un réseau intranet.

Les Facultés sont encouragées à recruter un Agent Comptable et Financier pour éviter les risques de fongibilité des fonds alloués dans ceux de l'Université.

5.5 Organigramme



6. Programme de Renforcement du rôle de la CIEREA : leadership et excellence dans l'enseignement supérieur de l'Economie et de la Gestion

6.1 Finalité

Améliorer la visibilité de la CIEREA et renforcer son rôle de plaidoyer.

6.2 Structure et organisation

Le programme apporte un appui financier aux publications pédagogiques et didactiques qui concernent la discipline. Il fournit aussi à la demande des ressources humaines pour réaliser des activités à la diffusion sur papier et sur site web.

6.3 Mesures d'accompagnement

Le Secrétariat Exécutif de la CIEREA devra préparer un plan de performance mis à jour annuellement. Ce plan fait apparaître la performance dans les réalisations, ce qui reste à faire et les actions nouvelles éventuelles. Ce plan devra indiquer clairement la situation des Facultés membres au regard du Règlement intérieur en termes de cotisations et d'effort de mise à niveau.

Chapitre V. Indicateurs et Plan Annuel de Performance

La mesure régulière de la performance du projet constituera un volet important des activités de la Phase III afin de répondre à la question de savoir si le PTCI atteint ses objectifs à savoir :

- Consolider les acquis des Facultés en matière de formation au Master et au Doctorat.
- Mettre les produits du PTCI au service des programmes et des initiatives de développement économique des pays.
- Renforcer la valeur ajoutée régionale du PTCI.

Le nombre d'indicateurs de performance est limité à 5 indicateurs synthétiques dont 3 sont des indicateurs qualitatifs.

Les indicateurs retenus sont d'ordre quantitatif et qualitatif. Ils feront l'objet d'une révision régulière.

1. Indicateurs quantitatifs et qualitatifs

a. Produits : nombre de participants (étudiants, doctorants, enseignants, chercheurs, intervenants extérieurs), de cours, de séminaires, d'ateliers et de conférences organisés et de publications ;

b. Dépenses : coût unitaire par participant et par programme.

Indicateurs qualitatifs :

c. Capacités des Facultés, Centres de Recherche et Laboratoires : changement de niveau des capacités ;

d. Capacités des participants ;

e. Contribution des parties prenantes à la performance globale du Programme: Direction du PTCI, Coordonnateurs de programmes, Organes (Conseil d'Administration et Conseil Académique), Partenaires financiers.

1.1 Indicateurs quantitatifs

Les indicateurs quantitatifs sont fixés au début de la phase. Leur évolution mesurée tous les ans et cumulée à mi-parcours et la fin du projet.

La structure et la décomposition des indicateurs quantitatifs se présentent comme suit :

Indicateurs Quantitatifs	Prévu	Réalisé
1. Produits		
1.1 Programme Master		
Nbre de Faculté des Cat. B	8	
Nbre de subventions de démarrage	8	
Nbre subventions de Fonctionnement des facultés de catégorie B	32	
Nbre d'étudiants 1ere année	800	
Nbre d'étudiants CCCO 2006 12ème Promotion	110	
Nbre d'étudiants CCCO	760	
Nbre d'étudiants 2ème année 12ème Promotion *	110	
Nbre d'étudiants 2e année	542	
Nbre de diplômés	652	
Nbre total d'étudiants en MASTER	1 452	
BOURSES		
CATEGORIE B		
Nbre de boursiers Cat.B 2ème année 12ème Promotion*	10	
Nbre de boursiers Cat.B 1ère année**	80	
Nbre de boursiers Cat.B 2ème année	60	
Nbre total de boursiers Cat B	150	
CATEGORIE A		
Nbre de boursiers Cat.A 2ème année 12ème Promotion*	25	
Nbre de boursiers Cat.A 1ère année **	400	
Nbre de boursiers Cat.A 2ème année	300	
Nbre total de boursiers Cat. A	725	
BOURSES D'EXCELLENCE		
Nbre total de boursiers	902	
AIDE AUX NON BOURSIERS		
Nbre total d'étudiants aidés 2ème année 12ème Promotion	75	
Nbre total d'étudiants aidés 1ère année	235	
Nbre total d'étudiants aidés 2ème année	165	
Nbre total d'étudiants aidés	475	
Nbre total de boursiers et aidés	1 377	
1.2 Programme Doctoral Ph.D		
Nbre de doctorants 3ème Promotion	25	
Nbre de doctorants 4ème Promotion	25	
BOURSES		
Nbre de doctorants 3ème Promotion	100	
Nbre de doctorants 4ème Promotion	50	
Sous-total	150	
Séminaires doctoraux (approfondissement et recherche)	36	
1.3 Programme de Formation des Formateurs		
Séminaires et Ateliers		
- Macro économie; Economie Internationale; Economie Publique	4	
- Econometrie; Mathématiques Statistiques Financières	4	
- Micro économie; Organisation Industrielle; Gestion	4	

Nbre d'experts/consultants 2/matière	24	
Durée 3 semaines/matière	72	
Révision des Syllabus des Cours		
- Cours Communs		
- Cours de spécialisation		
1.4 Developpement Institutionnel des Facultes		
Nbre de Faculté des Cat. B	8	
Nbre de subventions de démarrage	8	
SUBVENTIONS AUX FACULTES		
Subventions démarrage (EQUIPEMENTS)		
Nombre de facultés		
Nbre de subventions de démarrage	16	
Montant de la subvention de démarrage (30.000.000/Faculté B)	480 000 000	
Subventions d'appui pédagogique (fonctionnement)		
Nombre de facultés		
Montant des subventions de fonctionnement (25.000.000/Fac B/an	800 000 000	
Subventions de Développement Institutionnel		
Nombre de facultés		
Equipements (30.000.000 par FAC CAT.A aux 15 meilleures)	450 000 000	
1.5 Renforcement du Role De Leadership de La CIEREA		
PUBLICATIONS DE LA CIEREA		
Nbre d'ouvrages	4	
Nbre d'auteurs/Contributeurs	12	
Nbre de Référés	4	
Nbre de réunions (3 réunions/ouvrage)	12	
Durée par réunion (3 nuitées) par réunion	12	
Durée des réunions (3 nuitées) par réunion	144	
Nbre de participants par réunion et par ouvrage	16	
Nbre total de participants pour les réunions/ouvrage	48	
1.6 Gouvernance et Gestion		
Conseil d'Administration du PTCI		
Nbre de réunions	8	
Nbre de voyageurs	32	
Durée par réunion (nuitées)	16	
Conseil Académique du PTCI		
Nbre de réunions	8	
Nbre de voyageurs	28	
Durée par réunion (nuitées)	16	
Conseil Académique du PTCI		
Nbre de réunions	8	
Nbre de voyageurs	28	
Durée par réunion (nuitées)	16	
EQUIPEMENT DE LA DIRECTION DU PTCI		
FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION		
Salaires et charges du personnel		
Réunions PTCI		

Coûts d'Opération		
Promotion & Visibilité		
MANUELS & PUBLICATIONS		
PUBLICATIONS DU PTCI		
POLYCOPIES		
ENSEIGNEMENT A DISTANCE		
EQUIPEMENTS		
FONCTIONNEMENT		
ATELIER D'UNIFORMISATION		
ENSEIGNEMENT A DISTANCE		
2. Dépenses (Coût unitaire : budget/nombre de participants)	(à calculer au début de la phase III)	
Master		
Tronc Commun M1		
CCCO M2 (année 1)		
CCCO M2 (année 2 à 4)		
Total		
Doctorat		
Cours d'approfondissement (année académique)		
Séminaires de formation à la recherche/ Doctoriales (1 par trimestre)		
Total		
Formation des formateurs		
Sessions de préparation aux promotions académiques		
Total		

1.2 Indicateurs qualitatifs

La Phase III vise à consolider les acquis des Facultés en matière de formation au Master et au Doctorat, à mettre les produits du PTCI au service des programmes et des initiatives de développement économique des pays et à renforcer la valeur ajoutée régionale du PTCI.

La performance qualitative se matérialise

- pour les Facultés, centres de recherche et laboratoires :
 - o par le changement de niveau des capacités de base pour la conception, la mise en œuvre et la gestion de programmes de formation au Master, de formation par et à la recherche, de formation des formateurs,
- pour les enseignants chercheurs :
 - o par l'acquisition des capacités d'habilitation pour prendre en charge les besoins des Facultés et Centres de recherche en personnel d'encadrement de rang magistral ;
- pour les doctorants :
 - o par l'acquisition des capacités recherche, d'analyse, de modélisation, de prise de décision, de gestion et d'évaluation économique pour prendre en charge les besoins des Facultés et Centres de recherche en personnel d'encadrement et ceux des organisations économiques et financières

régionales et continentales en économistes et experts scientifiques de haut niveau

- pour les étudiants qui s'arrêtent au niveau Master :
 - o par l'acquisition des capacités d'analyse, de modélisation, de prise de décision, de gestion et d'évaluation économique pour prendre en charge les besoins des économies nationales en économistes et experts de haut niveau.

La performance sera appréciée à l'aide des supports et pour les niveaux suivants :

Niveau	Supports
Participants aux cours, séminaires et ateliers	Questionnaire d'enquête réalisée par le programme auprès de tous les participants Revue à mi-parcours par un consultant extérieur et sondage auprès d'un échantillon de participants Evaluation finale par un consultant extérieur.
Facultés	
Formateurs	
Direction de PTCI	
Global	

2. Contribution des parties prenantes à la performance globale

La contribution des parties prenantes se mesure à l'aide d'une échelle de notation de la performance qui pourrait être graduée par exemple de « excellente » à « inacceptable ». Elle est évaluée à mi-parcours et à la fin De la Phase III.

Facultés de Catégorie B

La contribution des Facultés de Catégorie B bien que multiforme, se mesure à travers deux indicateurs suivants :

Indicateur de conformité

Elles devront un plan d'action annuel indiquant leurs objectifs, les critères de sélection et le projet de liste des participants pour chaque cours et séminaires. L'écart entre cette liste et la liste de participation effective mesure la performance, après identification des facteurs qui ne sont pas sous leur contrôle comme le changement de poste pour les enseignants, le désistement pour les étudiants et les doctorants, etc....

Indicateur de densité des échanges

Cet indicateur mesure la qualité et l'intensité des échanges entre eux et avec les participants et les animateurs à travers le site WEB du PTCI en termes de nombre de connexions et de documents échangés.

Direction du PTCI

La performance du Directeur du PTCI se mesure en termes de :

- *Conformité aux normes et procédures de gestion du Programme*
- *Conformité au plan d'exécution des activités.*

Organes du PTCI

Conseil d'Administration

La performance du Conseil d'Administration se mesure en termes de conformité au plan d'exécution de leurs activités.

Conseil Académique

La performance du Conseil d'Administration se mesure en termes de conformité au plan d'exécution de leurs activités.

Partenaires financiers

La performance des partenaires financiers se mesure par le respect des délais dans la mise en place des concours financiers une fois toutes les conditions préalables remplies par le projet.

Partenaires académiques

La performance des partenaires académiques (essentiellement des Facultés ou Département de 3^e cycle des pays du Nord) se mesure par le respect des accords conclus.

Chapitre VI : Budget

1. Vue d'ensemble

Estimation du Coût du PTCI	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	Total FCFA	USD 1 \$US = 516.9 XOF
Programmes						
Développement institutionnel Facultés	0	650 000 000	200 000 000	440 000 000	1 290 000 000	2495604
Master	834 650 000	1 585 630 000	1 135 630 000	1 375 630 000	4 931 540 000	9539245
Ph.D	286 500 000	366 500 000	779 000 000	464 000 000	1 896 000 000	3667867
Formation des Formateurs	52 627 500	255 030 000	52 627 500	172 277 500	532 562 500	1030083
Gouvernance et Gestion	504 664 000	552 656 560	535 703 960	513 272 160	2 106 296 680	4074637
CIEREA	57 480 000	57 480 000	57 480 000	57 480 000	229 920 000	444780
Total	1 735 921 500	3 467 296 560	2 760 441 460	3 022 659 660	10 986 319 180	21 252 216

Comparaison Phase II et III

Estimation du Coût du PTCI	Phase II FCFA
Rubriques	
DEA (DI Facultés + Organes + Direction PTCI)	4 305 232 200
Doctorat	1 159 450 200
Formation des Formateurs	273 895 200
Publications	135 999 600
EAD	671 975 400
Total	6 546 552 600
Imprévis	654 655 200
Total Général	7 201 207 800

Estimation du Coût du PTCI	Phase III FCFA
Programmes	
DI Facultés	1 290 000 000
Master	4 931 540 000
Ph.D	1 896 000 000
Formation des Formateurs	532 562 500
Gouvernance et Gestion	2 106 296 680
CIEREA	229 920 000
Total	10 986 319 180

2. Données de base

PROGRAMMES	ANNEE ACADEMIQUE				Total
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	
1.1 Programme Master					
Nbre de Faculté des Cat. B	8	8	8	8	8
Nbre de subventions de démarrage	8	0	0	0	8
Nbre subventions de Fonctionnement des facultés de catégorie B	8	8	8	8	32
Nbre d'étudiants 1ere année	200	200	200	200	800
Nbre d'étudiants CCCO 2006 12ème Promotion	110	0	0	0	110
Nbre d'étudiants CCCO	190	190	190	190	760
Nbre d'étudiants 2ème année 12ème Promotion *	110				110
Nbre d'étudiants 2e année		181	181	181	542
Nbre de diplômés	110	181	181	181	652
Nbre total d'étudiants en MASTER	310	381	381	381	1 452
BOURSES					
CATEGORIE B					
Nbre de boursiers Cat.B 2ème année 12ème Promotion*	10				10
Nbre de boursiers Cat.B 1ère année**	20	20	20	20	80
Nbre de boursiers Cat.B 2ème année	0	20	20	20	60
Nbre total de boursiers Cat B	30	40	40	40	150
CATEGORIE A					
Nbre de boursiers Cat.A 2ème année 12ème Promotion*	25				25
Nbre de boursiers Cat.A 1ère année **	100	100	100	100	400
Nbre de boursiers Cat.A 2ème année	0	100	100	100	300
Nbre total de boursiers Cat. A	125	200	200	200	725
<i>** (3 mois de bourses en 2001 et 6 mois en 2005)</i>					
BOURSES D'EXCELLENCE	9	6	6	6	
Nbre total de boursiers	164	246	246	246	902
AIDE AUX NON BOURSIERS					
Nbre total d'étudiants aidés 2ème année 12ème Promotion	75				75
Nbre total d'étudiants aidés 1ère année	71	55	55	55	235
Nbre total d'étudiants aidés 2ème année	0	55	55	55	165
Nbre total d'étudiants aidés	146	110	110	110	475

Nbre total de boursiers et aidés	310	356	356	356	1 377
1.2 Programme Doctoral Ph.D					
Nbre de doctorants 3ème Promotion	25				25
Nbre de doctorants 4ème Promotion			25		25
BOURSES					
Nbre de doctorants 3ème Promotion	25	25	25	25	100
Nbre de doctorants 4ème Promotion			25	25	50
Sous-total	25	25	50	50	150
Séminaires doctoraux (approfondissement et recherche)	6	6	12	12	36
1.3 Programme de Formation des Formateurs					
Séminaires et Ateliers					
- Macro économie; Economie Internationale; Economie Publique	1	1	1	1	4
- Econometrie; Mathématiques Statistiques Financières	1	1	1	1	4
- Micro économie; Organisation Industrielle; Gestion	1	1	1	1	4
Nbre d'experts/consultants 2/matière	6	6	6	6	24
Durée 3 semaines/matière	18	18	18	18	72
Révision des Syllabus des Cours					
- Cours Communs	3				
- Cours de spécialisation		15			
1.4 Développement Institutionnel des Facultés					
Nbre de Faculté des Cat. B	8	8	8	8	8
Nbre de subventions de démarrage	8	0	0	0	8
SUBVENTIONS AUX FACULTES					
Subventions démarrage (EQUIPEMENTS)					
Nombre de facultés	8	8	8	8	
Nbre de subventions de démarrage	8	0	0	8	16
Montant de la subvention de démarrage (30.000.000/Faculté B)	240 000 000	0	0	240 000 000	480 000 000
Subventions d'appui pédagogique (fonctionnement)					
Nombre de facultés	8	8	8	8	
Montant des subventions de fonctionnement (25.000.000/Fac B/an)	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	800 000 000
Subventions de Développement Institutionnel					
Nombre de facultés		15			
Equipements (30.000.000 par FAC CAT.A aux 15 meilleures)		450 000 000	0	0	450 000 000

1.5 Renforcement du Role De Leadership de La CIEREA					
PUBLICATIONS DE LA CIEREA					
Nbre d'ouvrages	1	1	1	1	4
Nbre d'auteurs/Contributeurs	3	3	3	3	12
Nbre de Référés	1	1	1	1	4
Nbre de réunions (3 réunions/ouvrage)	3	3	3	3	12
Durée par réunion (3 nuitées) par réunion	3	3	3	3	12
Durée des réunions (3 nuitées) par réunion	36	36	36	36	144
Nbre de participants par réunion et par ouvrage	4	4	4	4	16
Nbre total de participants pour les réunions/ouvrage	12	12	12	12	48
1.6 Gouvernance et Gestion					
Conseil d'Administration du PTCI					
Nbre de réunions	2	2	2	2	8
Nbre de voyageurs	8	8	8	8	32
Durée par réunion (nuitées)	4	4	4	4	16
Conseil Académique du PTCI					
Nbre de réunions	2	2	2	2	8
Nbre de voyageurs	7	7	7	7	28
Durée par réunion (nuitées)	4	4	4	4	16
Conseil Académique du PTCI					
Nbre de réunions	2	2	2	2	8
Nbre de voyageurs	7	7	7	7	28
Durée par réunion (nuitées)	4	4	4	4	16
EQUIPEMENT DE LA DIRECTION DU PTCI					
FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION					
Salaires et charges du personnel					
Réunions PTCI					
Coûts d'Opération					
Promotion & Visibilité					
MANUELS & PUBLICATIONS					
PUBLICATIONS DU PTCI					
POLYCOPIES					
ENSEIGNEMENT A DISTANCE					
EQUIPEMENTS					
FONCTIONNEMENT					
ATELIER D'UNIFORMISATION					
ENSEIGNEMENT A DISTANCE					

3. Budget du Programme : Développement Institutionnel des Facultés

SUBVENTIONS AUX FACULTES	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	Total
Subventions démarrage (EQUIPEMENTS)					
Nombre de facultés	8	8	8	8	
Nbre de subventions de démarrage	8	0	0	8	
Montant de la subvention de démarrage (30.000.000/Faculté B)	240 000 000	0	0	240 000 000	480 000 000
Total		0	0	240 000 000	240 000 000
Subventions d'appui pédagogique (fonctionnement)					
Nombre de facultés	8	8	8	8	
Montant des subventions de fonctionnement (25.000.000/Fac B/an)	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	
Total		200 000 000	200 000 000	200 000 000	600 000 000
Subventions de Développement Institutionnel					
Nombre de facultés		15			
Equipements (30.000.000 par FAC CAT.A aux 15 meilleures)		450 000 000	0	0	
<i>(Equipements complémentaires facultés cat A)</i>					
Total	0	450 000 000	0	0	450 000 000
TOTAL DEVELOPPEMENT INSTITUTIONEL FACULTES	0	650 000 000	200 000 000	440 000 000	1 290 000 000

4. Budget du Programme Master

COURS DE SPECIALISATION (COURS A OPTIONS M2A)	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	Total
Location des locaux et Equipement du CCCO Année 1 puis M2A					
Salles de cours (500.000 X3 mois)	1 500 000				
Achat d'équipements Informatiques	50 000 000				
Transport Equipements et ouvrages (10 Cantines)	1 500 000				
Bureaux (500.000X3mois)	1 500 000				
Salle de bibliothèque (200.000 X3)	600 000				
Sous -Total	55 100 000	0	0	0	55 100 000
Hébergement et Bourses étudiants					
Nbre d'étudiants	190	190	190	190	
Durée (nuitée) d'étudiants (90 nuitées par étudiants)	17 100	17 100	17 100	17 100	
Hébergement Etudiants (5000 par Jour par étudiants)	85 500 000	85 500 000	85 500 000	85 500 000	
Bourses 200000/étudiant par mois	114 000 000	114 000 000	114 000 000	114 000 000	
Sous - Total	199 500 000	199 500 000	199 500 000	199 500 000	798 000 000
Les frais des enseignants, Conférenciers					
Nbre d'enseignants (3 par Campus plus 2 à la demande sauf 2006)	30	30	30	30	
Durée moyenne des enseignants au CCCO (10 x nuitées/enseignants)	300	300	300	300	
Honoraires (1.500000 x 30)	45 000 000	45 000 000	45 000 000	45 000 000	
Billets d'avion enseignants					
Afrique (500000 x 20)	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	
Intercontinental (1500000x20)	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	
Per diems (80000 x 30 x 10)	24 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000	
Assurances/autres (50000/enseignant)	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	
Billets conférenciers (10)					
Afrique (500000 x 7)	3 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000	
Intercontinental (1500000 x 3)	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000	
Perdiems conférenciers (80000*6nuitées*10 conférenciers)	4 800 000	4 800 000	4 800 000	4 800 000	
Honoraires (10h*80000*10 conférenciers)	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	
Consultant d'appui	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	
Total	117 800 000	117 800 000	117 800 000	117 800 000	471 200 000
Fonds Documentaire					
Nbre d'étudiants	190	190	190	190	
Nbre d'anciens cours	15	15	15	15	
Ouvrages de base (3ouvrages/matières*3exemplaires*25000)	3 375 000	3 375 000	3 375 000	3 375 000	
Photocopies d'articles (hand books)	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	
Abonnement revues spécialisées CD ROM	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	
Ouvrages de spécialisation (75 000/étudiant - 3ouvrages/étudiant)	14 250 000	14 250 000	14 250 000	14 250 000	
Sous - Total	21 625 000	21 625 000	21 625 000	21 625 000	86 500 000
Appui logistique au CCCO/M2A					
Fourniture de bureau	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	
Communications	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	
Photocopies (fournitures, entretien et réparation)	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	
Personnel/Secrétariat/Personnel d'Appui	7 500 000	7 500 000	7 500 000	7 500 000	
Total	13 000 000	13 000 000	13 000 000	13 000 000	52 000 000
GRAND TOTAL N° II	407 025 000	351 925 000	351 925 000	351 925 000	1 462 800 000
LES EXAMENS ET L'EVALUATION					
Examineurs extérieurs cours communs					
Nombre de cours			6		
Honoraires (1000000/matière)			6 000 000		
Coût d'opération			600 000		
Sous -Total	0		6 600 000		6 600 000
Examineurs extérieurs CCCO					
Nbre cours				9	
Nbre d'examineurs extérieurs				9	
Honoraires (1000000/exam)				9 000 000	
Coût d'opération				900 000	
Sous -Total	0			9 900 000	9 900 000
Evaluation externe du PTCI (audit)					
Honoraires	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	
Contrôle Interne	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	
Sous -Total	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	60 000 000
FRAIS D'ENCADREMENT DES MEMOIRES, STAGES, JURIES					
Nbre total d'étudiants 12ème Promotion	110				
Nbre total d'étudiants		181	181	181	
Frais de rédaction de mémoires (200 000/étudiants)	22 000 000	36 100 000	36 100 000	36 100 000	
Frais d'encadrement de mémoires (300 000/encadreur)	33 000 000	54 150 000	54 150 000	54 150 000	
Soutien à la doc et à la recherche pour étudiants (500000/boursier de cat A)	20 500 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	
Total	75 500 000	140 250 000	140 250 000	140 250 000	496 250 000

PROGRAMME DE BOURSES					
BOURSES D'EXCELLENCE					
Boursiers Excellence	10 125 000	6 480 000	6 480 000	6 480 000	
Primes d'installation	1 800 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	
Sous-total	11 925 000	7 680 000	7 680 000	7 680 000	34 965 000
Boursiers catégorie B					
Nombre	30	20	20	20	
Montant des bourses Cat.B 2ème année 12ème Promotion	9 000 000		0	0	
Montant des bourses Cat.B 1ère année 100.000 pour 20 Bourses	18 000 000	18 000 000	18 000 000	18 000 000	
Montant des bourses Cat.B 2ème année pour 20 Bourses	0	18 000 000	18 000 000	18 000 000	
Primes d'installation	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	
Sous-total	31 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	151 000 000
Boursiers catégorie A					
Montant des bourses Cat.A 2ème année 12ème Promotion	22 500 000	0			
Montant des bourses Cat.A 1ère année	90 000 000	90 000 000	90 000 000	90 000 000	
Montant des bourses Cat.A 2ème année	0	90 000 000	90 000 000	90 000 000	
Primes d'installation	25 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	
Sous-total	137 500 000	220 000 000	220 000 000	220 000 000	797 500 000
Billets d'avion (500000/voyage)	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	
Assurances (250000/étudiant/année académique)	41 000 000	61 500 000	61 500 000	61 500 000	
Sous-total	91 000 000	111 500 000	111 500 000	111 500 000	
Aide aux étudiants					
Montant des aides aux étudiants 2ème année 12ème Promo	33 750 000				
Montant des aides aux étudiants 1ère année	31 950 000	24 525 000	24 525 000	24 525 000	
Montant des aides aux étudiants 2ème année	0	24 750 000	24 750 000	24 750 000	
Sous-total	65 700 000	49 275 000	49 275 000	49 275 000	213 525 000
TOTAL PROGRAMME MASTER	834 650 000	1 585 630 000	1 135 630 000	1 375 630 000	4 931 540 000

5. Budget du Programme Doctoral

PROGRAMME DOCTORAL	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	Total
Nombre de Facultés d'accueil	5	5	5	5	
Nombre de Doctorants	25	25	50	25	
Nombre de séminaires 1/ an	1	1	1	1	
Nombre de bourses accordées	25	25	50	25	
VOYAGES PAYS D'ORIGINE PAYS D'ACCUEIL					
Nombre de Doctorants	25	25	50	25	
Nombre de bourses accordées	25	25	50	25	
Doctorants Aller retour Pays d'origine - pays d'accueil	6 250 000	6 250 000	12 500 000	6 250 000	
Sous-total	6 250 000	6 250 000	12 500 000	6 250 000	31 250 000
ALLOCATION DOCTORALE					
Nombre d'allocations accordées	25	25	50	25	
Bourses (250000/Mois/étudiant)					
1ère Année	75 000 000	75 000 000	150 000 000	75 000 000	
2ème Année		75 000 000	150 000 000	75 000 000	
3ème Année			150 000 000	75 000 000	
4ème Année					
Primes d'installation					
1ère Année	7 500 000	7 500 000	15 000 000	7 500 000	
Assurances	5 000 000	5 000 000	10 000 000	5 000 000	
Primes pour la documentation					
1ère Année	5 000 000	5 000 000	10 000 000	5 000 000	
2ème Année		5 000 000	5 000 000	10 000 000	
3ème Année			10 000 000	5 000 000	
4ème Année				5 000 000	
Sous-total	92 500 000	172 500 000	500 000 000	262 500 000	1 027 500 000
VOYAGES D'ETUDES ET DE RECHERCHE					
Durée du voyage (1 mois dans un pays du nord)					
Doctorants Aller retour Pays d'origine - pays du Nord	25 000 000	25 000 000	50 000 000	25 000 000	
Complément de bourses (750000 pendant 1 mois)	18 750 000	18 750 000	37 500 000	18 750 000	
Sous-total	43 750 000	43 750 000	87 500 000	43 750 000	218 750 000
IV ENCADREMENT THESES EXAMEN ET EVALUATION					
Frais d'encadrement de la thèse (500000/doctorant)	12 500 000	12 500 000	25 000 000	12 500 000	
Frais de préparation de la thèse (300000/doctorant)	7 500 000	7 500 000	15 000 000	7 500 000	
Sous-total	20 000 000	20 000 000	40 000 000	20 000 000	100 000 000
SUBVENTION AUX LABORATOIRES	75 000 000	75 000 000	75 000 000	75 000 000	
Sous-total	75 000 000	75 000 000	75 000 000	75 000 000	300 000 000
SEMINAIRES DOCTORAUX	4	4	4	4	
Nombre de Doctorants	25	25	50	25	
Nombre d'animateurs/séminaire	8	8	8	8	
Durée par séminaire/10 jours	10	10	10	40	
Volume Horaire 25 H /séminaires	100	100	100	100	
Billets avion					
Animateurs					
4 Animateurs du Nord/an	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	
4 Animateurs du Sud/an	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	
Doctorants	12 500 000	12 500 000	25 000 000	12 500 000	
Perdiems					
4 Animateurs du Nord/an	3 200 000	3 200 000	3 200 000	3 200 000	
4 Animateurs du Sud/an	3 200 000	3 200 000	3 200 000	3 200 000	
honoraires Animateurs	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	
Doctorants	2 500 000	2 500 000	5 000 000	10 000 000	
Assurances Participants (50000/participants)	1 650 000	1 650 000	1 650 000	1 650 000	
Location salles et Equipements	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	
Coûts d'opération (communication, visas, transports locaux,,)	4 950 000	4 950 000	4 950 000	4 950 000	
Sous-total	49 000 000	49 000 000	64 000 000	56 500 000	218 500 000
TOTALPROGRAMME DOCTORAL	286 500 000	366 500 000	779 000 000	464 000 000	1 896 000 000

6. Budget du Programme Formation des Formateurs

FORMATION DES FORMATEURS				Total
SYLLABUS DES COURS COMMUNS ET DE SPECIALISATION				
Macro économie		1		1
Nbre d'experts/consultants (1 par matière)		5		5
Nbr de Participants		25		25
Durée 1 semaine				
Billets avion				
3 Invités du Nord (1.500.000X3)		4 500 000		4 500 000
2 Invités du Sud (2X500.000)		1 000 000		1 000 000
Perdiems				
3 Invités du Nord (100.000X5)X3)		1 500 000		1 500 000
2 Invités du Sud (100.000X5)X2)		1 000 000		1 000 000
25 Participants		7 500 000		7 500 000
Assurances Participants (50000X12)		600 000		600 000
Honoraires Experts/consultants (1500000/expert)		7 500 000		7 500 000
Billets avion membre Conseil Académique & PTCI		3 500 000		3 500 000
Perdiems membre Conseil Académique & PTCI		3 500 000		3 500 000
Honoraires Membres Conseil Scientifique		750 000		750 000
Assurances C.A & PTCI (25000X7)		175 000		175 000
Coût d'opération (10 %)		3 152 500		3 152 500
Sous-Total	0	34 677 500	0	34 677 500
Econometrie		1		1
Nbre d'experts/consultants (1 par matière)		5		5
Nbre de Participants		25		25
Durée 1 semaine				
Billets avion				
3 Invités du Nord (1.500.000X3)		4 500 000		4 500 000
2 Invités du Sud (2X500.000)		1 000 000		1 000 000
Perdiems				
3 Invités du Nord (100.000X5)X3)		1 500 000		1 500 000
2 Invités du Sud (100.000X5)X2)		1 000 000		1 000 000
25 Participants		7 500 000		7 500 000
Assurances Participants (50000X12)		600 000		600 000
Honoraires Experts/consultants (1500000/expert)		7 500 000		7 500 000
Billets avion membre Conseil Académique & PTCI		3 500 000		3 500 000
Perdiems membre Conseil Académique & PTCI		3 500 000		3 500 000
Honoraires Membres Conseil Académique		750 000		750 000
Assurances C.A & PTCI (25000X7)		175 000		175 000
Coût d'opération (10 %)		3 152 500		3 152 500
Sous-Total	0	34 677 500	0	34 677 500
Micro économie	1		1	
Nbre d'experts/consultants (1 par matière)	5		5	
Nbre+B440 de Participants	25		25	
Durée 1 semaine				
Billets avion	0		0	
9 Invités du Nord (1.500.000X9)	4 500 000		4 500 000	
3 Invités du Sud (3X500.000)	1 000 000		1 000 000	
Perdiems				
3 Invités du Nord (100.000X5)X3)	1 500 000		1 500 000	
2 Invités du Sud (100.000X5)X2)	1 000 000		1 000 000	
25 Participants	7 500 000		7 500 000	
Assurances Participants (50000X12)	600 000		600 000	
Honoraires Experts/consultants (1500000/expert)	7 500 000		7 500 000	
Billets avion membre Conseil Académique & PTCI	3 500 000		3 500 000	
Perdiems membre Conseil Académique & PTCI	3 500 000		3 500 000	
Honoraires Membres Conseil Académique	750 000		750 000	
Assurances C.A & PTCI (25000X7)	175 000		175 000	
Sous-Total	34 677 500	0	34 677 500	0
REVISION DES COURS DU 1er et 2ème CYCLE				
Nombre de cours		4		
Nbre d'experts/consultants (1 par matière)		4		
Nbre de Participants		25		
Durée 1 semaine				
Billets avion		0		
9 Invités du Nord (1.500.000X9)		18 000 000		
3 Invités du Sud (3X500.000)		4 000 000		
Perdiems				
3 Invités du Nord (100.000X5)X3)		6 000 000		
2 Invités du Sud (100.000X5)X2)		4 000 000		

25 Participants		7 500 000			
Assurances Participants (50000X12)		2 400 000			
Honoraires Experts/consultants (1500000/expert)		6 000 000			
Billets avion membre Conseil Académique & PTCI		14 000 000			
Perdiems membre Conseil Académique & PTCI		14 000 000			
Honoraires Membres Conseil Académique		3 000 000			
Assurances C.A & PTCI (25000X7)		700 000			
Coût d'opération (10 %)		3 152 500			
Sous-Total		82 752 500			82 752 500
PREPARATION AUX CONCOURS D'AGREGATION					
Nbre de Candidats		20		20	
Nbr d'encadreurs		3		3	
Durées de la préparation (10		10		10	
Honoraires Encadreurs		30 000 000		30 000 000	
Billets avion					
Encadreurs		4 500 000		4 500 000	
Candidats		30 000 000		30 000 000	
Perdiems					
Encadreurs		4 500 000		4 500 000	
Candidats		20 000 000		20 000 000	
Frais d'organisation		30 000 000		30 000 000	
Assurances		650 000		650 000	
Sous-Total	0	119 650 000		119 650 000	239 300 000
APPUI AUX FACULTES A					
3 Animateurs par an					
Durée par séminaire 10 Jours					
Billets avion	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	
Perdiems	2 400 000	2 400 000	2 400 000	2 400 000	
honoraires Animateurs	3 750 000	3 750 000	3 750 000	3 750 000	
Assurances Participants/ Animateurs	150 000	150 000	150 000	150 000	
Coûts d'opération	150 000	150 000	150 000	150 000	
Sous-total	7 950 000	7 950 000	7 950 000	7 950 000	31 800 000
APPUI INDIVIDUEL					
10 Appuis par An	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	
TOTAL FORMATION DES FORMATEURS	52 627 500	255 030 000	52 627 500	172 277 500	532 562 500

7. Budget du programme Gouvernance et Gestion

GOVERNANCE ET GESTION					Total
TOTAL ORGANES DE GESTION	42 525 000	42 525 000	42 525 000	42 525 000	170 100 000
TOTAL EQUIPEMENTS	137 500 000	0	0	0	137 500 000
TOTAL FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION	321 839 000	285 356 500	332 878 900	315 147 100	1 255 221 500
TOTAL MANUELS & PUBLICATIONS	2 800 000	2 800 000	10 300 000	5 600 000	21 500 000
ENSEIGNEMENT A DISTANCE		221 975 060	150 000 060	150 000 060	521 975 180
Grand Total GOVERNANCE ET GESTION	504 664 000	552 656 560	535 703 960	513 272 160	2 106 296 680

GOVERNANCE ET GESTION					Total
ORGANES DE GESTION DU PTCI					
Conseil d'Administration du PTCI					
Nbre de réunions	2	2	2	2	
Nbre de voyageurs	8	8	8	8	
Durée par réunion (nuitées)	4	4	4	4	
Billets d'avion					
Afrique	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	
Intercontinental	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	
Honoraires (250000/membre)	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	
Per diems (100000/nuitée)	6 400 000	6 400 000	6 400 000	6 400 000	
Assurances/autres (50000/voyage)	800 000	800 000	800 000	800 000	
Frais d'organisation	1 160 000	1 160 000	1 160 000	1 160 000	
Sous-Total	24 360 000	24 360 000	24 360 000	24 360 000	97 440 000
Conseil Académique du PTCI					
Nbre de réunions	2	2	2	2	
Nbre de voyageurs	7	7	7	7	
Durée par réunion (nuitées)	4	4	4	4	
Billets d'avion : Afrique (500000 x6/7)	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	
Billets d'avion : Intercontinental (1500000x1/7)	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	
Honoraires (200000/membre)	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	
Per diems (100000/nuitée)	5 600 000	5 600 000	5 600 000	5 600 000	
Assurances/autres (50000/voyage)	700 000	700 000	700 000	700 000	
Frais d'organisation	865 000	865 000	865 000	865 000	
Sous-Total	18 165 000	18 165 000	18 165 000	18 165 000	72 660 000
TOTAL ORGANES DE GESTION	42 525 000	42 525 000	42 525 000	42 525 000	170 100 000
EQUIPEMENT DE LA DIRECTION DU PTCI					
(05) Imprimantes laser	3 500 000				
(03) Micro-ordinateurs portables	4 500 000				
(01) Impimante laser couleur	1 500 000				
(03) Impimante laser réseau	4 500 000				
(10) Onduleurs	2 500 000				
Equipement Internet	1 000 000				
(10) Ordinateur PC	15 000 000				
(02) Photocopieuses Haute capacité	30 000 000				
(01) Véhicule de liaison	50 000 000				
(10) Matériel et mobilier de Bureau	25 000 000				
TOTAL EQUIPEMENTS	137 500 000	0	0	0	137 500 000
FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION					
Les salaires et charges du personnel					
Directeur du PTCI	25 200 000	25 200 000	27 720 000	30 492 000	
Coordonnateurs des programmes (2)	36 000 000	36 000 000	39 600 000	43 560 000	
Coordonnateur Administratif et Financier	14 400 000	14 400 000	15 840 000	17 424 000	
Assistant de programmes	12 000 000	12 000 000	13 200 000	14 520 000	
Assistant de programmes	12 000 000	12 000 000	13 200 000	14 520 000	
Agent Comptable	9 000 000	9 000 000	9 900 000	10 890 000	
Agent logistique	3 000 000	3 000 000	3 300 000	3 630 000	
Secrétaire de Direction	3 600 000	3 600 000	3 960 000	4 356 000	
Secrétaire /Bibliothécaire	3 000 000	3 000 000	3 300 000	3 630 000	
Chauffeur/planton	1 500 000	1 500 000	1 650 000	1 815 000	
Agent dentretien/Reprographie	1 200 000	1 200 000	1 320 000	1 452 000	
Gardien	720 000	720 000	792 000	871 200	

Déménagement Cadres Expatriés	5 000 000				
Cotisations aux Organismes sociaux	27 504 000	27 504 000	30 254 400	30 254 400	
Assurance médicale	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	
Primes de rendement & Gratifications	13 520 000	13 520 000	13 520 000	13 520 000	
Sous - Total	177 644 000	172 644 000	187 556 400	200 934 600	738 779 000
Voyages du personnel					
Directeur du PTCI					
Nbre de Voyages Afrique	5	5	5	5	
Nbre de Voyages hors Afrique	1	1	1	1	
Durée Voyages Afrique (5 nuitées par mission)	35	35	35	35	
Durée Voyages hors Afrique	7	7	7	7	
Billets d'avion Afrique occidentale & centrale					
supervision facultés A 2/ missions/an	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	
missions de supervision facultés B/ 1Xan	3 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000	
Billets d'avion autres (missions hors Afrique)	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	
Perdiems Afrique (100000 pour 7 nuitées/voyage)	3 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000	
Perdiems hors Afrique (150000/nuitées)	1 050 000	1 050 000	1 050 000	1 050 000	
Assurance et autres frais de voyage (25000)	200 000	200 000	200 000	200 000	
Coûts d'opération	467 500	467 500	467 500	467 500	
Sous - Total	11 217 500	11 217 500	11 217 500	11 217 500	44 870 000
Coordonneurs des Programmes (2)					
Nbre de Voyages Afrique	6	6	6	6	
Nbre de Voyages hors Afrique	2	2	2	2	
Durée Voyages Afrique (7 nuitées par mission)	84	84	84	84	
Durée Voyages hors Afrique	28	28	28	28	
Billets d'avion Afrique occidentale & centrale					
supervision facultés A 2/ missions/an	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	
missions de supervision facultés B/ 1Xan	3 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000	
Billets d'avion autres (missions hors Afrique)	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	
Perdiems Afrique (100000 pour 7 nuitées/voyage)	8 400 000	8 400 000	8 400 000	8 400 000	
Perdiems hors Afrique (150000/nuitées)	2 100 000	2 100 000	2 100 000	2 100 000	
Assurance et autres frais de voyage (50000)	400 000	400 000	400 000	400 000	
Coûts d'opération	467 500	467 500	467 500	467 500	
Sous - Total	18 867 500	18 867 500	18 867 500	18 867 500	75 470 000
Coordonnateur Administratif et Financier					
Nbr de Voyages Afrique	2	4	4	4	
Nbr de Voyages hors Afrique	1	1	1	1	
Durée Voyages Afrique	14	28	28	28	
Durée Voyages hors Afrique	7	7	7	7	
Billets d'avion Afrique occidentale & centrale					
missions de supervision facultés B/ 1Xan	1 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	
Billets d'avion autres (missions hors Afrique)	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	
Perdiems Afrique (100000 pour 7 nuitées/voyage)	1 400 000	2 800 000	2 800 000	2 800 000	
Perdiems hors Afrique (150000/nuitées)	1 050 000	1 050 000	1 050 000	1 050 000	
Assurance et autres frais de voyage (50000)	100 000	200 000	200 000	200 000	
Coûts d'opération	250 000	377 500	377 500	377 500	
Sous-Total	5 300 000	7 927 500	7 927 500	7 927 500	29 082 500
Réunion des Responsables du PTCI+B587					
Nbre de Voyages Afrique	1		1		
Nbrd de Voyageurs	8		8		
Durée Voyages Afrique	5		5		
Billets d'avion autres	4 000 000		4 000 000		
Perdiems (100000/5nuitées/voyage)	4 000 000		4 000 000		
Assurance et autres frais de voyage (50000)	200 000		200 000		
Coûts d'opération	410 000		410 000		
Sous-Total	8 610 000		8 610 000		17 220 000
Total	43 995 000	38 012 500	46 622 500	38 012 500	166 642 500
4 - Coûts d'Opération					
Charges locatives des bureaux	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	
Aménagement du bureau	5 000 000		0		
Poste/courrier express	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	
Téléphone/fax/connexion sites PTCI	24 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000	
Fournitures de Bureau	2 400 000	2 400 000	2 400 000	2 400 000	
Logiciels	1 500 000	0	0	1 500 000	
Assurance, entretien et réparation véhicules	2 400 000	2 400 000	2 400 000	2 400 000	
Assurance et entretien d'équipement	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	
Carburant et lubrifiant	2 400 000	2 400 000	2 400 000	2 400 000	
Frais de recrutement	0	0	5 000 000	0	
Formation de personnel	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	
Total	58 700 000	52 200 000	57 200 000	53 700 000	221 800 000
Promotion & Visibilité					
Fonctionnement des comités de liaison	7 500 000	7 500 000	7 500 000	7 500 000	

Association des étudiants du PTCI	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	
Promotion des anciens diplômés du PTCI FAC A	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	
Publi-reportages	6 000 000	0	6 000 000	0	
Conférences débats	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	
Voyage promotionnels comité de pilotage	10 000 000	0	10 000 000	0	
Encarts et Enseignes lumineux	3 000 000	0	3 000 000	0	
Sites WEB PTCI et Messagerie électronique inter universitaire , maintenance	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	
Total	41 500 000	22 500 000	41 500 000	22 500 000	128 000 000
TOTAL FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION	321 839 000	285 356 500	332 878 900	315 147 100	1 255 221 500
LES PUBLICATIONS					
Les publications et Promotion du PTCI					
Bulletin du PTCI					
Nbre d'éditions (moyenne)	2	2	2	4	
Nbre de pages (moyenne)	30	30	30	30	
Nbre d'exemplaires (moyenne)	1 000	1 000	1 000	1 000	
Frais de publication	2 000 000	2 000 000	2 000 000	4 000 000	10 000 000
Frais de diffusion	500 000	500 000	500 000	1 000 000	2 500 000
Autres frais	300 000	300 000	300 000	600 000	1 500 000
Total	2 800 000	2 800 000	2 800 000	5 600 000	14 000 000
POLYCOPIES					
Nombre de Polycopie (1 Polycopie par Cours)			10		
Coûts d'une Polycopie (honoraires)			250 000		
Coûts de reproduction d'une Polycopie			500 000		
Total d'une Polycopie			750 000		
Total des Polycopies			7 500 000		
			7 500 000		7 500 000
TOTAL MANUELS & PUBLICATIONS	2 800 000	2 800 000	10 300 000	5 600 000	21 500 000
ENSEIGNEMENT A DISTANCE					
EQUIPEMENTS					
- Equipements Informatiques		30 000 000			
- Logiciels		5 000 000			
- Connexion réseau		15 000 000			
Sous-total		50 000 000			0
FONCTIONNEMENT					
- Frais de communication					
- Frais d'entretien du matériel		27 000 000	27 000 000	27 000 000	
- Assurances du matériel		7 500 060	7 500 060	7 500 060	
- honoraires enseignants		3 000 000	3 000 000	3 000 000	
		112 500 000	112 500 000	112 500 000	
Sous-total		150 000 060	150 000 060	150 000 060	450 000 180
ATELIER D'UNIFORMISATION					
2 Animateurs					
17 Participants					
Durée par séminaire 10 Jours					
Billets avion		0			
2 Animateurs du Nord		3 000 000			
Perdiems					
2 Animateurs du Nord		1 600 000			
17 Participants		10 200 000			
honoraires Animateurs		4 000 000			
Assurances Participants/ Animateurs		475 000			
Location salles et Equipements		1 200 000			
Coûts d'opération		1 500 000			
Sous-Total		21 975 000	0	0	21 975 000
ENSEIGNEMENT A DISTANCE		221 975 060	150 000 060	150 000 060	521 975 180
Grand Total GOUVERNANCE ET GESTION	504 664 000	552 656 560	535 703 960	513 272 160	2 106 296 680

7. Budget du programme Renforcement du rôle de leadership de la CIEREA

RENFORCEMENT DU ROLE DE LEADERSHIP DE LA CIEREA					
MANUELS & PUBLICATIONS					
MANUELS DIDACTIQUES					
Nbre d'ouvrages	1	1	1	1	
Nbre d'auteurs/Contributeurs	3	3	3	3	
Nbre de Référés	1	1	1	1	
Nbre de réunions (3 réunions/ouvrage)	3	3	3	3	
Durée par réunion (3 nuitées) par réunion	3	3	3	3	
Durée des réunions (3 nuitées) par réunion	36	36	36	36	
Nbre de participants par réunion et par ouvrage	4	4	4	4	
Nbre total de participants pour les réunions/ouvrage	12	12	12	12	
Honoraires d'auteurs (350000/auteur)	10 500 000	10 500 000	10 500 000	10 500 000	42 000 000
Honoraires de coordinateurs (150000/coordinateur)	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	6 000 000
Billets d'avion					
Billets d'avion Afrique (500000x30) pour les 9 réunions	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	60 000 000
Billets d'avion Intercontinental (1500000x6)	9 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000	36 000 000
Per diems	2 880 000	2 880 000	2 880 000	2 880 000	11 520 000
Assurances/autres 50000/voyage)	600 000	600 000	600 000	600 000	2 400 000
Saisie technique (1000000/ouvrage)	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	4 000 000
Edition (5000000/ouvrage)	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	20 000 000
Confection et mise à jour site web	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	48 000 000
TOTAL CIEREA	57 480 000	57 480 000	57 480 000	57 480 000	229 920 000

Annexe I :

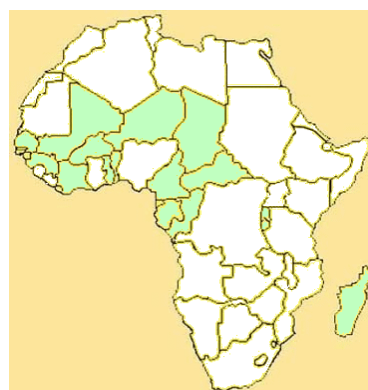
Etat du PTCI à la veille de la Phase III

1. Le cadre juridique et institutionnel du PTCI

1.1 Le cadre juridique

Le PTCI est un programme régional de la CIEREA, qui regroupe 21 Facultés, Unités de formations et de Recherche, Ecole, Centres, Instituts répartis entre 18 pays africains francophones (tableau 2.1).

Zone géographique du PTCI		
Pays membres du CAMES		Autres
Bénin	Guinée-B.	Congo RD
Burkina Faso	Guinée C.	Mauritanie
Burundi	Madagascar	
Cameroun	Mali	
Centrafrique	Niger	
Congo	Rwanda	
Côte d'Ivoire	Sénégal	
Gabon	Tchad	



Au cours de la Phase II, le règlement intérieur du PTCI, adopté en 1997, n'a pas connu d'évolution. Conformément aux statuts de la CIEREA, le programme est ouvert aux facultés des pays francophones membres qui y sont représentés par leurs doyens. Il est conçu comme un moyen de renforcement des 3^e cycle existants ou à créer par les institutions membres. Les critères d'éligibilité et les types d'appuis financiers à apporter aux institutions membres du PTCI sont déterminés par la Conférence des Doyens et Directeurs de la CIEREA.

Les objectifs sont énoncés dans le Règlement intérieur du PTCI :

1. Développer et renforcer les programmes de 3^{ième} cycle en sciences économiques dans les universités et Facultés membres ;
2. Produire des manuels didactiques ;
3. Elargir les échanges entre les institutions membres ;
4. assurer la formation des hauts cadres économistes par l'enseignement, la recherche et gestion des économies nationales.

5. Renforcer la formation en économie au niveau du DEA en vue de développer les bases théoriques ainsi que des outils pratiques nécessaires à la formation des économistes de haute qualité ; et
6. Soutenir un nombre plus restreint d'étudiants performants susceptibles de s'engager dans la préparation d'une thèse de doctorat et ultérieurement dans la recherche et l'enseignement supérieur.

Si l'accès aux ressources du PTCI est ouvert à tous les membres, le règlement intérieur ne définit pas les conditions d'éligibilité des Facultés. Par contre celui de la CIEREA précise que les Facultés qui ne se sont acquittées de leurs cotisations annuelles de FCFA 300 000 perdent leur qualité de membres (article 4). Le fait est que plus de la moitié des Facultés est en retard de cotisations de plusieurs années et que l'autre moitié ne cotise plus depuis longtemps. Ceci témoigne du faible degré d'engagement des membres à s'inscrire dans une logique de coopération interuniversitaire, sauf pour accéder aux ressources du programme.

Le règlement intérieur ne donne pas non plus une définition précise de ce que la CIEREA entend par « programme de renforcement des Facultés fondé sur la coopération interuniversitaire ». L'ambition de ce type de programme varie en fonction de plusieurs facteurs dont l'existence ou d'un cadre juridique commun mais aussi la valeur ajoutée attendue qui peut varier selon qu'elle porte sur les « produits » : étudiants, curriculum, enseignants, diplômes, standards de qualité, ou sur l'expertise et les compétences à renforcer et le niveau d'excellence à atteindre : pool de connaissance, masse critique, bloc de compétence, capacité stratégique de recherche.

Un effort devra sans doute être réalisé au niveau de la définition de la vision sous-jacente et du cadre conceptuel à différents horizons.

1.2 Le cadre institutionnel

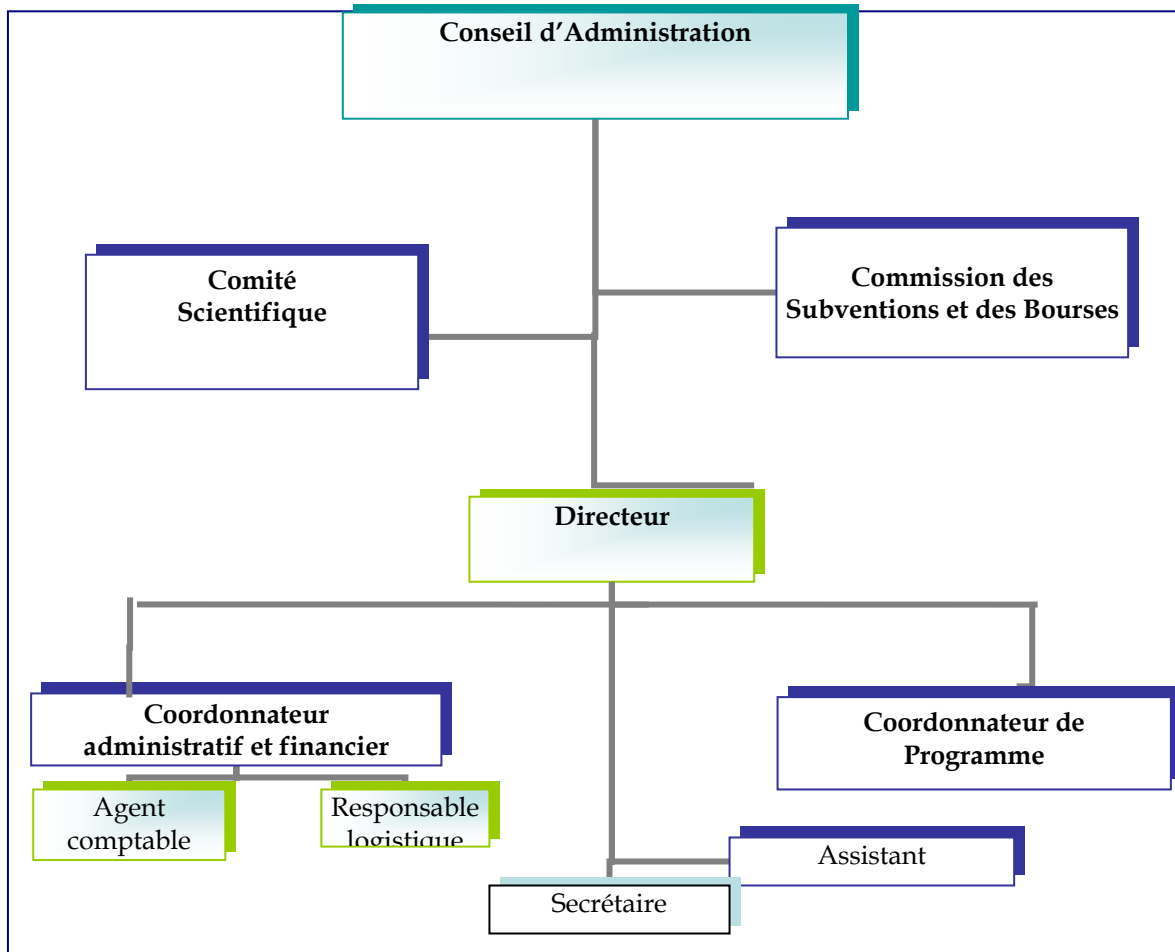
L'organigramme (graphique 2.1) regroupe les organes et la Direction pour une vue complète de la gouvernance.

Le Conseil d'administration, CA est l'organe de supervision du PTCI. Il comprend :

- Le président du Comité Exécutif de la CIEREA, Président ;
- Un représentant des Doyens, élu par la Conférence des Doyens et Directeurs ;
- Un représentant des chercheurs, élu par la Conférence des Doyens et Directeurs ;
- deux représentants de la société civile désignés par la Conférence des Doyens et Directeurs ;
- Deux représentants des bailleurs de fond désignés par les bailleurs de fonds du PTCI.

Le Directeur du PTCI assure le secrétariat du CA. Le Secrétaire Exécutif de la CIEREA est membre sans droit de vote.

Graphique 2.1 : Gouvernance et Organisation du PTCI



Le Président du Comité Exécutif est en même temps le Président de la CIEREA. Il siège pour la durée de son mandat, tandis que le mandat des autres membres est renouvelable une seule fois à l'exception de celui des représentants des bailleurs de fonds.

Le CA se réunit au moins deux fois dans l'année et prend ses décisions à la majorité simple. La plupart des décisions prises portent sur des recommandations du Conseil scientifique, des rapports du Directeur du PTCI, du manuel de procédures, des rapports des auditeurs et la proposition de la Conférence des Doyens et Directeurs en ce qui concerne le statut du Directeur du PTCI.

Le Directeur du PTCI, nommé pour un mandat de deux ans renouvelable une fois, est chargé de la gestion et de l'administration du programme avec l'assistance du Coordonnateur administratif et financier et du Coordonnateur du Programme. Mais ce dernier poste n'est pas pourvu depuis le début de la Phase II.

Le Conseil Scientifique, CS est composé de six personnalités pour une durée de deux ans renouvelable une fois :

- 4 enseignants de rang A
- 2 économistes de haut niveau désigné par le Comité Exécutif.

La Commission des subventions et des bourses, CSB, est composée de cinq personnalités académiques indépendantes désignées par le CA.

La structure de la gouvernance présente les caractéristiques suivantes :

- Présence massive d'académiciens partageant des valeurs et une vision communes de l'enseignement et de la recherche en économie dans les pays francophones ;
- Séparation formelle des tâches d'orientations (CIEREA), de supervision et de décision (CA), de gestion (Direction du PTCI) et de conseil/assistance ;
- Forte présence d'éléments indépendants même si dans les faits la représentation de la société civile est réduite à un élément.
- Taille réduite et limitée pour les organes de décision et de conseil, ce qui en principe facilite la prise de décision.
- Expérience régionale voire internationale réelle acquise au sein de la CIEREA, du CAMES et d'autres communautés universitaires et confortée par la présence de représentants des bailleurs de fonds et d'économistes opérant hors de l'Afrique francophone.
- Forte concentration des pouvoirs au niveau du Président du CA qui cumule en même temps les fonctions de Président du Comité Exécutif et de Président de la Conférence des Doyens et des Directeurs.

Cependant les décisions sont prises, non pas par consensus, mais à la majorité simple avec prépondérance de la voix du Président. Aussi, le style de gestion peut paraître assez centralisé, ce qui reflète sans doute les préoccupations de gestion de crise au temps de la création de la CIEREA.

Des entretiens avec plusieurs membres des organes, il ressort néanmoins des dysfonctionnements qui limitent la portée de la référence aux meilleures pratiques de gouvernance.

Le processus de prise de décision manque de transparence, d'efficacité et de légitimité, dans la mesure où les organes de tutelle n'ont pas été renouvelés selon les règles fixées par le règlement intérieur de la CIEREA. Bien que se réunissant de façon régulière, les organes ont du mal à observer les meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise. Les exemples qui reviennent souvent sont relatifs à :

- la décision d'harmoniser les systèmes d'évaluation des Facultés qui reste sans effet ;
- la décision de réviser les syllabus, prise sans un avis du Conseil scientifique ;
- l'octroi des bourses sans que les critères soient décidés par la Conférence des Doyens et l'instabilité des critères ad hoc établis par le CSB ;

- l'élasticité des critères de classification des Facultés et d'accès aux ressources pour soi-disant tenir compte des situations exceptionnelles de crise dans certains pays ;
- les interférences du PCA dans la gestion quotidienne du programme ;
- l'absence d'indicateurs pour le suivi et l'évaluation du PTCI ;
- l'absence d'étude d'impact après 12 ans d'activités.

Le déséquilibre au sein du cadre juridique et institutionnel se manifeste par :

- le manque de précision sur les critères d'accès aux ressources du PTCI et de définition précise de la vision et du positionnement du PTCI.
- l'emprise totale de la CIEREA sur la gouvernance et la gestion du PTCI
- La faible autonomie de la Direction par rapport au CA et au CS
- l'insuffisance du personnel de gestion des composantes du programme et d'appui aux Directions nationales ;
- l'absence de ressources pour suivre l'évolution des besoins, réaliser des enquêtes de satisfaction, combler le manque de personnel ;
- l'absence de femmes au sein des organes de direction et de gestion.

La CIEREA a bien élaboré un programme de renforcement institutionnel ainsi qu'une esquisse de programme de PTCI Gestion qui, faute de soutien n'ont pas eu de suite.

En tout état de cause, la gouvernance du PTCI doit être réévaluée, voire réformée, à la lumière des dysfonctionnements constatés et de l'évolution des pratiques, en particulier pour les organisations scientifiques.

1.3 La Direction du PTCI

L'effectif réel de la Direction du PTCI est limité à 5 personnes à titre permanent :

- 1 Directeur
- 1 Coordonnateur administratif et financier
- 1 assistant du Directeur
- 1 agent comptable
- 1 logisticien
- 1 Secrétaire
- 1 Chauffeur
- 1 Planton.

En l'absence du Coordonnateur des programmes, ses tâches sont réparties entre le Directeur et le Coordonnateur administratif et financier.

À côté de ce personnel permanent se trouve le personnel d'encadrement des modules, des cours, travaux dirigés qui proviennent en majorité des Facultés dans le cadre de vacation temporaire. Mais ce personnel ne peut pas être considéré comme relevant du programme, étant donné qu'il opère dans le cadre d'attributions définies par leurs universités respectives.

Par contre les enseignants étrangers peuvent être considérés comme du personnel temporaire du PTCI. En dehors de ces derniers, la Direction ne dispose pas de ressources pour recruter du personnel temporaire, excepté les auditeurs et commissaires aux comptes.

De l'avis de plusieurs personnes auditionnées, ce personnel est insuffisant pour assurer l'administration et la gestion d'un programme couvrant tant de Facultés au niveau du DEA et du Doctorat. Pour être optimal, le personnel devrait compter, au moins :

- 1 coordonnateur pour chaque DEA dans l'hypothèse de l'individualisation de l'économie et de la gestion ;
- 1 coordonnateur pour le Doctorat ;
- 1 coordonnateur pour la recherche et les publications.

Toutefois, selon un autre scénario, c'est au niveau de la CIEREA que le personnel permanent devrait renforcer pour soulager la Direction du PTCI de certaines tâches, notamment : la gestion de la recherche et des publications, la mobilisation des ressources humaines et financières, la reconnaissance des diplômes, l'organisation de la mobilité des étudiants et des enseignants, la mise en place de système d'assurance qualité, la définition de charte de recherche, la gestion des curriculums, les publications et l'accès aux centres de ressources en économie et gestion. Dans ce cas de figure, la structure actuelle de la Direction du PTCI pourrait être optimale, à condition que tous les postes soient pourvus.

La conduite des PTCI dans les facultés de rang B ne souffre de problèmes de ressources humaines, que lorsque qu'elles tardent à désigner un responsable dans le corps enseignant. C'est le cas à Ouagadougou, Cotonou, Brazzaville et Libreville pour des raisons différentes : affectation, nominations à d'autres postes administratifs, absence de délégation. Là aussi, le règlement intérieur ne précise pas la structure du personnel à détacher temporairement auprès du PTCI.

2. Les capacités de formation et de recherche

2.1 Les capacités de formation

Les modules et les cours du DEA sont assurés par les enseignants de rang magistral des facultés B, c'est-à-dire des Professeurs titulaires ou des Maîtres de Conférence qui ont été reçus au concours international d'agrégation du CAMES. Ce sont eux qui délivrent les cours au niveau du Tronc Commun et du CCCO et encadrent les mémoires et les thèses. Les enseignants de rang magistral sont assistés par des maîtres de conférence, des maîtres-assistants, des assistants et des vacataires qui assurent le complément et encadrent les travaux pratiques et dirigés. Plusieurs doctorants commencent à être recrutés au titre d'assistants et de chefs de travaux.

Le Congo RD, le Rwanda et du Burundi sont régis par un autre cadre statutaire d'inspiration belge et dans lequel il n'y a pas de concours d'agrégation mais une procédure qui permet progressivement de délivrer le titre de professeur ordinaire à l'enseignant après l'obtention du doctorat.

Le cadre statutaire et réglementaire du CAMES s'impose aux Facultés de tous les pays membres de la CIEREA. Il garantit que les enseignants sélectionnés disposent des qualités de chercheurs et des capacités d'enseignement, c'est-à-dire les deux volets auxquels doivent correspondre les activités des enseignants-chercheurs dans un contexte régional. Cette disposition a cependant pour conséquence de limiter le nombre d'enseignants éligibles au PTCI ce qui se répercute sur le nombre de champs disciplinaire et domaines couverts, aggravés par la faiblesse des ressources allouées au recrutement d'enseignants extérieurs.

Les enseignants de rang magistral sont une cinquantaine dans l'espace CIEREA (hors Congo RD). Ils sont fortement concentrés à hauteur de 2/3 dans trois pays (Côte d'Ivoire, Cameroun, Sénégal). Une faible partie d'entre eux maîtrise l'anglais au point de rédiger un article dans cette langue. Un seul cas d'enseignant titulaire du Ph.D américain, a été identifié.

Tableau 2.2 : Ressources humaines et besoins immédiats exprimés

Besoins	Dakar	Ouaga	Abidjan*	Libreville	Yaoundé*	Brazzaville*	Total	Cotonou	Lomé	Kinshasa*								Bujumbura
Rang Magistral	10	04	14	5	18	1		03		60								5
Femmes rang A	0	00		0				01										
Maître A.	4	04	28			40		01										5
Assistants	24	08	46	76				29										6
Vacataires	60	04	7	15				40										3
Soutien				0														oui
Besoins Immédiats	4 MC 5 MA 8 A	RM 3 RB 5 As: 15		0	30 RM	20		4 RM 10 MA 40 A		20 RM								
* à valider																		

Un tiers d'entre eux est en disponibilité, soit pour exercer des activités extra universitaires dans l'administration, soit pour enseigner dans des pays situés hors de l'espace CIEREA (Amérique, Europe...). Le deuxième tiers exerce des activités d'enseignement dans le secteur tertiaire ou des activités commerciales et de conseil.

En outre près de la moitié d'entre eux devrait être à la retraite dans une quinzaine d'années. Ce délai serait de dix pour le Congo RD. D'où l'urgence d'une politique de renouvellement, de mise à niveau et de remplacement du personnel des Facultés.

L'importance du déficit empêche les Facultés de remplir correctement les tâches minimales d'enseignement. Les responsables des Facultés évaluent leurs besoins immédiats en termes de doublement (au moins) de l'effectif actuel d'enseignants de rang magistral et d'augmentation du nombre des autres enseignants d'au moins 25-30%. En d'autres termes, une cinquantaine de Professeurs agrégés devraient être mis, à court terme sur le marché. Ces chiffres augmentent considérablement dans les Facultés de rang A qui en sont particulièrement démunies.

Pour atteindre cet objectif, il faudra sans doute revoir les modalités d'organisation du concours de l'agrégation et multiplier le nombre de bourses de recherche et d'opérations de cotutelle.

Les besoins exprimés pour le personnel de soutien sont encore plus considérables (tableau 2.2). Dans la plupart des Facultés, seul le Doyen dispose d'une secrétaire et parfois d'un planton ou d'un chauffeur. Nulle part n'existe un assistant pour décharger les enseignants des tâches de routine qui les empêchent de se concentrer sur leur mission fondamentale d'enseignement et de recherche.

Le corps enseignant assure la couverture des domaines qui correspondent aux cours communs et aux cours à options du DEA. En dehors de l'enseignement de l'économie, l'économie du droit, le management d'entreprise, l'histoire économique et l'analyse des systèmes économiques, toutes les grandes classes JEL sont abordées avec propension plus nette pour la macroéconomie et l'économie publique et moins nette pour l'organisation industrielle, l'histoire de la pensée, les mathématiques et l'économie agricole et des ressources naturelles.

Tableau 2.3 : Domaines couverts et équivalent JEL

Domaines couverts	Equivalent JEL	DEA Kinshasa
	A - General Economics and Teaching	Matières communes
Méthodologie de la Recherche*	B - Schools of Economic Thought and Methodology	Méthodologie approfondie de la Recherche*
Techniques Quantitatives*	C - Mathematical and Quantitative Methods	Techniques quantitative approfondies*
Microéconomie*	D - Microeconomics	Microéconomie approfondie*
Macroéconomie* Macroéconomie Appliquée Analyse et Politique Economiques	E - Macroeconomics and Monetary Economics	Macroéconomie approfondie* Economie monétaire, financière et internationale
Economie Internationale*	F - International Economics	Economie internationale*
Monnaie, Finance, Banque	G - Financial Economics	
Economie Publique Finances	H - Public Economics	Economie publique et de développement

Publiques		
Economie des Ressources Humaines	I - Health, Education, and Welfare	
Economie du Travail	J - Labor and Demographic Economics	
	K - Law and Economics	
Economie Industrielle	L - Industrial Organization	Economie industrielle
	M - Business Administration and Business Economics; Marketing; Accounting	
	N - Economic History	Economies africaines*
Economie du Développement *	O - Economic Development, Technological Change, and Growth	Elaboration et évaluation de projets et programmes*
	P - Economic Systems	
Economie de l'Environnement	Q - Agricultural and Natural Resource Economics; Environmental and Ecological Economics	Economie rurale
	R - Urban, Rural, and Regional Economics	
	Y - Miscellaneous Categories	Anglais économiques*
* tronc commun		

Les domaines couverts correspondent rigoureusement à ceux qui sont retenus au titre des épreuves du concours d'agrégation en sciences économiques et de gestion.

Tableau 2.4 Domaines des épreuves de l'agrégation de sciences économiques et de gestion	
<u>Section Sciences Economiques</u>	<u>Section Sciences de Gestion</u>
a. La deuxième épreuve porte sur un sujet de Théorie Economique.	a. La deuxième épreuve porte sur un sujet de Théorie de l'Entreprise.
b. La troisième épreuve, de nature pratique, porte sur une matière d'Economie Générale choisie parmi les matières suivantes :	b. La troisième épreuve porte sur une matière de Gestion de l'Entreprise parmi les suivantes :
- Politique économique ;	- Gestion financière ;
- Relations Economiques Internationales ;	- Gestion comptable ;
- Histoire de la pensée et des faits économiques depuis 1870 ;	- Gestion commerciale et marketing ;
- Economie du travail et des ressources humaines ;	- Gestion du personnel ;
- Economie du développement ;	- Gestion juridique et fiscale ;
- Economie de la santé ;	- Gestion et systèmes d'information ;
- Economie publique ;	- Techniques quantitatives de gestion.
- Statistique et économétrie ;	
- Méthodes quantitatives.	

Tableau 2.5 Domaines de spécialisation affichés par les enseignants

Classes JEL	Dakar	Ouaga	Abidjan*	Libreville	Yaoundé*	Brazzaville*	Total	Cotonou	Lomé	Kinshasa*	Total	Total Général
A	5 MC 9 MA	02	oui		oui			18		oui		
B	3 MC	02	oui		oui			02		oui		
C	1MC 4MA 2 A	09	oui	1	oui			05		oui		
D	2MC 3 MA 6A	03	oui	1	oui	oui		05		oui		
E	3MC 4 MA 6A	03	oui	2	oui	oui		05		oui		
F	1 MC 3 MA	01	oui	1	oui	oui		03		oui		
G	2MC 4 MA 5 A	02	oui		oui			02		oui		
H	2MC 3 MA	01	oui		oui			01		oui		
I	2 MC 3 MA 7 A	02	oui		oui			02		oui		
J	1 MC 3 MA 6 A		oui		oui			03		oui		
K		01	oui		oui			-		oui		
L	1	03	oui		oui			02		oui		
M	3MC 4 MA 8 A	03	oui		oui			06		oui		
N		04	oui		oui			02		oui		
O	2 MC 3 MA 7 A	02	oui	1	oui	oui		02		oui		
P	2 MC 3 MA	03	oui		oui			02		oui		
Q	02	05	oui		oui			05		oui		
R	03		oui		oui			05		oui		
Y	-							nbres				

Tableau 2.6 Compétences affichés dans des domaines spécifiques

Domaines	Dakar	Ouaga	Abidjan*	Libreville	Yaoundé*	Brazzaville*	Total	Cotonou	Lomé	Kinshasa*	Total Général
Maths Financières	Oui	01	Oui	Oui	Oui					Oui	
Econométrie	Oui	03	Oui	Oui	Oui					Oui	
Epistémologie de l'économie	Non	02	Non	Non	Non					Non	
Recherche sur les politiques économiques	Oui	04	Oui	Oui	Oui					Oui	
Recherche sur l'économie mondiale et la globalisation financière	Oui	02	Oui	Oui	Oui					Oui	
Recherche en droit économique internationale et en NCM	oui	01	oui	Non	oui					oui	

Les domaines de prédilection des enseignants sont la macroéconomie, l'économie du développement et la gestion. Ceux qui affichent un degré élevé de spécialisation sont rares. Le plus souvent, ils couvrent plusieurs domaines par nécessité.

Pour l'enseignement de la gestion, le déficit est encore plus cruel, puisque seul trois DEA de gestion hors PTCI existent, dans lequel tournent les rares enseignants de rang magistral.

Le corps enseignant du PTCI se consacre à plus de 90 % aux activités d'enseignement. De l'avis des personnes rencontrées, cela est dû au manque de moyens et de logistiques pour la recherche. L'expérience de Libreville confirme cette thèse puisque avec un immeuble spacieux et un *sponsor*, la Faculté parvient à sortir régulièrement la revue du LEA « Economie & Gestion ». Il arrive cependant que les blocages viennent de la communauté des enseignants quand certains d'entre eux persistent à diriger une revue alors qu'ils occupent des fonctions extra universitaires notamment dans les Ministères.

En ce qui concerne la perspective du genre, elle est totalement absente du programme, tout au moins au niveau du personnel enseignant. Aucun effort n'est fait pour attirer des femmes aussi bien pour l'organisation des cours que pour l'encadrement des thèses. Toutefois, parmi les étudiants des progrès sensibles ont été réalisés avec près de 5 % dans la dernière promotion d'étudiantes.

Les étudiants perçoivent des bourses dès qu'ils sont admis au DEA. Elle couvre les frais de logement et de subsistance. Les doctorants perçoivent une Aide à la Thèse de Doctorat, ATD. Certains étudiants ne perçoivent cependant qu'une subvention équivalente à la moitié de la bourse, pour des raisons d'équilibre géographique et de quota.

Le montant de la bourse est uniforme d'un site à l'autre. Le système connaît cependant deux biais :

- à Dakar, le montant de la bourse est inférieur à celui qui est offert par l'Etat, si bien que les étudiants renoncent à la bourse PTCI.
- à Libreville, le montant de la bourse est tellement inférieur à celui de l'Etat que pratiquement aucun étudiant Gabonais ne s'inscrit au DEA.

Tous les étudiants interviewés soulignent l'insuffisance de la bourse en particulier dans les villes comme Abidjan, Libreville, Dakar et Yaoundé où le coût de la vie est jugé très élevé. Ils font toujours la comparaison avec les boursiers d'autres programmes ACBF comme le GPE, le MBF du CESAG et CMAP/AERC.

La politique de rémunération constitue le point névralgique. Les enseignants se plaignent tous d'être mal payés, même si des augmentations de salaires ont été accordées ces dernières années çà et là comme au Sénégal. Le complément que leur offre le PTCI n'est pas jugé assez incitatif et ceux qui ont la possibilité d'être sélectionnés pour les cours délivrés par l'AERC, marquent leur préférence pour ce dernier.

2.2 Les capacités de recherche et les publications

Le PTCI ne dispose pas de programme de recherche, même si sa conception reflète l'idée de création d'une Ecole Doctorale de dimension africaine. En effet, il n'existe nulle part d'Ecole Doctorale véritablement structurée par un programme, exécuté par des Centres de recherche, des laboratoires et des équipes bien structurées. La notion d'école est cependant reprise à Abidjan, Yaoundé, Dakar et Kinshasa pour qualifier leurs activités.

Le PTCI était censé appuyer la recherche universitaire en économie, à travers un programme de formation des enseignants à la recherche, de publication, de soutien à la thèse et de mise en réseau. En l'absence de ressources, ces activités ont été gelées ou réduites à leur plus simple expression. Aussi, dans aucune des Facultés, on n'a recensé un chercheur à plein temps sauf au niveau des assistants de recherche recrutés dans certains cas pour assister les professeurs et les étudiants inscrits en thèse.

Il n'existe pas à proprement parler de chercheurs à plein temps, y compris dans les centres de recherche. Qu'ils soient rattachés au CREA, au CIRES, au CEDRES, au LEA, au CERIS, ils partagent leur temps entre les cours et leurs travaux. Dans certains pays, les enseignants peuvent disposer de bourses de recherche et de la possibilité de s'expatrier pour trois mois dans un centre de recherche étranger.

De l'avis de plusieurs responsables, la faiblesse des capacités de recherche serait surtout liée à l'absence de motivation et de système de gestion des carrières, assorti de rémunération ou de récompense adéquate. La possibilité de capitaliser des points, en vue de la première épreuve de l'agrégation ne constitue pas en soi une motivation

suffisante pour nombre d'enseignants. Certains d'entre eux participent cependant à des équipes de recherche en collaboration avec des Facultés situés hors de l'Afrique ou exécutent des projets parrainés par des partenaires extérieurs (Fondation, agence d'aide, ONG).

En réalité l'immense majorité des enseignants compense l'absence d'activité de recherche en s'investissant des activités syndicales ou politiques.

Les publications qui constituent le support classique de l'activité de recherche ont, soit cessé de paraître, soit paraissent de manière épisodique. Dans tous les cas elles restent toutes confidentielles. La plupart des personnes interviewées attribuent l'absence de publication au manque cruel de moyens. Certains arguent de la dévalorisation de la profession d'enseignant-chercheur dont l'activité de recherche fait les frais. D'autres mettent en doute ces arguments et estiment que le problème vient de ce que dans nombre de Facultés, la tendance est à la mise en place de revue académique coûteuse, alors qu'elles pourraient commencer par des Cahiers simplement imprimés et faciles à faire circuler, en vue de favoriser la sélection des meilleurs d'entre eux pour les soumettre à des revues scientifiques reconnues.

Les Centres de recherche

Les cinq sites habilités à organiser le DEA, disposent tous d'un Centre de recherche qui est opérationnelle. Parmi ces centres, quatre accueillent des doctorants du PTCI : Yaoundé, Ouagadougou, Dakar et Abidjan.

Le LEA et le CIRES disposent de locaux adaptés et spacieux, tandis que les autres sont plutôt à l'étroit. La production de ces centres est essentiellement liée aux commandes exécutées pour le compte de l'Etat ou des partenaires extérieurs. La tendance est à la spécialisation sur les questions de pauvreté pour coller à l'actualité des DRSP.

Kinshasa	IRES
Yaoundé	CEREG
Ouaga	CEDRES
Abidjan	CIRES
Dakar	CREA
Libreville	LEA

La principale caractéristique commune à ces centres (à l'exception de l'IRES) est qu'ils reçoivent tous un appui du SISERA, un partenaire du PTCI. Cet appui couvre plusieurs besoins :

- subventions de renforcement institutionnel au volet doctorat abrité ;
- assistance technique ;
- Formation des chercheurs ;
- Subventions aux projets de recherche.

C'est dire qu'ils ne disposent que d'autonomie financière faible et finalement n'accueillent que des jeunes chercheurs ou des doctorants déjà titulaires d'une bourse ou d'une subvention. En d'autres termes pour augmenter la capacité d'accueil d'étudiants PTCI, il faudrait à la limite inclure une composante « Renforcement des Centre de Recherche » dans le programme doctoral.

Un autre domaine où l'absence de capacités de recherche risque d'être lourd de conséquence est celui de la recherche sur l'enseignement de l'économie dans le cadre de laquelle les implications de la réforme LMD auraient pu être examinées de manière approfondie. En l'absence de cadre d'analyse, les responsables interviewés soutiennent dans l'ensemble maîtriser le processus de réforme, d'autant plus qu'une approche globale et concertée a été retenue au niveau de chaque université, impulsée par le CAMES. L'objectif fixé est de faire basculer les universités africaines francophones dans ce nouveau système à l'horizon 2010. Plusieurs séminaires ont été organisés pour familiariser les responsables avec ce système et échanger l'information et l'expérience. Des unités de coordination sont dans certains, cas désignées. Des initiatives sont déjà en cours comme à Dakar, Abidjan et Yaoundé qui méritent d'être soutenues avant qu'elles soient étouffées par l'approche globale.

De l'avis de tous les intervenants, le PTCI aurait déjà anticipé la nouvelle formule dans la mesure où le DEA a été conçu sur le modèle du Master de recherche en économie, tel qu'il existe déjà dans d'autres pays européens et américains. Dès lors que les spécifications sont respectées, le seul problème en suspens, serait celui de la transition pour prendre en compte la situation particulière des étudiants qui en sont encore en Maîtrise ancienne formule, afin qu'ils ne soient pas pénalisés. La solution qui est envisagé est de les admettre directement en deuxième année de Mastère (M2) et de recruter les futurs étudiants à partir de la 3^e année (Licence).

3. Les infrastructures, les réseaux et le système d'information et de gestion

3.1 La documentation

L'état vétuste de la bibliothèque du PTCI au siège et dans les pays, constitue une des lacunes les plus souvent décriées par les étudiants. Un sondage réalisé dans quelques-unes d'entre elles révèle la pauvreté en références qui permettent d'accéder aux auteurs classiques dans le texte et aux publications de pointe.

Les actions consacrées à l'accumulation des connaissances et à la diffusion se répartissent en divers soutiens aux Facultés aux étudiants admis au CCCO sous forme de bibliothèque itinérante et aux doctorants sous forme de documentation, de production de manuels et de support de cours, d'achat d'ouvrages, de revues, de publications et de création d'une revue et d'un bulletin. Ces soutiens constituent une faible part du budget du PTCI. Par exemple pour le programme doctoral, la part consacrée aux publications est de 1,26%. Dans la quasi-totalité des centres

documentaires, les abonnements aux rares revues étalées sur les rayons, sont suspendus depuis plusieurs années. Il arrive même que plusieurs rayons soient vides ou servent de lieu de stockage de machines obsolètes rendant impossible l'accès aux documents.

L'état de la documentation traduit la difficulté du PTCI à se concevoir en tant que système de gestion des connaissances, en mesure de réaliser un inventaire des connaissances disponibles et d'en assurer la diffusion et l'exploitation y compris par des médias électroniques.

3. 2 Les réseaux

Les activités de partage de connaissances entre les étudiants, entre les enseignants et avec l'extérieur se limitent à celles qui sont organisées dans le cadre ou en marge du CCCO et des ateliers de réflexion sur les curricula. Il arrive que quelques enseignants participent à des activités de réseaux situés en dehors du PTCI comme ceux de l'AERC, du CAMES, du CODESRIA et de l'AIF/CRUFAOCI.

La densité des échanges par l'Internet se heurte parfois à l'absence d'ordinateur, de ligne téléphonique et quand elle existe à la lenteur du débit et à la limitation des capacités de téléchargement. La plupart des Doyens et des enseignants n'ont qu'une adresse gratuite fournie par des FAI du type « yahoo » ou « hotmail ». Cependant quelques centres de recherche commencent à se doter de site web et à mettre en ligne des publications sous forme de Cahiers (Dakar, Abidjan, Libreville).

Tableau 7 : Infrastructures documentaires

Domaines	Dakar	Ouagadougou	Abidjan	Libreville	Yaoundé	Brazzaville	Total	Cotonou	Lomé
Nombre de personnel doté de connaissances informatiques		02							
Nombre de PC installés et qualité		08		Tous					
Nombre de laptops				6					
Connectivité internet: Oui/Non		OUI		0					
Adresse de site web		univ-ouaga.bf		Oui					
Adresse e-mail officiel				Univ rsité					
Disponibilité de l'Intranet		non		Non					
Pourcentage de la communication		nd		Non					

interne par les moyens électroniques									
Pourcentage de la communication extérieure par les moyens électroniques		nd		0					
Bases de données		nd		60%					
BBB : fréquence des mises à jour				2					
Domaines fonctionnels des bases de données				0					

3.4 Les systèmes de gestion et d'information

La Direction du PTCI comporte deux principales unités de coordination :

- Coordination du programme
- Coordination administrative et financière.

Le premier poste n'a pas de titulaire depuis la démission du précédent en 2000.

La Direction est logée dans des locaux mis à sa disposition par la FASEG de Ouagadougou. Les locaux sont vétustes, inadaptés et peu équipés. La situation des Directions nationales du PTCI est encore moins enviable sauf à Abidjan et Libreville qui disposent de locaux fonctionnels et dans le dernier cas d'un immeuble spacieux.

La gestion des curricula est déplorable de l'avis des étudiants et de plusieurs enseignants. À ce jour, un seul atelier a été organisé en vue de les réviser. Ils déplorent surtout les faibles changements qui interviennent dans certains curricula depuis le début du programme.

A l'occasion du dixième anniversaire du PTCI, un plan stratégique a été conçu pour la période 2005-11. le document fait le bilan du programme et fixe les objectifs pour la Phase III ainsi que les modalités de financement. L'exercice repose sur un certain nombre d'hypothèses suivantes :

- la demande croissance de besoin de renforcement des capacités en économie ;
- les publications et leur diffusion renforcent la visibilité du programme ;
- le renforcement de la gouvernance accroît sa pérennisation et la confiance des partenaires.

Le document propose un certain nombre d'orientations :

- le renforcement et la consolidation du DEA et du Doctorat ;
- le développement de publications et de la diffusion ;
- le renforcement de la gouvernance du PTCI.

De cet exercice, il convient de retenir que la Phase III est conçue comme le prolongement de la Phase II pour en consolider les acquis du DEA, grâce à une meilleure gouvernance. Les actions préconisées dans ces domaines visent :

- la mise en place de tableaux de bord ;
- le développement d'indicateurs de performance ;
- le recyclage périodique du personnel notamment aux TIC ;
- la gestion du programme de formation et de recherche par le renforcement du personnel du siège et des Facultés ;
- l'acquisition d'un siège ;
- la mise en place d'une stratégie de mobilisation financière ;
- la tenue régulière des réunions des organes.

Au niveau des pays, la situation est très variable entre les Facultés qui partagent leurs locaux avec d'autres Facultés (Dakar, Yaoundé, Kinshasa) et les autres. Les systèmes de gestion sont partout à l'état d'une réflexion sur la nécessité d'un plan stratégique et rarement d'un plan conçu à la demande de l'Université (Abidjan).

3.5 Les appuis en matière de RDC en cours ou passés

En dehors du PTCI, les Facultés ne disposent pratiquement pas d'autres programmes de soutien, à l'exception de ceux qui ont été mis en place pour la filière « Gestion » dans le cadre de la coopération bilatérale (France, Belgique) à Dakar, Abidjan, Cotonou, Yaoundé, Libreville et Kinshasa. Ces appuis sont arrivés à terme. A Libreville le Laboratoire d'Economie Appliquée bénéficie du soutien inhabituel d'une Banque de la place.

3.6 Cohérence entre la vision et les capacités disponibles

La cohérence des capacités disponibles avec la vision qui sous-tend le PTCI comporte trois dimensions :

- cohérence du cadre juridique et institutionnel et de l'organigramme avec les objectifs stratégiques ;
- Existence d'une capacité suffisante pour réaliser des actions stratégiques de coopération et de partenariat ;
- Capacité de prise de décision, d'anticipation et réaction rapide.

Sur ces trois critères, le constat suivant a pu être effectué.

Il n'y a pas d'alignement entre les activités effectivement réalisées par le PTCI et les objectifs assignés :

- Les lacunes portent sur la composante doctorale et les publications qui ne sont très partiellement mise en œuvre ;
- Au niveau de l'organigramme, le poste-clé de coordonnateur du programme n'est pas encore pourvu ;
- Les postes de Directeur National sont vacants de fait à Ouagadougou et Libreville.

3.7 L'autonomie financière.

La CIEREA dispose de l'autonomie financière qui lui permet de recevoir des dons et des subventions dans le cadre de la mise en œuvre de ses programmes. Cependant l'autonomie financière suffisante suppose l'existence cotisations des Facultés membres et d'une capacité à diversifier les sources pour ne pas dépendre d'un seul partenaire.

D'une part, les Facultés cotisent peu, d'autre part, l'essentiel du financement du PTCI provient de ressources extérieures et repose pour une part importante sur un seul partenaire.

Les relations financières et comptables entre les Facultés et leurs Universités constituent dans certains cas une source de malentendu qui expose les ressources allouées par le programme au risque de fongibilité et dans la plupart des sont sources de lenteur.

Annexe II:

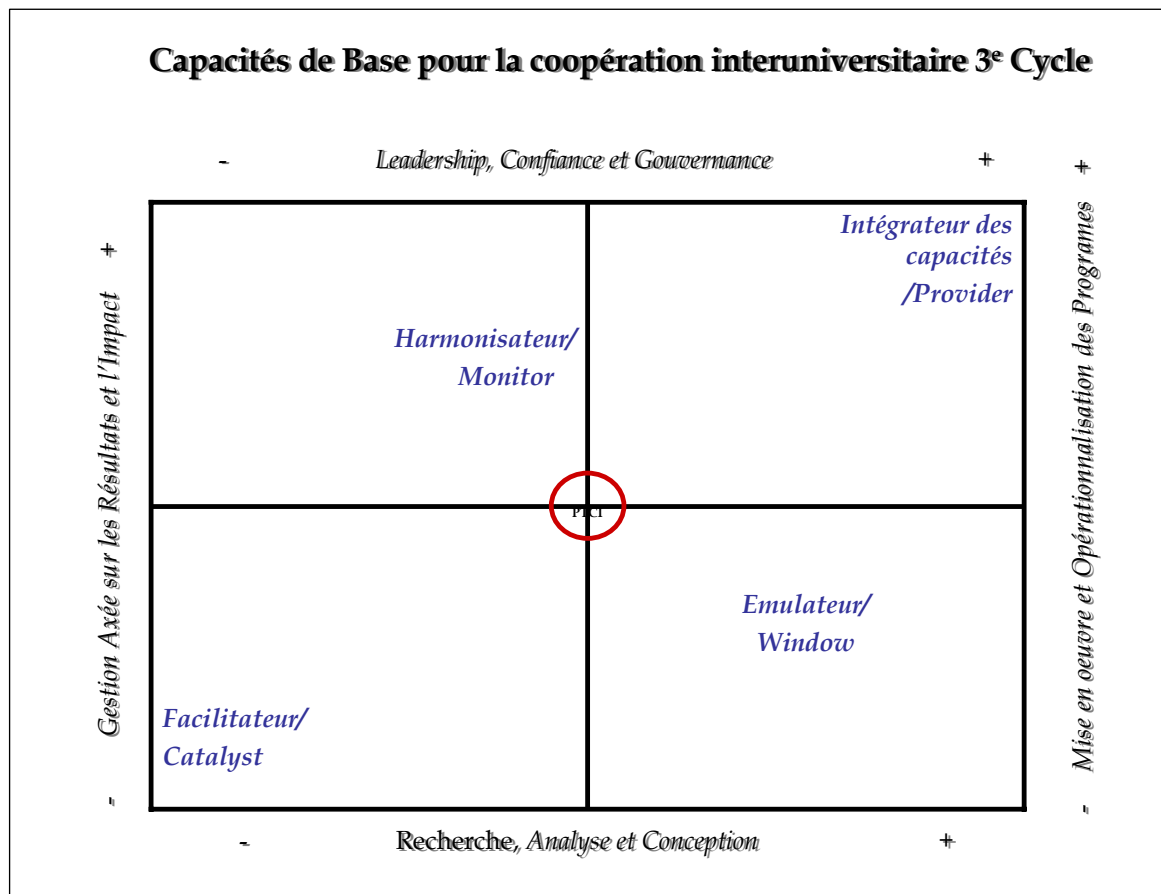
Evaluation de la performance et profil institutionnel du PTCI

1. Grille de performance et notation

1.1 Grille de performance

L'évaluation de la performance permet de déterminer le profil institutionnel du PTCI, les besoins à satisfaire, les contraintes à lever et le plan d'action. Elle porte sur les domaines suivants (tableau 3.1). La grille de performance (encadré 1) précise le contenu des domaines.

Tableau 3.1 domaines d'évaluation de performance



Encadré 3.1 : Grille de performance

1. Capacités de base pour la coopération universitaire au niveau du 3^{ème} Cycle

Les quatre domaines d'évaluation suivants sont retenus :

Recherche, analyse et conception

Recherche, Analyse de politique scientifique et conception de programme DEA et Doctorat

Capacité de recherche sur la politique scientifique, pédagogique, didactique de la filière « science économique et de gestion » ; capacité d'évaluation de la base des connaissances de la discipline et d'organisation de la profession ; capacité d'élaboration de programme de coopération, de partenariat, d'intégration et d'élaboration des indicateurs ; capacité d'anticipation des programmes académiques annuels ; capacité de prévision de l'évolution de la discipline, des besoins et du devenir des étudiants ; capacité d'influencer les choix stratégiques en matière d'habilitation des cursus, d'allocation budgétaire, d'attribution des postes, et de crédits de recherche ; capacité de quantifier la contribution du PTCI à la recherche et l'enseignement supérieur en économie-gestion, à la résolution des problèmes d'accueil des facultés face et des carrières des chercheurs enseignants.

Mise en œuvre

Mise en œuvre de programmes DEA et Doctorat

Capacité de mise en œuvre de programmes de coopération 3^{ème} Cycle au niveau DEA et Doctorat ; de programmation académique, pédagogique, didactique et financière des composantes : tronc commun et cours et campus communs, programme doctoral, séminaires de recherche ; capacité de mobilisation et allocation financière, de coordination avec d'autres programmes similaires en Afrique, de coordination entre les différents sites du programme ; capacité de réaction rapide face à l'évolution des besoins et de prise en compte des spécificités nationales et sous-régionales ; efficacité et simplicité des procédures de prise de décision ; de respect du calendrier.

Gestion

Gestion de programmes axée sur les résultats et l'impact

Performance du cadre institutionnel, performance financière, administrative, pédagogique, et organisationnelle ; performance des partenaires ; respect des principes d'excellence définis en termes de standards et de normes d'éligibilité, de rigueur, d'accessibilité, d'équité, d'équilibre entre les pays, sous régions et de genre ; transparence des procédures de sélection des sites, des étudiants et intervenants, d'octroi de bourses, de choix des cursus et domaines et de préparation des curricula.

Gouvernance

Gouvernance, Leadership, Confiance

Existence d'un système de gouvernance adapté à la conduite d'un programme multi partenariale, et multi régionale ; leadership effectif dans la conduite de réformes majeures dans les domaines scientifiques, pédagogiques et didactiques ; qualité de l'engagement et de la volonté politique au plus haut niveau en ce qui concerne l'intégration des réseaux scientifiques mondiaux.

2. Capacités spécifiques pour la mise en œuvre de programmes communs (Mastère et Doctorat) et l'intégration des capacités de recherche

Ce sont des capacités et des compétences spécifiques pour transformer le PTCI en programme structurant des réseaux d'excellence scientifique (école doctorale régionale)

1.2 Notation et profil institutionnel

L'évaluation du profil institutionnel permet de déterminer le type de programme de renforcement des capacités susceptible de faire évoluer le PTCI de la situation actuelle vers l'excellence scientifique (encadré 3.2).

Encadré 3.2 : Grille de notation et profil institutionnel

1. Indicateurs de performance

L'indicateur porte sur le niveau de performance ou sur l'existence d'un dispositif et la qualité et l'efficacité de sa mise en œuvre :

- Niveau de performance : noté de 1 à 4, avec 4 meilleure note, soit *excellent* ; 3 : *satisfaisant* ; 2 : *médiocre* ; et 1 : *plus faible note, soit inacceptable*.
- Existence d'un dispositif et qualité et efficacité de sa mise en œuvre : noté de 0 à 4, avec 4 : meilleure note soit *excellente* ; 3 : *satisfaisante* ; 2 : *médiocre* ; 1 : *inacceptable* ; et 0 : *dispositif inexistant*.

2. Profil

Le **profil du PTCI** est déterminé par la performance pondérée de tous ces domaines. Elle peut être rehaussée ou abaissée pour tenir compte de facteurs qui ne sont pas toujours aisés à capturer par la grille de notation avec les qualificatifs de type : « très », « plus que », « moyennement », « moins que ». Selon qu'elle se situe dans l'un des quadrants du tableau suivant, le PTCI est qualifié comme suit.

Facilitateur/Catalyst:

Le PTCI réalise une faible performance dans tous les domaines. Il déploie une intense activité de formation DEA aux effets incertains, accepte de couvrir de nouvelles Facultés et Unités sans moyens additionnels, prépare des projets de renforcement qui restent sans suite. Il alloue des ressources aux Facultés qui deviennent fongibles et rencontre des difficultés à imposer des normes de suivi. Les Facultés ne lui délèguent aucune prérogative dans les domaines essentiels que sont la reconnaissance des diplômes, le renouvellement du personnel et la qualité. Cependant elles n'hésitent pas à recourir au PTCI dès qu'elles rencontrent des problèmes d'organisation des cours, d'encadrement de doctorants ou de mise en place de la réforme LMD. Le décalage considérable entre ses ambitions et les soutiens obtenus limite l'impact, ce qui n'empêche pas les organes de persister dans une attitude bienveillante vis-à-vis des Facultés.

Harmonisateur/Monitor :

Le PTCI réalise des performances dans au moins un domaine (recherche, analyse et conception de préférence). Il apporte un appui au processus de mise en commun des programmes au niveau du Mastère en continuant à fournir des curricula et des enseignants et à faire émerger un système d'assurance qualité. Les Facultés lui reconnaissent une compétence dans le processus de reconnaissance du diplôme, mais doit négocier avec chacune d'entre elles pour faire avancer une approche harmonisée de la réforme LMD en économie et gestion. Cependant à la faveur de cette réforme, la coopération entre les Facultés retrouve un nouveau souffle et justifie l'accroissement modique des soutiens des Etats et des partenaires extérieurs.

Emulateur/Window :

Le PTCI réalise des performances au-dessus de la moyenne dans au moins deux domaines dont «recherche, l'analyse et la conception ou la mise en œuvre et la gestion. Il met à la disposition des Facultés et des Centres de Recherche des ressources pour encadrer les doctorants dans des programmes et de projets de recherche communs et coordonnés. Il veille sur la qualité de l'encadrement et le respect des normes académiques.

Intégrateur/Provider :

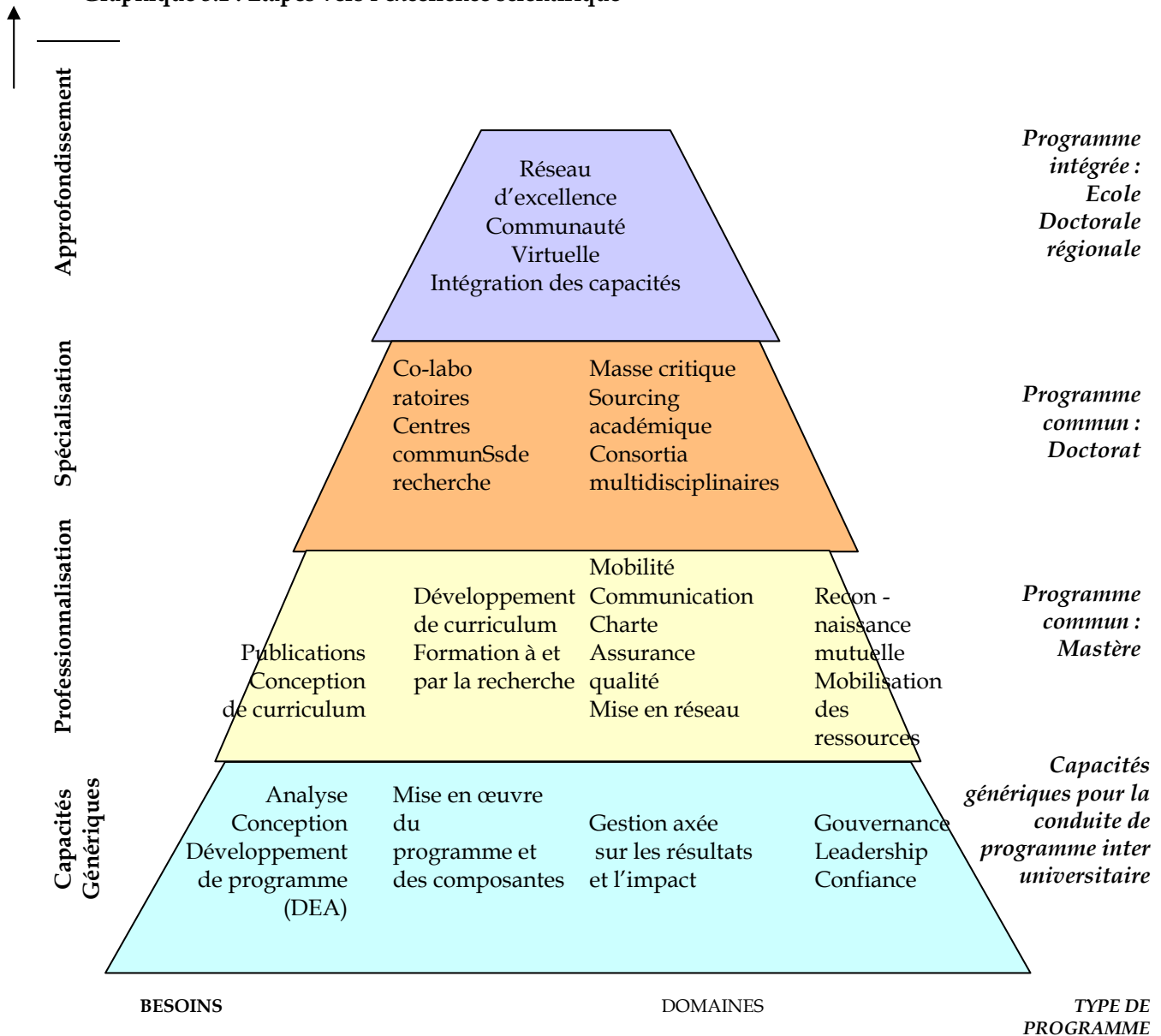
le PTCI réalise des performances au-dessus de la moyenne dans les quatre domaines et dispose des capacités spécifiques. Il stimule la création d'Ecoles doctorales et impulse le processus d'intégration au niveau régional. Il fait émerger des communautés professionnelles hautement spécialisées (écoles de pensée, sociétés savantes, associations, *think tank*)

La localisation du PTCI dans l'un des quadrants permet de mieux cibler le type d'appui pour la Phase III (tableau 3.2) et les étapes à franchir vers l'excellence scientifique. (graphique 3.1)

Tableau 3.2

Profil	Type de programme de renforcement
Provider / Intrégateur	Programme de renforcement des capacités d'intégration des Facultés, autour de réseaux d'excellence scientifique
Window/ Emulateur	Programme de renforcement des capacités de recherche et d'études doctorales conjointes
Monitor/ Harmonisateur	Programme de renforcement des capacités en formation conjointe au Mastère
Catalyst/ Facilitateur	Programme de renforcement des capacités de coopération entre les Facultés d'Economie et de Gestion et de soutien aux réformes (LMD).

Graphique 3.1 : Etapes vers l'excellence scientifique



2. Gestion axée sur les résultats et d'impact

La performance PTCI dans la gestion, financière, administrative, pédagogique, et organisationnelle se mesure au regard des critères suivants :

1. cadre institutionnel : clarté, lisibilité, flexibilité et caractère pratique du Règlement intérieur ; degré de concentration sur les objectifs de coopération et de partenariat en termes d'excellence scientifique
2. système d'information et de gestion des programmes : qualité et fiabilité ; respect des principes d'excellence définis en termes de standards et de normes d'éligibilité, de rigueur, d'accessibilité, d'équité, d'équilibre entre les pays et sous-régions et de genre ; transparence des procédures de sélection des sites, des étudiants et intervenants, d'octroi de bourses, de choix des cursus et domaines et de préparation des curricula ;
3. présence d'incitations à la performance sous forme de rémunération attractive, de récompense, de titre, de programmes d'amélioration des compétences et de gestion des connaissances ;
4. qualité des infrastructures et des moyens logistiques et informatiques
5. organisation et gestion des cohortes d'étudiants, de doctorants et formateurs

Gestion	Les faits	Note	Agrégée		
Cadre institutionnel	Le règlement intérieur indique clairement les objectifs du PTCI. La structure de gouvernance prévue est complète et correspond au contexte des phases I et II. Pour répondre aux défis de la Phase II, elle devrait s'inspirer du format des Consortium de recherche (CHER, AERC)	3,5	2,6 Moyennement Satisfaisante.		
Système d'information et de gestion	Le système d'information fonctionne correctement en dépit des insuffisances dans la logistique de communication avec plusieurs Facultés membres et les centres de recherche. Les critères de sélection sont explicites et prédéfinis	3			
Incitations	Le système de rémunération n'est pas basé sur la performance et est jugé peu attractif en comparaison avec celui d'autres Projets ACBF (GPE). Le système de recrutement des enseignants est jugé comme exclusif (Rang magistral). Les bourses et les subventions sont jugées notoirement insuffisantes. Les critères d'octroi sont instables et varient en fonction des ressources disponibles.	2			
Infrastructures, moyens logistiques et informatiques.	Les locaux du siège sont vétustes et les Directions nationales sont abritées dans des locaux vétustes à l'exception de celles de Libreville et d'Abidjan. Le matériel informatique est fourni par le programme, et, dans certaines directions, il est incomplet ou obsolète. Les consommables manquent partout. Aucun responsable du PTCI ni de programme national n'est équipé d'ordinateur portable.	2			
Rappel de la grille de notation					
Indicateur :	Excellente	Satisfaisante	Médiocre	Inacceptable	Dispositif inexistant
de niveau de performance	4	3	2	1	
d'existence et de fiabilité d'un dispositif	4	3	2	1	0

3. Dispositif d'analyse de politique scientifique et de conception de programmes de coopération et de partenariat

La performance du PTCI se mesure à l'aide des critères suivants :

- existence de recherches sur la politique scientifique, pédagogique, didactique de la filière « science économique et de gestion » ;
- existence d'évaluation de la base des connaissances de la discipline, d'organisation de la profession et d'indicateurs d'évolution de la coopération, du partenariat et/ou de l'intégration des réseaux d'excellence ;
- existence de prévision de l'évolution de la discipline, des besoins et du devenir des étudiants ;
- existence d'évaluation d'impact sur les choix stratégiques en matière d'habilitation des cursus, d'allocation budgétaire, d'attribution des postes, et de crédits de recherche ;
- efforts de quantification de la contribution du PTCI à la recherche et l'enseignement supérieur en économie-gestion, à la résolution des problèmes d'accueil des Facultés face et des carrières des chercheurs enseignants ;
- Existence d'évaluation des avantages et des coûts des programmes et des projets de coopération et de partenariat et de dialogue avec les parties prenantes sur leur répartition ; qualité et appropriabilité des résultats des évaluations
- Existence de mécanismes et de règles explicites de coopération et de coordination des programmes ; qualité, rigueur, pertinence et efficacité des mécanismes et règles ;
- Existence de programmes de formation à et par la recherche et de renforcement des capacités des facultés pour l'accueil des étudiants 3^e cycle, le recrutement et la gestion des carrières des enseignants

Analyse et conception	Les faits	Note	Agrégée
Recherches et analyses approfondies. Evaluation de la base de connaissances	<p>La première étude de la CIEREA « réflexions sur la situation de l'enseignement supérieur et de la recherche économique en Afrique » remonte à 1992. Il n'y a pas eu de réévaluation de la situation 14 ans après. Par contre la CIEREA a organisé un colloque à l'occasion de son 10^e anniversaire et préparé un rapport d'activités pour la période 1997-2004.</p> <p>Dans le cadre de la mise en place d'un DEA Gestion un atelier a été organisé en 2001 mais les recommandations sont restées sans suite.</p> <p>Les analyses approfondies réalisées sur l'état de la recherche en Afrique francophone ne concernent pas l'économie (Académie des sciences, MAE). Les travaux de recherche sur la production et la diffusion du savoir économique ne font pas mention de l'Afrique.</p>	2	1/4 Moins que Satisfaisant
Existence d'évaluations des avantages et des coûts du PTCI et dialogue avec les parties prenantes sur leur répartition.	La revue à mi-parcours de la Phase II a été réalisée en février 2006 mais n'a pas été validée. Elle fait le bilan et recommande la réalisation d'une étude d'impact des deux phases.	2	
Existence de mécanismes et de règles explicites de coopération et de procédures de <i>benchmarking</i> pour les standards et les normes	Le règlement intérieur précise le rôle et la responsabilité des organes et des Facultés. Des recommandations ont été faites pour la mise en place d'un système de suivi évaluation. Il n'y a cependant pas de tentative de mise en place de systèmes qualité ni de référence aux standards du type « <i>Characteristics of Excellence : Eligibility Requirement And Standards For Accreditation</i> »	2	
Existence de programmes de formation des formateurs ; de renforcement des capacités d'analyse	La CIEREA a élaboré un projet d'appui institutionnel (PARCIH) en 2002 mais qui est resté sans suite. Les composante « formation des formateurs » et « publications » du PTCI n'ont été mises en œuvre que partiellement.	1	
Existence d'un système de recherche, de gestion de connaissance et de bibliothèque numérique.	Il n'y a pas d'initiatives dans ce domaine, ni de tentative d'appréhender le PTCI comme un système de gestion des connaissances en économie (formation, diffusion et exploitation du savoir)	0	

Rappel de la grille de notation					
Indicateur :	Excellente	Satisfaisante	Médiocre	Inacceptable	Dispositif inexistant
de niveau de performance	4	3	2	1	
d'existence et de fiabilité d'un dispositif	4	3	2	1	0

4. Capacité de mise en œuvre et d'opérationnalisation de programmes

La performance du PTCI se mesure à l'aide des critères suivants :

1. Existence de plan stratégique reflétant les priorités des Facultés arrêtées par les organes et partagées par les autres acteurs (centres de recherche, rectorats...);
2. Existence de plan d'actions prioritaires annuelles glissantes pour chacune des composantes (DEA, Publications et diffusion, gouvernance); existence d'un programme anticipatif élaboré pour la prochaine année académique ;
3. Existence de mécanismes pour inclure ce plan stratégique et programmes d'action dans l'agenda des Facultés et dans celui des partenaires financières extérieurs ;
4. Existence de système financier, comptable, juridique, de normes, standards et de système qualité et de *reporting* pour assurer le financement adéquat des programmes, la mise en œuvre, la gestion exacte ainsi que le respect des obligations de redevabilité ;
5. Existence de capacités internes pouvant servir de support à l'assistance technique et aux intervenants y compris ceux qui viennent de l'extérieur de l'Afrique.

Mise en œuvre et Opérationnalisation	Les faits	Note	Agrégée
Existence de plan stratégique	Le document du projet Phase II sert de cadre de référence pour la période 2001-2006 Le plan stratégique sert de complément pour la période 2005-2011, mais son statut n'est pas explicite (est-il approuvé et par quels organes ?).	3	3,1 Satisfaisante
Existence de plan d'actions prioritaires annuels	La planification porte sur les cours du tronc commun et ceux du campus commun.	4	
Existence de mécanismes de coordination et de négociation.	Les réseaux liant le PTCI aux Facultés passent par les Doyens et les enseignants. Il n'y a pas de rencontres formelles avec d'autres parties prenantes (bailleurs de fonds, centres de recherche, Rectorat, Etat, organisations économiques régionales).	3	
Existence de système financier, comptable, juridique, de normes, standards et de système qualité et de reporting .	Un manuel de procédures existe. Un audit financier est réalisé chaque année. Le poste d'auditeur interne n'est pas pourvu.	3,5	
Existence de capacités internes pouvant servir de support à l'assistance technique et aux intervenants y compris de l'extérieur.	Avec 1 directeur et un responsable, le PTCI ne dispose pas de compétences pour suivre et encadrer les intervenants. Le recrutement de personnel permanent, d'experts régionaux et de consultants, constitue le domaine prioritaire de renforcement des capacités.	2	

Rappel de la grille de notation

Indicateur :	Excellente	Satisfaisante	Médiocre	Inacceptable	Dispositif inexistant
de niveau de performance	4	3	2	1	
d'existence et de fiabilité d'un dispositif	4	3	2	1	0

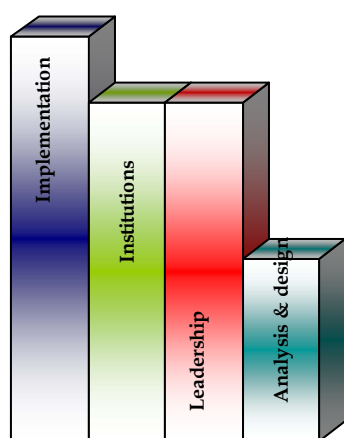
5. Gouvernance, Leadership et Confiance

La bonne gouvernance, le leadership, la confiance, l'engagement et la volonté politique au plus haut niveau se mesure par l'effort consenti par les Facultés membres, leurs Universités et les Gouvernements des pays en matière de délégation au PTCI des ressources et des compétences exclusives ou partagées pour créer un centre d'excellence scientifique en économie et de réaliser l'intégration des capacités d'enseignement et de recherche.

	Les faits	Note	Agrégée
<p>Existence d'une démarche d'intégration des capacités scientifiques et de mise en place de programmes communs, au niveau du niveau du doctorat et du mastère dans le cadre de la nouvelle formule LMD ainsi que d'un mandat explicite</p> <p>Existence d'incitations pour attirer les meilleurs enseignants et chercheurs et les retenir. Volonté affirmée de progresser vers la reconnaissance des diplômes et des titres.</p> <p>Exemplarité des dirigeants de la CIEREA dans la mise en commun des ressources.</p>	<p>La CIEREA joue le rôle d'intégrateur sans toutefois disposer d'une stratégie explicite d'intégration et de mise en œuvre d'une politique scientifique. La mise en œuvre du LMD n'est encore envisagée selon une approche commune qu'au niveau des rectorats. La CIEREA ne s'est pas encore saisie officiellement du dossier.</p> <p>Les efforts se limitent à la négociation de co-tutelle et d'invitation d'enseignants européens</p> <p>La question du DEA unique est parfois évoquée, mais il n'y a pas d'initiatives décisives dans ce domaine.</p> <p>Les dirigeants de la CIEREA veillent à l'accès des Facultés aux étudiants des autres pays membres</p>	2,5	2,6 Moyennement satisfaisant
<p>Décision de mettre en œuvre tous les projets conçus, même en l'absence de soutiens extérieurs</p> <p>Acceptation et approbation des critères de classification des Facultés, de sélection des étudiants, des enseignants et des sites</p>	<p>En dehors du PTCI aucun autre programme ou projet de la CIEREA n'est opérationnel.</p> <p>Les composantes du PTCI n'ayant pas reçu de soutiens financiers extérieurs ne sont pas mises en œuvre</p> <p>Les Facultés ne contestent pas les choix de la CIEREA et du PTCI.</p>	2	
<p>Existence d'un dialogue permanent avec les étudiants, les centres de recherche, les administrations et organisations économiques.</p>	<p>Les efforts de communication et de vulgarisation des actions du PTCI se limitent à l'organisation du 10^e anniversaire.</p>	2	
<p>Décision de mise en œuvre effective du PTCI au niveau de chaque Faculté, de respecter les conditions fixées</p>	<p>Nombre croissant de Facultés impliquées et décision d'ouvrir le PTCI aux pays des Grands Lacs (Rwanda, Burundi, Congo RD)</p>	4	
Rappel de la grille de notation			

Indicateur :	Excellente	Satisfaisante	Médiocre	Inacceptable	Dispositif inexistant
de niveau de performance	4	3	2	1	
d'existence et de fiabilité d'un dispositif	4	3	2	1	0

6. Evaluation globale de la performance du PTCI



Mise en œuvre et Opérationnalisation	3,1	Satisfaisante
Gouvernance, Leadership et confiance	2,6	Moyennement satisfaisante
Gestion axée sur les résultats et l'impact	2,6	Moyennement satisfaisante
Recherche, analyse et conception	1,4	Moins que satisfaisante
	2,4	Moyennement Satisfaisante

La performance du PTCI est

« **MOYENNEMENT SATISFAISANTE** ».

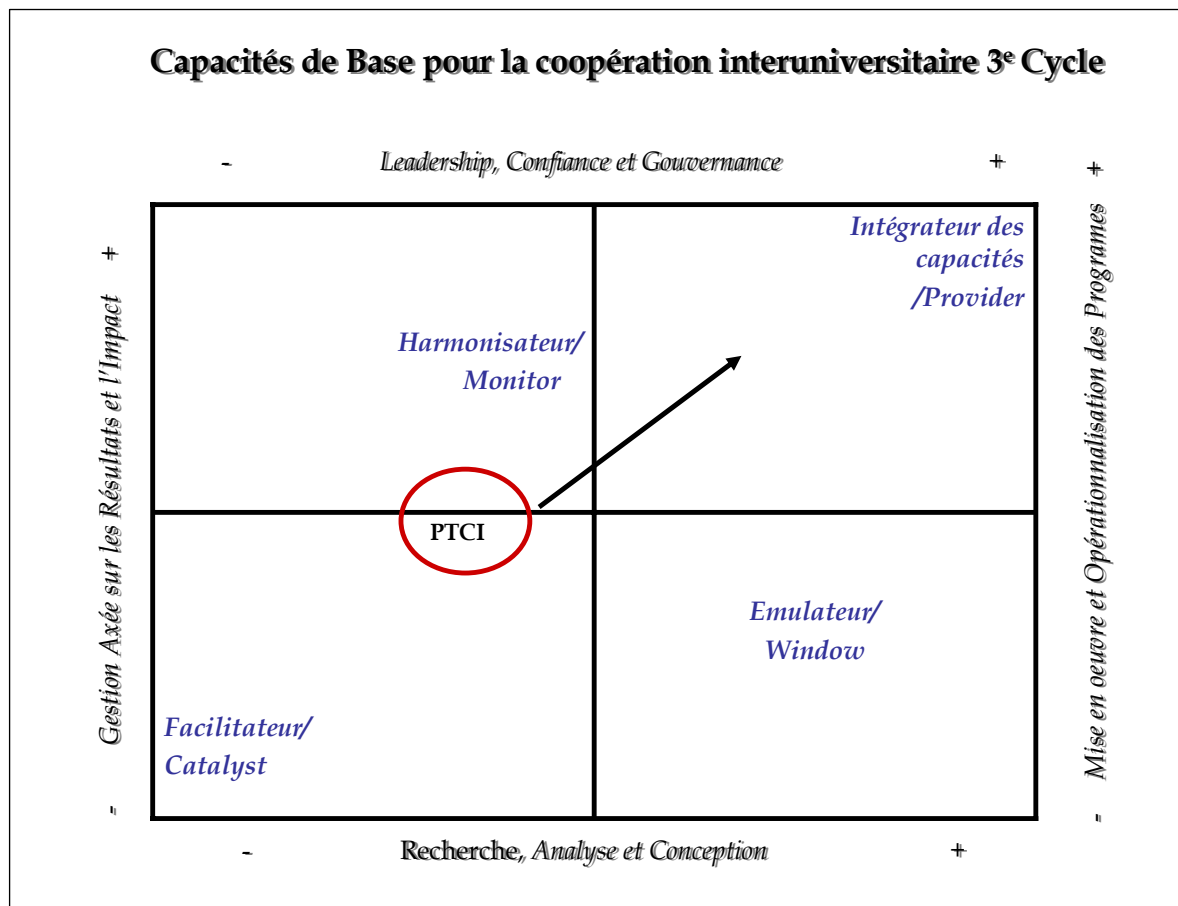
Cette performance n'est ni médiocre ni excellente. Elle n'incline pas non plus à l'autosatisfaction car le soutien des partenaires est demeuré important, patient et attentif et leurs exigences suffisamment élevées pour ne satisfaire que la moitié des besoins financiers de la Phase II.

Après 12 ans de fonctionnement, le PTCI n'a pas encore réussi à atteindre son objectif principal qui est de réduire le déficit des Facultés en enseignants et chercheurs. Au cours de la Phase II, un peu plus de la moitié du financement requis pour la conduite des programmes (53 %) a été effectivement obtenue ce qui a conduit à sacrifier des composantes importantes du programme, comme l'EAD, et les publications. Les autres composantes n'ont connu qu'une exécution partielle. Dans le même temps, les besoins n'ont cessé de croître :

- aux besoins connus de formation et de recherche en économie, se sont ajoutés des besoins identiques pour la gestion ;

- la couverture géographique du programme s'étend à la quasi-totalité des pays africains francophones et le critère de classification en A et B ne permet de les hiérarchiser que de manière imparfaite ;
- les besoins en renforcement institutionnel de la CIEREA se font aussi pressants, à la fois pour réaffirmer son leadership et faire évoluer la profession, ;
- le projet d'acquisition ou de construction d'un nouveau siège pour le PTCI.

Profil



Le niveau de performance détermine les besoins et les axes d'orientations pour les années à venir : s'appuyer sur les points forts pour relever les défis de la consolidation et du changement d'échelle des capacités. Ces défis décomposent comme suit :

1. La consolidation du DEA et sa transformation en Mastère de recherche.
2. La réorganisation du Doctorat et la gestion des carrières.
3. La professionnalisation, face l'évolution rapide de la discipline.
4. La reconstruction de la base des connaissances des Facultés face aux changements qui interviennent dans l'environnement au plan économique, académique, politique, social, scientifique, régional et international.

Annexe III :

Besoins pour relever les défis majeurs

1. Besoins pour consolider le DEA et le Doctorat dans la perspective du LMD

1.1 DEA

Le DEA a été conçu sur le modèle du Mastère, même si cette appellation n'a pas encore été retenue. Cette expérience mérite d'être mieux connue et partagée au sein des universités afin de capitaliser sur ses enseignements. Ce sera aussi l'occasion de se pencher sur la finalité des DEA/Mastère de recherche, le profil, et d'une manière générale sur la politique scientifique dans cette discipline dans une perspective comparative avec les autres disciplines (sciences, médecine, droit...).

Mais le travail de fonds reste à faire pour :

- articuler le DEA et le doctorat
- assurer l'autonomie financière et de gestion des facultés ;
- assurer la cohérence de la filière « sciences économiques et de gestion » et promouvoir l'interdisciplinarité ;
- accompagner les étudiants et les enseignants ;
- organiser la mobilité ;
- financer la réforme.

Cependant la consolidation du DEA, sa transformation en Mastère et le renforcement du programme doctoral continuent de rester les deux priorités de la Phase III.

A l'horizon 2015, le PTCI devrait pour continuer de rester attractif et pérenne, évoluer de la coopération interuniversitaire vers l'intégration des capacités de recherche à travers des réseaux d'excellence scientifique.

A la faveur passage à la formule LMD, les organes devraient faire progresser le DEA vers un Master Commun de Recherche en Economie-Gestion, qui s'ouvre aux autres disciplines :

- Gestion ;
- Mathématiques ;
- Analyse de Politique ;
- Ingénierie ;
- Dynamique des systèmes ;

- champs connexes des sciences sociales ((géographie, histoire, communication, sociologie, prospective).

Un important effort d’approfondissement sera aussi nécessaire dans les domaines porteurs qui sont aussi ceux où le déficit est le plus important et les avancées scientifiques les plus spectaculaires :

- Econométrie et Mathématiques financières ;
- Organisation industrielle ;
- Economie internationale ;
- Gestion macroéconomique et financière ;
- Economie agricole et des ressources naturelles ;
- Méthodologie de la recherche basée sur les faits concrets (*evidence-based*).

La question des bourses d’études devrait faire l’objet d’une attention particulière, dans la mesure où elles sont considérées comme notoirement insuffisantes, même dans les pays où les bourses d’Etat sont plus importantes.

Les Facultés devraient entamer les démarches auprès des Gouvernement de leur pays pour faciliter la reconnaissance du diplôme, adopter un système commun pour l’assurance qualité, mieux organiser la mobilité des étudiants et des enseignants et surtout disposer de l’infrastructure et des ressources adéquates. Ces facteurs vont contribuer à accentuer la différenciation des Facultés et à rendre obsolète le critère de classification retenu (A et B)...

Le Mastère pourrait afficher un label du type « Mastère Internationale en Economie et en Gestion ».

L’ancien système et le nouveau système LMD

Doctorat (3)	480 ECTS	Doctorat (3)
Master (2)	120 ECTS	DEA - DESS (1)
Licence (3)	180 ECTS	Maîtrise (1)
Système LMD		Licence (1)
<i>Un an d’étude correspond à 60 ECTS</i>		DEUG (2)
		Ancien système

Il faudra sans doute se résigner à diminuer drastiquement le nombre d’étudiants admis au DEA, étant que l’immense majorité d’entre eux ne parvient ni à continuer vers le doctorat, ni à trouver un emploi sans avoir à refaire un autre cursus. Cette

diminution devrait être accompagnée par une sélection plus rigoureuse qui augmente la probabilité de décrocher le doctorat par la suite et donc une meilleure articulation entre les deux programmes.

Deux options peuvent être envisagées :

- Diviser le nombre d'étudiants par deux par site ;
- Fermer deux sites.

En tout état de cause la CIEREA devra modifier les critères de classification et de sélection des Facultés qui vont offrir le Master PTCI. Mais cette question doit être envisagée en relation avec le cycle doctoral.

1.2 Programme Doctoral

Le Programme Doctoral constitue l'autre priorité de la Phase III. La formule actuelle n'est pas optimale, étant donné que sur 11 cohortes regroupant 1154 étudiants inscrits au Tronc Commun à peine 25 ont été retenus pour préparer une thèse. Parmi ces derniers, un seul l'a soutenu au moment du passage de la mission alors que le choix en faveur de la thèse dite unique en 3 ans aurait dû provoquer l'arrivée sur le marché de toute une génération de « Prof Turbo » et combler partiellement le déficit en personnel d'encadrement dès la Phase II.

Les séances de Panel organisées avec les étudiants et les doctorants dans tous les sites visités révèlent un sentiment immense de gâchis car beaucoup d'entre eux sentent qu'ils n'ont pas leur place dans le PTCI, tandis que certains s'estiment abandonnés, bien que remplissant tous les critères pour obtenir le doctorat.

Si la poursuite du PTCI devrait s'inscrire dans la continuité de la phase II pour consolider le DEA et le transformer en Mastère, il devrait en être autrement pour le Doctorat et surtout pour l'encadrement des nombreux titulaires du DEA qui ont le potentiel pour continuer.

C'est à eux que devra aller la priorité du Programme doctoral. Il faudra élaborer un véritable programme de mobilité à l'extérieur de l'Afrique des étudiants titulaires du DEA qui sont livrés à eux-mêmes et préparer leur retour afin de prendre en charge progressivement les écoles doctorales à la création desquelles il aura contribué. Cette stratégie devrait s'inscrire dans le long terme, soit 10 ans au moins. Cela nécessite la mise en place d'un robuste système de suivi des étudiants, de traçabilité des doctorants et de cartographie des opportunités de partenariat et de bourses, qui sont nombreuses dans le contexte actuel de concurrence entre les universités pour attirer les meilleurs et les plus brillants. Cela suppose surtout de faire confiance à priori aux étudiants et à leur désir de rentrer au pays.

La conception du programme doctoral devra être entièrement revue au cours de la Phase III pour éviter la désillusion et la déception. En fait, on ne saurait organiser le parcours qui aboutit à la soutenance de la thèse sans lier cette organisation à celle de

la profession, en particulier aux modalités de renouvellement, de remplacement et de mise à niveau du corps enseignant de rang magistral mais dont la production est au mieux confidentielle.

Les deux modes d'organisation devraient être définies conjointement. Le parcours du doctorant devrait faire l'objet d'une planification rigoureuse en année académique (3, 4 ou 5) - « fléché » si l'on préfère comme aux Etats-Unis. - Il comporte des cours obligatoires, de l'approfondissement des approches théoriques, historiques, institutionnelles, de la maîtrise des applications et des outils techniques, de la réflexion et de la production d'essais selon la séquence suivante fournie à titre d'exemple (tableau 4.1).

Tableau 4.1 : Projet de programme doctoral

	Modèle du Ph.D	Format actuel (équivalent au LMD)
1^{er} année	Cours de base (en accéléré) : micro-, macroéconomie, économétrie, organisation industrielle, économie et finance internationale,	Sélection de 25 doctorants Choix du thème Recherche documentaire Enquêtes Présentation de la thèse devant un jury (en principe au bout de 3 ans, mais ce délai n'est pas respecté)
	Séminaires hebdomadaires d'approfondissement	
2^e année	Cours avancés : micro-, macroéconomie, économétrie, organisation industrielle, économie et finance internationale	
	Séminaires hebdomadaires d'approfondissement	
3^e année	Choix du thème	
	Conduite du programme de recherche	
	Production de papiers et documents de travail spécifiques	
4^e année	Préparation de trois essais de haut niveau	
	Soutenance de la thèse	
5^e année (éventuellement)	Rattrapage	
	Publications dans des revues scientifiques	

Le modèle d'organisation du Doctorat, inspiré de l'expérience américaine est cohérent avec celui de la profession qui dans ce pays est structurée en école de pensée plus ou moins concurrente qui cherche à attirer les doctorants les plus productifs pour assurer le renouvellement des enseignants en fin de carrières et le remplacement d'autres du fait d'une mobilité incessante des enseignants.

Il n'en est rien pour les Facultés d'économie en Afrique qui sont caractérisées par l'absence d'un mode de recrutement compétitif, de mobilité, de préparation de la retraite et surtout d'obligation de mise à niveau, si bien que le sort du doctorant laisse indifférent le corps enseignant en place. Ce qui est en cause c'est moins une question d'insuffisance de moyens et d'encadrement qu'un système de gouvernance

bureaucratique qui assure la cohésion du corps professoral, favorise le consensus et multiplie les barrières à l'entrée. Le passage obligatoire au concours de l'agrégation constitue l'ultime barrière, dans la mesure où – avec les discussions, les commentaires et les leçons orales – il privilégie les capacités pédagogiques qui ont été acquises sur le tas, au détriment des capacités de recherche qu'ils ont acquises dans un cadre académique. Ce concours hérité de Louis XV, n'est encore en vigueur que dans les pays africains membres du CAMES, alors qu'ailleurs, il n'a cours qu'en France. En tant que mode de recrutement, il constitue une exception dans la fonction publique où les concours nationaux sont la règle. En fait, les aptitudes exigées d'un bon professeur de 3^e cycle devraient conduire à trois types d'habilitations à :

- diriger des recherches en économie et en gestion ;
- diriger des équipes pédagogiques ;
- conduire des recherches la politique scientifique de la discipline, à gérer des Facultés et des programmes de renforcement des capacités.

Le PTCI peut intervenir au cours de la Phase III pour améliorer l'organisation du programme doctoral et redéfinir la structure optimale de gouvernance de la profession qui permet de sécuriser les parcours en organisant la compétition entre les Facultés pour abriter le programme et offrant à la masse de DEA déjà formée des opportunités d'expatriation pour achever leur thèse.

Cette nouvelle approche s'imposera d'autant plus facilement que la demande de DEA va augmenter ainsi que le nombre de Facultés éligibles, alors que les ressources vont se raréfier à long terme. Soumises à cette double pression, les Facultés devraient de mieux en mieux s'organiser et respecter les critères d'accès au PTCI. A cet égard, l'acquittement des cotisations sera de plus en plus perçu comme un critère discriminant. Une classification nouvelle devra aussi émerger compte tenu des forces et des faiblesses de chaque Faculté :

- Facultés de rang B
 - pôles régionaux
 - pôles thématiques
- Facultés de rang A
 - unités d'enseignement
 - centres de formation supérieure en économie, gestion ou technique

1. **Le pôle régional de recherche** est une Faculté qui dispose de l'infrastructure, du portefeuille de recherche, des ressources humaines adéquates et de systèmes d'information et de communication fiables pour conduire une cohorte de doctorants au grade de docteur en 4 ans selon les standards du LMD et les spécifications et normes de qualité des « *Joint Master Degree* ». Elle devra dans ses statuts prévoir la possibilité d'accueillir des doctorants en provenance de tous les pays des régions dans une proportion d'au moins 70%. Trois pôles peuvent être suscités, dont deux dans l'immédiat :

- **pôle Afrique de l'Ouest, P-AO**

- **pôle Afrique Centrale, P-AC»**
- **pôle Grands Lacs, P-GL**

Les sites qui sont potentiellement éligibles à ce statut sont Abidjan, Yaoundé et sans doute Dakar, Libreville et Kinshasa.

2. **le pôle thématique de formation** est une Faculté qui dispose l'infrastructure, du portefeuille de formation, des ressources humaines adéquates et de systèmes d'information et de communication fiables pour conduire une cohorte d'étudiants au diplôme du Mastère de recherche en 2 ans maximum selon les standards du LMD et les spécifications et normes de qualité des « *Joint Master Degree*). Elle devra disposer dans son portefeuille d'enseignement dans les domaines les plus lacunaires en vue d'offrir un profil du type :

- **pôle « quantitatif, QUANT »** centré sur les mathématiques pour l'économie et la finance, les statistiques, l'économétrie et l'organisation industrielle ;
- **pôle « analyse de politique, APO »** centré sur l'analyse de politique, l'évaluation macroéconomique, l'analyse monétaire et financière, le *central banking*, l'économie internationale, l'économie et la gestion publique, l'économie du travail, la prospective, la stratégie ;
- **pôle « compétitivité, COMP »** sur la microéconomie, l'économie internationale, l'économie financière, la gestion, l'économie industrielle, l'économie urbaine ;
- **pôle « gestion économique, GEC »** centré sur la macroéconomie et l'économie monétaire, l'économie du développement, l'économie publique, l'économie des ressources naturelles, l'économie sectorielle, les programmes et les politiques structurels, la gestion publique, l'étude d'impact et d'évaluation sociale.

Les sites qui sont potentiellement éligibles à ce statut sont Dakar, Libreville, Ouagadougou, Cotonou-Lomé.

3. **L'unité d'enseignement** en économie se rencontre dans les instituts qui ne répondent pas à la définition de Faculté pleine. Elle se limite à la délivrance de Licence ou de la Maîtrise.

Les sites potentiellement éligibles sont : Lomé, Brazzaville, Niamey, Bamako, Conakry, Antananarivo, Bujumbura, Kigali, Nouakchott.

4. **Le centre de formation** en économie et gestion n'est pas forcément rattaché à l'université et ne répond pas à ses normes. Toutefois, il peut former à des diplômes professionnelles qui après une mise à niveau peuvent postuler au Master universitaire en économie et ainsi d'offrir la possibilité à certains étudiants de se réorienter vers la profession d'économiste académicien ou d'expert en évaluation économique.

Les sites qui sont potentiellement éligibles à ce statut sont le CESAG, le COFEB, et tous les centres habilités à délivrer des Mastères professionnels ou spécialisés, y compris en Gestion des Politiques Economiques.

Pour chacune de ces catégories une politique de soutien spécifique sera définie en fonction des besoins identifiés (tableau 4.2).

Tableau 4.2 : Type de soutien par catégorie de Facultés

	Pôle régional	Pôle thématique	Unités d'enseignement	Centres de formation supérieure
Elaboration des curricula	x	x		
Organisation des cours, TD	x	x		
Organisation de séminaires	x			
Organisation des examens		x		
Encadrement des thèses et jurys	x			
Allocation de recherche	x			
Bourses		x	x	x
Encadrement des mémoires et jurys		x		
Documentation			x	
Diffusion, publication	x			
Edition, communication		x		
Matériel informatique		x		
Logiciel		x		
Voyages d'études	x		x	

L'infrastructure requise pour être éligible au statut de pôle devrait comprendre entre autres :

- Un réseau TIC fiable reliant la Faculté à d'autres et aux partenaires académiques et financiers ;
- Un système de formation et de recherche et de gestion des carrières qui soit aptes à retenir les enseignants-chercheurs les plus productifs avec des incitations concrètes du type émergence d'école de pensée, de société savantes d'associations d'économistes, prix pour les jeunes économistes les plus brillants ;
- La mise à disposition des ressources pour appuyer les activités de recherche et d'enseignement : locaux spacieux, personnel d'appui, facilités de communication, mobilier et matériel de qualité ;
- La délégation au PTCI de pouvoirs et de responsabilités nécessaires pour conduire les réformes et mettre en commun les ressources ;
- La mise en place de forums pour proposer des stratégies et des orientations pour la recherche et l'enseignement et la prévision des besoins ;
- L'existence de projets convaincants en matière d'enseignement à distance, EAD.

La crédibilité du projet soumis conditionne la nature et l'ampleur du soutien du PTCI qui ne devrait plus être uniforme mais ciblé.

La Faculté qui combine les caractéristiques de 1 et de 2 se définissent comme une « Plateforme de recherche et de formation » ou nœud d'un « réseau d'excellence scientifique ». Rien n'interdit cependant plusieurs à Facultés de se mettre ensemble pour offrir une plateforme à condition d'en supporter le coût.

Le nombre total de pôles à promouvoir ne devrait cependant pas dépasser 4 à mi-parcours, dont 2 pour le Doctorat. Une réévaluation devrait être opérée au bout de 5 ans.

2. Besoins pour améliorer la capacité de recherche, d'analyse et de conception

2.1 La rapidité d'évolution de la discipline et le risque de *désaffiliation*

L'économie est une discipline qui évolue par ouverture à d'autres champs autant que par approfondissement des domaines sous l'effet d'un formalisme envahissant. La multiplicité des programmes de recherche et la concurrence vive que se livrent les chercheurs constituent un facteur de vitalité et de creusement du gap entre ceux qui font les innovations et ceux qui sont à la traîne. Les systèmes de classification en vigueur font la part belle aux économistes, Facultés et revues anglo-saxonnes. Mais ce sont les sels disponibles et il convient d'en tenir compte, comme tout le fait d'ailleurs (tableau 4.3 et 4.4 et annexes 2 et 3).

Le développement rapide des réseaux d'excellence et la mondialisation de la recherche peuvent constituer un atout si le PTCI adopte une stratégie délibérée d'inscription dans cette mouvance. Elle montre aussi que le processus de revalorisation des Facultés entrepris depuis le milieu des années 90 est loin d'être irréversible. Elles peuvent bien se retrouver dans une situation encore plus grave qu'en 1995.

1 econ. (harvard u.)	26 econ. (brown u)	51 econ. (vrije u. amsterdam)
2 econ. (princeton u.)	27 econ. (rochester u.)	52 econ. (u. bologna) (it)
3 econ. (yale u.)	28 econ. (u. warwick) (uk)	53 econ. (u. cambridge) (uk)
4 econ. (uc berkeley)	29 econ. (u. york) (uk)	54 econ. (indiana u.) (us)
5 econ. (mit)	30 econ. (ohio state u.C279) (us)	55 econ. (penn state u.) (us)
6 econ. (cornell u.)	31 econ. (carnegie mellon u.)	56 econ. (florida u.) (us,
7 econ. (chicago u.)	32 econ. (columbia u.)	57 econ. (uc santa barbara) (us)
8 econ. (uc los angeles)	33 econ. (u. nottingham)	58 econ. (u. bocconi) (it)
9 gremaq (u. toulouse 1)	34 econ. (boston col.)	59 econ. (maximilians u. munchen)

10 econ. (oxford u.)	35 econ. (u. pompeu fabra) sp)	60 econ. (colorado u.) (us)
11 econ. (uc san diego)	36 econ. (iowa state u.) (us)	61 econ. (u. oslo) (no)
12 econ. (london school of econ.)	37 econ. (hebrew u. jerusalem)	62 finance (london business sch.
13 econ. (northwestern u.)	38 econ. (southern california u.)	63 econ. (u. mannheim) (ge)
14 econ. (maryland u.)	39 econ. (minnesota u.) (us)	64 econ. (duke u.) (us)
15 econ. (wisconsin u. madison)	40 econ. (vanderbilt) (us)	65 econ. (purdue u.) (us)
16 econ. (stanford u)	41 econ. (north carolina u.) (us)	66 econ. (johns hopkins u.) (us)
17 econ. (new york u.)	42 econ. (georgetown u.) (us)	67 inseed fontainebleau (fr)
18 econ. (katholieke u. Tilburg)	43 econ. (uc davis) (us)	68 econ. (virginia u.) (us)
19 econ. (pennsylvania u.)	44 econ. (texas a & m) (us)	69 econ. (wilhelms u. bonn) (ge)
20 econ. (u. college london)	45 e. berglas (tel aviv u.)	70 thema (u. paris 10 / cergy) (fr)
21 econ. (michigan u.)	46 econ. (rutgers u.) (us)	71 econ. (uc irvine) (us)
22 econ. (michigan state u.)	47 econ. (caltech) (us)	72 inst. of eco. (u. copenhagen) (de)
23 econ. (texas u. austin)	48 grecsta (crest insee paris) (fr)	73 econ. (rice u.) (us)
24 econ. (boston u.)	49 econ. (washington u. seattle) (us)	74 econ. (u. wien) (au)
25 econ. (illinois urbana)	50 core (u. catholique louvain) (be)	75 econ. (u. essex) (uk)

95	Harvey, Campbell	195	Ireland, Peter N.	290	Giavazzi, Francesco	395	Schmidt, Klaus M.	490	Peck, Ioe
96	Greenwood, Jeremy	195	Rotemberg, Julio	290	Afonso, Antonio	395	Iacoviello, Matteo	490	Brander, James A.
96	Eichenbaum, Martin	197	de Freitas, Miguel Lebre	290	Marcellino, Massimiliano	395	Mohnen, Pierre	498	Van den Poel, Dirk
98	Hanushek, Eric A.	197	de La Fuente, Angel	297	Anderson, Kym	395	Siegfried, John J.	498	Ethier, Wilfred John
99	Moffitt, Robert	199	Schuermann, Til	297	Ahrend, Rudiger	395	Torvik, Ragnar	498	Sosvilla-Rivero, Simon
100	Fehr, Ernst			297	Rabe-Hesketh, Sophia				
				297	Desbrières, Philippe				
				297	Hamermesh, Daniel				

La part de l’Afrique dans la formation, la diffusion et la valorisation des connaissances en économie est nettement inférieure à sa part dans la production et les échanges de biens matériels où elle est déjà considérée comme étant à la traîne. On imagine les conséquences potentielles de ce désastre dans une économie globalisée de plus en plus fondée sur les connaissances et sur la capacité d’organisation de réseaux de savoirs (*knowledge grid, grid computing*) pour modéliser des phénomènes tels que la dépendance vis-à-vis des aléas naturelles, climatiques, boursiers, technologiques et qui sait de l’aide au développement afin de d’en maîtriser les impacts.

Tableau 4.5 : RePEc Archives are hosted in the following 54 countries:

AE United Arab Emirates	FI Finland	NL Netherlands
AR Argentina	FR France	NO Norway
AT Austria	HK Hong Kong	NZ New Zealand
AU Australia	HR Croatia	PE Peru
BD Bangladesh	HU Hungary	PH Philippines
BE Belgium	ID Indonesia	PL Poland
BG Bulgaria	IE Ireland	PT Portugal
BR Brazil	IL Israel	RO Romania
CA Canada	IN India	RU Russia
CH Switzerland	IS Iceland	SE Sweden
CL Chile	IT Italy	SG Singapore
CN China	JP Japan	SI Slovenia
CO Colombia	KR South Korea	TR Turkey
CY Cyprus	KW Kuwait	UK United Kingdom
CZ Czech Republic	LK Sri Lanka	US United States
DE Germany	LU Luxembourg	UY Uruguay
DK Denmark	MX Mexico	ZA South Africa
EE Estonia	MY Malaysia	
ES Spain		Updated 22 Mar 2006.

L’absence de travaux de recherche dans les systèmes de classification du type WoPec, Repec, EonLit soulignent l’absence de l’Afrique plus que toute autre description de l’état des Facultés. Sur les 500 économistes dont les documents sur les plus consultés que ce soit sous forme d’articles, livres ou d’abstract, on ne trouve peine un nom à consonance francophone encore moins un Africain. Ces données montrent l’ampleur de l’effort à fournir pour hisser les Facultés à un niveau qui leur permet d’exister sur la façade internationale de la recherche en économie (tableau 4.3 et 4.4). Sur les 54 pays qui participent aux archives RePec, un seul pays africains y participent (tableau 4.5).

Cette absence de l’Afrique sur la façade internationale de la recherche économique universitaire pourrait se révéler lourde de conséquences dramatiques si rien n’était fait pour y remédier.

La tendance générale des enseignants du PTCI à se réclamer de plusieurs domaines et spécialités témoigne d’une absence de spécialisation et d’approfondissement. Cette tendance confirme la difficulté à produire des travaux dans les domaines situés tout en haut de la hiérarchie des connaissances notamment en économie formalisée, théorique et fondamentale. En réalité des domaines d’enseignement et de recherche disposant de spécialistes sont beaucoup plus faibles qu’il n’y paraît dès qu’on désagrège la classification JEL au niveau des nombres.

Tableau 4.6 : domaines spécialisés prioritaires à renforcer

Ordre de priorité	Classes à renforcer	Nombre	Sauf
*	A - General Economics and Teaching	2	
**	B - Schools of Economic Thought and Methodology	2	
***	C - Mathematical and Quantitative Methods	3- 10	
***	D - Microeconomics	4 - 9	
***	E - Macroeconomics and Monetary Economics	4-6	
***	F - International Economics	2-5	
***	G - Financial Economics	G	
**	H - Public Economics	4,7	
	I - Health, Education, and Welfare	I	
***	J - Labor and Demographic Economics	3-8	
**	K - Law and Economics	K	
***	L - Industrial Organization	L	
***	M - Business Administration and Business Economics; Marketing; Accounting	2,5	
	N - Economic History	N	
***	O - Economic Development, Technological Change, and Growth	2,3,5	
**	P - Economic Systems	P	
***	Q - Agricultural and Natural Resource Economics; Environmental and Ecological Economics	Q	5
***	R - Urban, Rural, and Regional Economics	R	
*	Y - Miscellaneous Categories	Y	
Priorité : ***: Haute; ** : Normal; *: Basse G: tout le domaine ou presque; 2-5: classe 2 à 5			

L’urgence d’une politique de gestion de la population enseignante se double d’une urgence à renforcer, spécialiser et à diversifier le profil des enseignants pour faire du PTCI un programme complet en économie. La priorité devrait aller aux domaines qui

se prêtent le plus à la combinaison des instruments, de la théorie, de l'économétrie, des problèmes du monde réel et de ceux des économies africaines (tableau 4.6).

Le renouvellement du personnel académique surtout au niveau des enseignants de rang magistral constitue un défi urgent dans la mesure où le déficit actuel est considérable. Le corps enseignant de nombre de Facultés risque d'être en déficit encore plus important si rien n'est fait dans une dizaine d'années.

A court terme, il faudra remplacer les enseignants qui sont absents ou qui se contentent du service minimum et représentent au moins un tiers de l'effectif actuel. Il s'agit d'enseignant ayant pris une disponibilité pour exercer des fonctions extra universitaires ou de professeurs en fin de carrières qui ne délivrent pratiquement plus de cours.

Le deuxième défi porte sur la mise à niveau du personnel encore en activité et qui éprouve des difficultés à se mettre à jour dans les domaines de pointe ou qui veulent de spécialiser. Ils représentent un tiers de l'effectif du personnel de rang magistral. C'est à leur intention que la composante formation des formateurs avait été conçue. Elle devra en conséquence revenir au centre des priorités.

Le troisième tiers des enseignants sera mis à la retraite vers 2015. La gestion de la fin de carrière de ce groupe devrait aussi faire l'objet d'un effort consistant de valorisation afin de ne pas décourager les jeunes recrues. Ici se pose la question lancinante du recrutement et de la rémunération si l'on veut maintenir dans la profession des enseignants et des chercheurs compétents. Ceux d'entre eux qui sont en fin de carrières pourraient aussi être mieux valorisés par des incitations au *mentoring* de jeunes doctorants qui pourraient se traduire en entretiens trimestriels autour des préoccupations de ces derniers.

Le défi est d'abord pour la stratégie régionale et nationale de l'enseignement supérieur, donc en dehors du contrôle du PTCl. Les initiatives prises par la Commission de l'UEMOA vont dans le bon sens. Elles devraient être généralisées dans les pays de la CEEAC et au-delà. Le PTCl pourrait néanmoins s'associer à l'effort de plaidoyer en réalisant des études sur les ressources humaines au niveau du troisième cycle.

2.2 La nécessité de mieux utiliser les ressources des Facultés dans l'élaboration de la base des connaissances

La réflexion menée par la CIEREA en 1992 témoigne d'une volonté de reconstruire la base de connaissance pour la discipline en Afrique. Elle n'a été ni approfondie ni élargie aux autres problématiques qui sont apparues depuis et qui font l'objet de controverses. Il en est ainsi pour la formalisation, le poids des techniques, de la théorie et du réel, le passage au concours de l'agrégation et les implications pour l'enseignement et la recherche. Les responsabilités sont partagées entre la CIEREA, la

Direction du PTCI et les Facultés, car en dernier ressort, c'est de leur avenir qu'il s'agit.

La faiblesse des capacités de recherche, d'analyse et de conception n'a pas seulement pour conséquence le risque de désaffiliation des économistes, des revues et Facultés africaines. Des choix dictés par le sentiment de bienveillance et le volontarisme mais mal informés, contribuent à brouiller les priorités pour la Phase III qui peut ainsi persister dans des directions aux conséquences déjà visibles :

- formation d'un nombre impressionnant de DEA depuis 12 ans sans pour autant parvenir à réduire le déficit d'enseignant ;
- politique de saupoudrage pour face à la baisse des ressources ;
- élargissement de la zone géographique du programme sans tenir compte de l'implication de l'accroissement de la diversité des campus sur les critères de classification et de sélection ;
- élargissement du domaine d'intervention du PTCI à la Gestion sans une réflexion approfondie sur les interactions disciplinaires (sans politique scientifique clairement définie) ;
- conception de plusieurs projets de renforcement des capacités non suivi de mise en œuvre.

Plusieurs pistes peuvent être explorées pour améliorer la capacité scientifique en économie :

- Doter la CIEREA d'un programme spécifique de renforcement institutionnel, ce qui ne va pas sans conséquence sur la structure de la gouvernance.
- Etoffer la Direction du PTCI par une Direction scientifique pour la recherche, les publications et la diffusion. Ce qui revient de fait à supprimer le Comité Scientifique.
- Mobiliser les Directeurs Nationaux du PTCI en les intégrant dans la gouvernance du PTCI afin qu'ils réalisent les travaux indispensables à la constitution d'une base de connaissance pour la recherche et l'enseignement de l'économie.

De ces trois options, la troisième paraît la plus prometteuse. Sans pour autant exclure les deux autres, elle est facilement réalisable. En principe, ce sont les Doyens qui font office de Directeurs nationaux dans les Facultés de rang B. Dans la pratique, ils délèguent cette tâche – formellement dans la plupart des cas – à un enseignant qui joue un rôle actif dans l'organisation du tronc commun et/ou des Cours Commun. En plus des cours, ils préparent le rapport de la Faculté. En fait, leur expérience pourrait mieux être valorisée par des responsabilités accrues dans la définition des orientations disciplinaires et la mise en œuvre des décisions.

Les nouvelles attributions devraient être explicites afin qu'ils soient parties prenantes de la gouvernance du PTCI. Ainsi la fonction de Directeur de PTCI serait plus professionnelle et à temps plein, rémunérée en conséquence par un complément incitatif. Elle serait exercée pendant une période de 2 ans comme pour tout le

personnel du programme. L'évolution du rôle des Directeurs est d'autant plus indispensable que les critères de classification et d'intervention des Facultés devraient, eux aussi changer en vue de faire émerger des pôles régionaux ou thématiques.

Cette option n'est pas incompatible avec les deux autres options, dans la mesure où davantage de ressources allouées à la CIEREA permettront à la Conférence de disposer de capacités de recherche et d'analyse propres. Quant à la transformation du Comité Scientifique en Direction de la Recherche, elle serait possible si les pouvoirs de la Commission des Bourses et des Subventions évoluaient vers une Commission des Programmes chargée de fournir des avis consultatifs sur les propositions de décisions de la Direction du PTCI en ce qui concerne l'organisation et le fonctionnement des programmes.

La nouvelle Direction de la recherche devra aussi être mise en place, avec pour tâches principales de préparer une charte de la recherche et de gérer les publications. Elle sera aussi chargée d'établir les procédures pour la gestion commune des laboratoires et des centres de recherche, la constitution de masse critique pour la gestion de grands projets en partenariat (consortia), l'émergence d'école de pensée et l'organisation de la profession autour de communautés virtuelles et de réseaux d'excellence. En d'autres termes, elle devra fournir les éléments d'une véritable politique scientifique.

3. Besoins pour faire face aux changements de l'environnement du PTCI

3.1 Les changements intervenus dans l'environnement du PTCI

Au cours de derniers dix ans et particulièrement depuis le début des années 2000, des changements majeurs affectent la façon dont le PTCI soutient les Facultés et au-delà, les pays membres. Parmi ces changements figurent, l'embellie de l'économie mondiale et le boom des exportations des produits de base qui a profité à certains pays.

Par contre, le climat de scepticisme quant à la possibilité pour la plupart des pays africains francophones de réaliser les OMDs à l'horizon 2015 commence à s'installer malgré la multiplication des opportunités tels que les engagements des donateurs à augmenter sensiblement le montant de l'aide publique au développement de l'Afrique pour faire face aux besoins financiers identifiés à hauteur de 25-33 Milliards d'ici 2010; l'augmentation des envois de fonds des travailleurs migrants; l'allègement de la dette; l'amélioration de l'accès aux marchés et aux investissements étrangers directs.

Le tableau suivant retrace quelques-unes de ces évolutions, les éléments de réponse apportés par le PTCI et les profils et capacités à renforcer au cours la Phase III.

Domaine	Aperçu des changements majeurs intervenus dans l'environnement du PTCI et susceptibles d'affecter la conception de la Phase III	Atouts du PTCI
Economique	Percée de l'économie des connaissances - Rôle croissant des marchés financiers et de l'organisation industrielle - Crise énergétique - Désertification - Emergence de nouvelles puissances économiques (Chine, Brésil, Inde, Indonésie, Afrique du Sud) - Déversement des déchets toxiques ou dangereux en Afrique - Blanchiment de l'argent sale - Facilité post conflit du FMI	Base théorique: dans les domaines fondamentaux de la macroéconomie et de la microéconomie
Académique	Réseaux d'excellence Intégration des programme - Normes d'audit et de qualité - Système LMD - Programmes d'appui à l'Enseignement Supérieur - Explosion de l'Enseignement tertiaire supérieur - Université virtuelle - Enseignement à Distance - « Valise Numérique » de l'Enseignant	
Régional	Nepad - PACT /Infrastructures - Union africaine - Programme Economique Régional de l'UEMOA (CEMAC en cours) - CEEAC (Grands Lacs) Gestion des conflits violents - Economie de guerre - Trafic d'armes et de stupéfiants	Ouverture culturelle nationale et régionale
Social	Sida - Sectes - Nouvelles formes d'esclavage (trafic d'enfant et de femmes) - Vagues migratoires - Expulsions massives des « sans papiers » - Ultra-médiatisation des Africains à l'assaut de la « Forteresse Europe » et fuyant la misère du continent	Maîtrise des Techniques quantitatives
Politique	Exigence de transparence et de responsabilité - Démocratie (Sté civile, ONG, Presse Parlement Multipartisme)	
Internati	Gouvernance globale (FMI/BM/OMC) - OMDs - APE - Terrorisme international - Redéploiement des puissances criminelles et mafieuse en Afrique	
Scientifiq	OGM - Brevetabilité du vivant - TIC - Internet - Réseaux virtuels - Nano Structures (biologie, technologie, Information, cognition) - Propriété intellectuelle	

Aperçu des profils à renforcer

Profils à renforcer

Maîtrise des outils : Techniques économétriques avancées, analyse des données, équations simultanées

Base théorique: dans les domaines fondamentaux (macro micro)

Ouverture culturelle nationale, régionale

Lacunes à combler

Profils ou domaines à introduire

Maîtrise des outils : Analyse des données stat, Langues, Informatique (EAD, Internet, Logiciels, Base de Données) Méthodologie de la recherche

Base théorique : dans les domaines fondamentaux et avancés : théorie et économie des contrats (gestion) théorie des jeux, théorie des choix collectifs, économie de l'information, randomisation,

Aptitudes de travail en réseau : Gestion d'équipe, pédagogique, communication, partage des connaissances

Ouverture culturelle locale, internationale

Capacités simulation, d'anticipation, d'adaptation, de réaction rapide, de recherche, d'analyse, de conception, d'évaluation, de mise en œuvre et de gestion de programmes/projets, leadership, négociation

3.2 Implications pour la Phase III

Les besoins à satisfaire au cours de la Phase III et au-delà sont déterminés par l'état des ressources, capacités, compétences et infrastructures et réseaux disponibles dans les Facultés pour la formation supérieure et par le niveau de performance réalisé au cours de la Phase II. L'étude des besoins fournit des indications sur les forces et faiblesses du PTCI et des Facultés membres sanctionnées et évalue la performance globale dans l'accomplissement des objectifs fixés à « moyennement satisfaisante ».

L'étude d'évaluation des besoins a été l'occasion de consulter le plus grand nombre possible d'acteurs du PTCI y compris les responsables des programmes similaires comme les GPE. Elle révèle que les besoins du PTCI ont été sous-estimés, ce qui revient à dire que les capacités ont été surestimées. Il en a résulté une moindre priorité accordée au volet doctoral en particulier aux capacités d'habilitation des enseignants-chercheurs aussi bien en matière de recherche économique de pointe, de direction des équipes pédagogiques que d'analyse des politiques scientifiques et de gestion des programmes académiques.

Le financement partiel du programme à hauteur du 52 % s'est traduit par l'adoption d'une politique de saupoudrage des ressources effectivement mobilisées. Ce choix des organes du PTCI a été rendu possible par l'absence d'articulation des différents volets dans un cadre logique qui rend explicite la chaîne des résultats et des impacts et alignent les priorités des Facultés et des partenaires.

Cette stratégie n'est plus d'actualité, compte tenu des changements intervenus dans l'environnement du PTCI qui exercent de nouvelles tensions sur les capacités des Facultés face notamment au système LMD et aux normes et standards d'excellence.

Il est donc indispensable de poursuivre, au cours de la Phase III, l'objectif de consolidation des acquis qui était celui de la Phase II. Il sera en plus nécessaire de relever le défi de l'excellence scientifique en valorisant les atouts par une meilleure utilisation des opportunités de la coopération interuniversitaire, la mise en commun des ressources par des formules du type *sourcing* académique et l'intégration des capacités.

Annexe IV :

Recommandations

1. Recommandations pour la conception du Programme de la Phase III

Objectif et programmes :

Il convient surtout de ne pas perdre de vue le mandat initial du PTCI, qui est de fournir aux Facultés membres des professeurs de classe internationale pour conduire l'enseignement et la recherche en économie et en gestion et aux administrations, organisations et institutions économiques et financières nationales, régionales et internationales les compétences équivalentes. Dans cette perspective, la Phase III se décline en trois axes et six objectifs :

1. Consolidation du DEA et des acquis des Facultés

1.1. Programme Master

1.2. Programme de développement institutionnel Campus (nouveaux en particulier)

2. Formation d'une masse critique de Ph.D et d'Agrégés en Economie Gestion

2.1. Programme Doctoral

2.2. Programme de renforcement des capacités d'habilitation des enseignants et chercheurs.

3. Renforcement de la valeur ajoutée régionale du PTCI

3.1. Programme de renforcement de la CIEREA

3.2. Programme de Gouvernance et de Gestion du PTCI.

1. Recommandations pour les partenaires

1. Il est recommandé aux partenaires du PTCI de lui apporter le soutien adéquat pour faire face à ses besoins qui vont bien au-delà de la consolidation du DEA et sa transformation en Mastère. Il est recommandé d'inscrire ce soutien dans le long terme à travers le plan d'action.

2. Recommandations aux Facultés

Elaborer un plan d'action détaillé pour le renforcement des capacités compte tenu du positionnement adopté :

Pôle régional de recherche (ex : Abidjan, Yaoundé, Kinshasa)

Pôle thématique de formation (ex : Dakar, Libreville, Cotonou-Lomé)
Suivi des étudiants et doctorants admis à l'extérieur du pays dans les pôles régionaux ou thématiques (autres).

3. Recommandations au Conseil d'Administration du PTCI

Elaborer un nouveau Règlement intérieur du PTCI
Soumettre et faire adopter par la CIEREA le nouveau projet d'organigramme du PTCI.

4. Recommandations au Conseil Exécutif de la CIEREA

Compte tenu des importants développements intervenus dans la discipline et de l'ampleur des besoins de recherche, il est recommandé d'inciter les responsables des Département Gestion là où ils existent à élaborer leur propre programme de coopération interuniversitaire à soumettre aux partenaires extérieurs.

Compte tenu de la dimension du pays et des particularités académiques, il est recommandé d'inciter la Faculté d'Economie et de Gestion de Kinshasa à élaborer son propre programme de coopération interuniversitaire ouvert aux pays de tradition belge.

Annexe V
Termes de référence

Pour mémoire

Bibliographie complémentaire

La recherche documentaire a été élargie aux sources suivantes :

- EUA Survey on Master Degrees and Joint Degrees in Europe 2002
- EAU : Guidelines for quality enhancement in european joint master programmes
- The Danish Evaluation Institute: Quality procedures in European Higher Education: An ENQA survey, 2003
- OECD/CERI: University Futures and New Technologies: Possibilities and Issues Daniel E. Atkins, 2006
- European Commission FP6 : Provisions for implementing networks of excellence Background document, 2003
- Journal of Economic Literature Classification System
- RePEc, WoPec, EconLit Archives
- AEAweb: JEL: Classification System
- Evaluating economics research in Europe: an introduction, J. Peter Neary, James A. Mirrlees, Jean Tirole
- EEA: Where are the Economists who Publish? Publication Concentration and Rankings in Europe based on Cumulative Publications, Combesy and Laurent Linnemer, 2003
- Ranking Economics Departments in Europe: A statistical approach; Michel e.a, 2003
- Report of the Commission on post graduate education in economics, COGEE, 1998; R; Eisner
- La France et ses économistes, Hélène Rey, 2003
- La publication d'articles de recherche en économie en France, Pierre-Philippe Combes et Laurent Linnemer, Annales d'économie et de statistique, 2001
- Formalisation de l'enseignement de l'économie et incitations, Etienne WASMER 2002 Reflets et Perspectives, XLI, 2002/4
- Rapport de la mission « science économique » de M. Vernières, 1999
- L'Enseignement supérieur de l'économie en question, Jean-Paul Fitoussi 2002
- le web site de l'AERC
- Une Expérience de Régionalisation de l'Enseignement Supérieur : le PTCI par Karamoko Kané, Accra 2003
- Productivity & Quality Center, APQC : Process classification framework, 2005
- Pourquoi les universités françaises sont-elles si mal classées dans les palmarès internationaux, 2004, François Orivel Irédu/CNRS
- Rapport d'Evaluation du SISERA, 2004
- CNRS Pour une « revuemétrie » de la recherche en Sciences sociales Un point de vue français, Philippe JEANNIN, 2002
- DGCID : Etude comparative des dispositifs d'analyse économique en Afrique ? DME, 2002
- DGCID : l'état des sciences en Afrique vue d'ensemble, Roland Waast, 2002
- La mise en place du LMD, Rapport de J. Soulas, IGAENR, 2005
- Rapport de l'UEMOA sur l'état de l'enseignement supérieur dans l'UEMOA.

Sigles

ACBF	Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique
BAD	Banque africaine de développement
AERC	Consortium pour la recherche économique en Afrique
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
CCCO	Campus de Cours Communs à Option
CEDRES	Centre d'Etudes et de Documentation de Recherche Economique et Sociale
ACDI	Agence canadienne pour le développement international
CIRES	Centre ivoirien de recherche économique et sociale
IRES	Institut de Recherche Economique et Social
CODESRIA	Council for the Development of Social Science Research in Africa
CIEREA	Conférence des Institutions d'Enseignement Supérieur en Economie et Gestion
CREA	Centre de recherches économiques appliquées
DFID	Département du développement international
DGIS	Ministère des affaires étrangères des Pays Bas
EU	Union européenne
FASEG	Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
LMD	Système Licence Master Doctorat
IDRC	International Development Research Center
LEA	Laboratoire d'Economie Appliquée
PTCI	Programme de troisième cycle inter-universitaire
SISERA	Secretariat for Institutional Support for Economic Research in Africa
USAID	Agence des Etats-Unis pour le développement International
TC	Tronc commun

